

Rapports

**des réunions des Commissions régionales de l'OIE
organisées pendant la 83^e Session générale
à Paris, le 25 mai 2015**

NOTE DU SIÈGE

Les éventuels projets de recommandations émanant des Commissions régionales réunies pendant la Session générale doivent être présentés à nouveau, pour adoption, à l'occasion des prochaines Conférences de ces Commissions régionales tenues dans leur région, afin d'être examinés et éventuellement entérinés par l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la Session générale consécutive à ces Conférences régionales.

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, le 25 mai 2015

La Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique s'est réunie le 25 mai 2015 à la Maison de la Chimie à Paris, à 14 h 00. Cette réunion a rassemblé 124 participants, dont les Délégués et observateurs de 39 Membres de cette Commission et de 4 pays observateurs ainsi que les représentants de 15 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo (Rép. du), Congo (Rép. dém. du), Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zimbabwe.

Pays/territoires observateurs : Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni.

Organisations internationales / régionales : AIEA³⁵, AVA³⁶, AVSF³⁷, Banque mondiale, CABI³⁸, CEBEVIRHA³⁹, Commission européenne, FAO, ICFAW⁴⁰, ILRI⁴¹, PATTEC⁴², SADC⁴³, UA-BIRA⁴⁴, UA-PANVAC⁴⁵, UEMOA⁴⁶.

La réunion était présidée par la Docteure Marosi Molomo (Lesotho), Présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, assistée du Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique.

Une minute de silence a été observée en hommage au Docteur Philip Salia, ancien Délégué du Ghana, et du Docteur Joseph Mubanga, ancien Délégué de la Zambie, récemment décédés.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité.

³⁵ AIEA : Agence internationale de l'énergie atomique

³⁶ AVA : Association vétérinaire africaine

³⁷ AVSF : Agronomes et vétérinaires sans frontières

³⁸ CABI : Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques

³⁹ CEBEVIRHA : Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques

⁴⁰ ICFAW : Coalition internationale pour le bien-être animal

⁴¹ ILRI : Institut international de recherche sur l'élevage

⁴² PATTEC : Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomose

⁴³ SADC : Communauté pour le développement de l'Afrique australe

⁴⁴ UA-BIRA : Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales

⁴⁵ UA-PANVAC : Union africaine – Centre panafricain des vaccins vétérinaires

⁴⁶ UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

2. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

La Docteure Marosi Molomo, Déléguée du Lesotho et Présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a rappelé brièvement les grandes lignes de la réunion de la Commission tenue pendant la précédente Session générale et a résumé les discussions les plus importantes qui avaient eu lieu au cours de cette réunion. Elle a également rappelé qu'en 2014 l'Assemblée mondiale des Délégués a approuvé la demande d'adhésion de deux pays de la région Afrique : le Libéria et le Soudan du Sud, portant à 180 le nombre de Pays membres de l'OIE. Elle a ajouté que le Docteur Botlhe Michael Modisane, Délégué de l'Afrique du Sud, avait été élu au poste de Vice-Président du Conseil.

La Docteure Molomo a ensuite évoqué le 6^e Plan stratégique de l'OIE, incitant les Membres à étudier attentivement ce document afin d'être en mesure de prendre part à la décision de l'entériner durant la présente Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués.

Elle a ensuite parlé de la 21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Rabat (Maroc) du 16 au 20 février 2015 et qui a été suivie par 120 personnes, dont les Délégués permanents auprès de l'OIE – ou leurs représentants – de 36 Pays membres, ainsi que de nombreux hauts responsables et représentants d'organisations régionales ou internationales. Elle a rappelé en quoi consistaient les deux thèmes techniques présentés lors de cette conférence, signalant en outre que d'autres sujets avaient également été débattus, notamment la situation zoonositaire dans la région, les efforts qui sont exigés pour que les Pays membres de la région puisse progresser sur la voie du contrôle des maladies animales, le problème de la trypanosomose transmise par les glossines et la question de l'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens.

La Docteure Molomo a expliqué que les recommandations adoptées à Rabat seraient présentées à l'Assemblée mondiale des Délégués en séance plénière le jeudi 28 mai 2015 en vue de leur ratification qui les rendra applicables au niveau régional et mondial. Elle a annoncé que la 22^e Conférence de la Commission régionale se tiendrait en février 2017 à Swakopmund (Namibie) et que le Cameroun a manifesté son intérêt à accueillir la 23^e Conférence en 2019.

La Docteure Molomo a rappelé que la conférence de Rabat avait été précédée d'un séminaire d'une journée portant sur la mise en place de partenariats public/privé pour soutenir les Services vétérinaires. Ce séminaire, destiné aux Délégués OIE de la région Afrique, était co-financé par la Fondation Bill & Melinda Gates. La Docteure Molomo a déclaré qu'il avait mis en lumière la nécessité de renforcer les partenariats entre les Services vétérinaires officiels et les vétérinaires privés ainsi que l'importance vitale de la collaboration entre les Services vétérinaires, les éleveurs et les autres parties prenantes.

La Docteure Molomo a rappelé à l'assistance que des élections se tiendraient dans le courant de la Session générale afin de choisir le nouveau Directeur général et les membres du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées.

3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE

Au début de son rapport, le Docteur Botlhe Michael Modisane, Délégué de l'Afrique du Sud et Vice-Président du Conseil, a fait savoir aux Délégués que le Conseil de l'OIE s'est réuni à deux reprises depuis la 82^e Session générale (en octobre 2014 et en février 2015). Lors de ces réunions le Conseil s'est penché sur des sujets d'importance stratégique pour l'OIE, y compris des questions administratives primordiales, dont certaines ont donné lieu à des projets de résolution qui sont présentés à l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la 83^e Session générale, et il a encore discuté certains aspects du sixième Plan stratégique de l'OIE (2016-2020). Le Docteur Modisane a rappelé aux Délégués que le projet de sixième Plan stratégique a été présenté lors de plusieurs réunions, dont les réunions de la Commission régionale, la 82^e Session générale et la Conférence régionale.

En ce qui concerne la Session générale, le Docteur Modisane a fourni des précisions sur les différents points discutés et proposés par le Conseil pour améliorer certaines questions d'organisation, comme l'envoi des informations et de la documentation aux participants. Le Conseil a également demandé à l'OIE d'améliorer la couverture médiatique de la Session générale.

En ce qui concerne les élections, le Docteur Modisane a indiqué que le Conseil se propose de veiller constamment à ce que le quorum soit atteint et a convenu de rappeler aux Délégués, à chaque scrutin, qu'il est important qu'ils soient présents afin de réunir le quorum.

De très importantes élections se tiendront pendant la 83^e Session générale ; à ce sujet le Docteur Modisane a indiqué que le Conseil, ayant pris acte de la nécessité de maintenir, voire d'améliorer la qualité du travail des Commissions spécialisées, s'est montré favorable à la proposition qui a été faite de tenir compte, dans cette optique d'amélioration, de l'importance des compétences critiques, de l'implication, et de l'équilibre géographique des candidats. Il a expliqué que le Conseil avait examiné les différentes candidatures afin de donner son avis sur l'éligibilité des candidats.

Par ailleurs, le Docteur Modisane a déclaré que le Conseil avait eu un entretien avec le seul candidat au poste de Directeur général.

En ce qui concerne les accords officiels entre l'OIE et d'autres organisations, le Docteur Modisane a déclaré que le Conseil avait souligné la nécessité de réévaluer la pertinence des accords existants et de certaines propositions d'accords et a décidé que les accords devraient dorénavant prévoir une clause de renouvellement. De nouvelles propositions d'accords seront présentées à la 83^e Session générale, notamment une version réactualisée de l'accord entre l'OIE et l'UA-BIRA.

Le Docteur Modisane a également évoqué plusieurs sujets d'ordre financier et administratif, notamment la validation du budget révisé de 2015 pour présentation à l'Assemblée mondiale des Délégués.

Pour finir, le Docteur Modisane a évoqué les conférences régionales et mondiales programmées pour 2015, dont certaines ont déjà eu lieu.

4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE pour l'Afrique australe, l'Afrique du nord, et l'Afrique de l'est et la corne de l'Afrique

S'exprimant au nom de tous les Représentants de l'OIE dans la Région, le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a présenté un résumé des activités menées par la Représentation régionale et les trois Représentations sous-régionales africaines entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai 2015, ainsi que les activités prévues pour le reste de l'année.

Pour commencer, il a présenté les activités de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique (RRA), qui ont consisté principalement à prêter assistance aux Pays membres en général et plus particulièrement : aux pays touchés par l'influenza aviaire hautement pathogène (Burkina Faso, Niger et Nigeria), à ceux menacés par une éventuelle incursion de cette maladie (Bénin, Côte d'Ivoire, Mali et Togo), ainsi qu'aux pays atteints par la rage.

Il a ajouté que la RRA a continué à renforcer sa collaboration avec l'OMS Afrique dans le cadre d'« Une seule santé », ainsi qu'avec différentes institutions de l'Union africaine (UA-BIRA, UA-PANVAC, PATTEC), les communautés économiques régionales – en particulier l'UEMOA, la CEDEVIRHA et la CEDEAO – et des partenaires internationaux tels que la FAO.

La RRA continue en outre d'apporter son soutien à l'élaboration du Projet régional d'appui au pastoralisme dans le Sahel (PRAPS) en liaison avec le CILSS et la CEDEAO.

En ce qui concerne le processus PVS de l'OIE, le Docteur Samaké a dit que celui-ci connaît un vif succès en Afrique, tous les pays de la Région étant actuellement engagés à différentes étapes du processus.

Il a ensuite signalé que la RRA avait assisté à la 7^e réunion panafricaine des Chefs des Services vétérinaires, à Nairobi (Kenya) du 4 au 6 mai 2015. La RRA continue d'assurer provisoirement le secrétariat du Centre régional de santé animale à Bamako (Mali) en attendant que la CEDEAO soit opérationnelle ; elle assure en outre le secrétariat permanent du Plan-cadre mondial FAO/OIE pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs) pour l'Afrique

pour la préparation des réunions de 2015 du GF-TADs Afrique (10^e réunion du Comité de pilotage régional) et du GF-TADs mondial (8^e réunion du Comité de pilotage mondial).

La RRA était également présente aux réunions du CILSS qui se sont déroulées du 9 au 15 avril 2015, à savoir : 22^e réunion du Comité régional de programmation et de suivi (CRPS), 50^e session ordinaire du Conseil des Ministres, et 17^e conférence des Chefs d'État et de Gouvernement des États membres du CILSS.

Le Docteur Samaké a signalé que la RRA, aux côtés des trois Représentations sous-régionales de l'OIE, a aidé à la préparation et au bon déroulement de la 21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Rabat (Maroc) du 17 au 20 février 2015 et de la Conférence internationale OIE/FAO pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants qui s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 31 mars au 2 avril 2015.

La Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord (RSR-AN) continue à apporter son soutien aux Pays membres de l'OIE dans la région de son ressort afin de renforcer la surveillance et le contrôle des maladies animales par la mise en œuvre des recommandations et stratégies appropriées.

Le Docteur Samaké a indiqué que la RSR-AN a participé à la 10^e réunion du Comité permanent conjoint (CPC) du Réseau méditerranéen de santé animale pour l'Afrique du Nord (REMESA), à Héraklion (Grèce) les 16 et 17 mars 2015 ; cette réunion a rassemblé une trentaine de personnes, dont des Chefs des Services vétérinaires (CVO/Délégués), des représentants d'organisations internationales ou régionales et des experts des Laboratoires de référence de l'OIE pour l'influenza aviaire et la fièvre aphteuse. L'ordre du jour de la réunion a mis l'accent sur les maladies que la région considère comme prioritaires, notamment la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants, ainsi que l'influenza aviaire compte tenu de sa récente recrudescence. La dermatose nodulaire contagieuse et la clavelée et variole caprine étaient également à l'ordre du jour, car ces maladies font de plus en plus parler d'elles dans le bassin méditerranéen. Une session était consacrée à la bonne gouvernance des Services vétérinaires ; elle a mis en évidence l'importance de la formation continue pour les vétérinaires du secteur public et du secteur privé ainsi que pour les para-professionnels vétérinaires.

Il a ensuite évoqué la 3^e réunion du Comité exécutif du Réseau des établissements d'enseignement vétérinaire de la Méditerranée (REEV-Med), programmée parallèlement à la première édition du Forum vétérinaire international organisée à l'occasion du 40^e anniversaire de l'École nationale de médecine vétérinaire (ENMV) de Sidi Thabet (Tunisie).

L'OIE était représenté aux commémorations du 40^e anniversaire de l'ENMV par la Docteure Monique Eloit (Directrice générale adjointe) et le Docteur Rachid Bouguedour (Représentant sous-régional pour l'Afrique du Nord), qui ont présenté les missions de l'OIE, particulièrement dans le domaine de l'enseignement vétérinaire.

La 3^e réunion du Comité exécutif du REEV-Med s'est penchée plus spécialement sur des questions comme le niveau d'engagement des membres du REEV-Med, qui devait être évalué dans l'optique d'améliorer la qualité de l'enseignement vétérinaire. À cet égard une discussion s'est engagée pour savoir comment renforcer la collaboration avec l'Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (AEEEV) en faveur d'un processus d'évaluation des établissements vétérinaires dans la région.

Le Docteur Samaké a également signalé que le Groupement de défense sanitaire (GDS) de France réuni en assemblée générale a invité la RSR-AN à présenter le REMESA et à fournir un aperçu des principales maladies observées dans le bassin méditerranéen. Environ 150 personnes étaient présentes à cette manifestation et l'intervention de l'OIE y a reçu un bon accueil.

La RSR-AN a participé à une réunion technique préliminaire sur la banque de vaccins contre la fièvre aphteuse pour la région REMESA, qui a eu lieu le 13 avril 2015 au Siège de l'OIE. Le but de cette réunion était de préparer une note conceptuelle, avec l'aide d'experts des Laboratoires de référence de l'OIE pour la fièvre aphteuse, pour sélectionner, en fonction de la situation épidémiologique, les souches à considérer comme « essentielles » et celles qui peuvent être

considérées comme « optionnelles » lors de la constitution de la banque de vaccins. La note conceptuelle sera discutée avec les CVOs / Délégués de la région pour vérifier si cette sélection préliminaire répond à leurs attentes.

La RSR-AN a aussi participé à la Conférence inter-régionale sur « La fièvre de la Vallée du Rift : nouvelles options commerciales, de prévention et de lutte » qui s'est tenue à Djibouti du 21 au 23 avril 2015, et y a présenté un exposé sur les foyers de fièvre de la Vallée du Rift apparus récemment dans le nord-ouest de l'Afrique.

La Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique australe (RSR-AA) a continué à mener des activités et à contribuer au développement de cette sous-région.

Pendant la période considérée, la RSR-AA a participé à plusieurs conférences et a préparé l'accueil d'ateliers de formation.

La RSR-AA a participé à une conférence sur les mesures en faveur de la compétitivité des petits élevages, qui s'est tenue au Botswana les 4 et 5 mars 2015 ; lors de cette conférence le Représentant sous-régional de l'OIE a présenté les normes intergouvernementales de l'OIE, en expliquant comment celles-ci sont élaborées et comment elles constituent une aide pour les Pays membres pour ce qui a trait au contrôle des maladies animales, au bien-être animal et à la santé publique vétérinaire, et comment, par conséquent, elles ouvrent des débouchés commerciaux pour les produits de l'élevage ; il s'agit d'une question particulièrement importante en Afrique australe où les petits éleveurs, qui sont la majorité, se placent ainsi en position d'accéder au marché international des produits de l'élevage en appliquant les concepts de l'OIE tels que le zonage (pays/zones indemnes). Le soutien que l'OIE apporte aux Services vétérinaires de ses Pays membres par des moyens tels que le renforcement des capacités, les projets de jumelage et l'ensemble du processus PVS, a également été mis en exergue.

Le Docteur Samaké a mentionné la participation de la RSR-AA au symposium africain sur « les systèmes d'identification et d'enregistrement des animaux pour la traçabilité et le développement de l'élevage en Afrique sub-saharienne », qui s'est tenu du 14 au 16 avril 2015 et au cours duquel la RSR-AA a présenté les normes de l'OIE en matière d'identification animale et de traçabilité. La contribution de l'OIE à l'identification animale et à la traçabilité depuis la fin des années 1990, c'est-à-dire lorsque les Pays membres ont demandé à l'OIE de fixer des normes dans ce domaine, a été soulignée.

La RSR-AA a bien avancé dans les préparatifs de deux ateliers qui se tiendront dans la sous-région : un atelier sur l'harmonisation de la législation vétérinaire (6-8 juillet 2015) et un atelier sur la préparation des dossiers de demande de reconnaissance de statut « indemne » au regard d'une maladie (28-30 juillet 2015). L'atelier sur l'harmonisation de la législation vétérinaire est piloté par le Siège de l'OIE aux côtés du programme VET-GOV (« renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique ») de l'UA-BIRA ; il a pour objectif d'aider les pays membres de la SADC à moderniser et à harmoniser leur législation vétérinaire afin d'asseoir leur cohésion et de satisfaire aux normes de l'OIE. L'atelier sur la préparation des dossiers de demande de reconnaissance de statut est conçu pour doter les Pays membres des connaissances nécessaires à la préparation des dossiers de demande de reconnaissance par l'OIE de leur statut sanitaire « indemne », en prenant comme exemples la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants.

Le Docteur Samaké a ensuite dressé la liste des activités dans lesquelles la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique (RSR-AE) a été impliquée, à savoir :

- Réunion du comité conseil de l'UA-BIRA ;
- Réunion du comité de pilotage du projet de l'UA-BIRA pour la participation des nations africaines aux activités des organisations de normalisation sanitaire et phytosanitaire (projet PAN-SPSO) (élaboration des normes, accord SPS) ;
- Plan national de mesures pour la réduction des risques pour le bétail en cas de catastrophe : étude préliminaire commandée par *World Animal Protection* et l'Association vétérinaire du Kenya (KVA) ;

- Lancement de la 2^e édition du manuel *LEGS – Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage* ;
- « Une seule santé : impact, mesures et paramètres ». Vetworks Eastern Africa, en coopération avec le Groupe pour le développement de l'élevage de l'Université de Reading (Royaume-Uni), sur financement de la Fondation Bill & Melinda Gates ;
- Projet pour la surveillance généralisée de la résistance aux antimicrobiens en Ouganda par le groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance généralisée de l'antibiorésistance (OMS-AGISAR). Université Makerere ;
- « Resserrons les liens entre vétérinaires et para-professionnels vétérinaires en Afrique ». Trois réunions de coordination avec GALVmed et l'Association africaine des techniciens vétérinaires (AVTA) en prévision du séminaire régional sur les para-professionnels vétérinaires qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) en septembre 2015 ;
- Comment faire face au syndrome ulcératif épizootique dans le bassin du Congo ; mesures de prévention dans les pays riverains directement menacés. Réunions de coordination avec le personnel du projet FishGov de l'UA-BIRA ;
- Conférence internationale FAO/OIE pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants ;
- Conférence inter-régionale FAO/OIE sur la fièvre de la Vallée du Rift dans la Corne de l'Afrique et au Moyen-Orient : « nouvelles options commerciales, de prévention et de lutte » (aux côtés de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient) ;
- Station de quarantaine à l'export « Berbera II », à Berbera (Somalie). Visite officielle de l'OIE (aux côtés de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient) ;
- Réunion annuelle des CVOs en préparation de la Session générale de l'OIE (position commune). UA-BIRA (PAN-SPSO) ;
- Réunion du comité de pilotage du projet « Brisons les obstacles, facilitons les échanges » du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), sur financement du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC/STDF) ;
- Réunion du comité de pilotage du projet « Bee Health » (ICIPE⁴⁷ et UA-BIRA) financé par la Commission européenne ;
- Formation conjointe sur les obstacles sanitaires, phytosanitaires et techniques au commerce, par l'OMC et le Centre pour le développement de l'élevage et des zones pastorales (ICPALD) de l'IGAD⁴⁸.

Le Docteur Samaké a précisé que les activités de la RSR-AE ont été très impactées par l'absence, pour raisons de santé, du Représentant sous-régional, le Docteur Walter Masiga, entre janvier et mars 2015. Le Docteur Masiga a repris ses fonctions début avril.

Pour finir, le Docteur Samaké a signalé que la prolongation du projet VET GOV a récemment été approuvée, sans coût additionnel.

5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- “Faire de l'éradication mondiale de la rage transmise par le chien un objectif à notre portée”

⁴⁷ ICIPE : Centre international de la physiologie de l'insecte et de l'écologie

⁴⁸ IGAD : Autorité intergouvernementale pour le développement

6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

Le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) a été retenu pour la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique :

- “Pastoralisme : opportunités pour l'élevage et défis pour les Services Vétérinaires”

7. Recommandations de la 21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Rabat, Maroc, du 16 au 20 février 2015

Le Docteur Theogen Rutagwenda, Délégué du Rwanda et Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a rappelé quels ont été les résultats de la 21^e Conférence de la Commission régionale.

Le Docteur Rutagwenda a décrit les principales recommandations émanant des discussions qui ont fait suite à la présentation de chacun des Thèmes techniques.

Le Thème technique I a été préparé par le conférencier, avec la collaboration du Siège de l'OIE, sur la base des réponses des Pays membres à un questionnaire qui leur avait été adressé. Le sujet en était : « Impact des maladies animales sur la productivité et la santé publique en Afrique ». Il en a résulté l'adoption d'une recommandation qui pointe un certain nombre d'actions à mener, notamment : que les Pays membres prennent en considération la méthodologie publiée par l'OIE ainsi que les résultats des analyses économiques lors de la définition des priorités et de la planification des programmes de contrôle et d'éradication des maladies animales ; que les Pays membres profitent du Processus PVS de l'OIE, notamment de l'analyse des écarts PVS, pour faire valoir la nécessité d'allouer des ressources nécessaires aux Services vétérinaires ; que l'OIE et ses Pays membres explorent le champ des possibilités offertes, y compris les partenariats public/privé, afin d'améliorer l'implication des éleveurs et de tous les acteurs du secteur de l'élevage dans la surveillance et le contrôle des maladies ; que l'OIE renforce son engagement, notamment auprès des points focaux nationaux, afin d'améliorer, entre autres, la notification des maladies animales.

En ce qui concerne le Thème technique II, dont le sujet était : « Les mouvements transfrontaliers d'animaux et de produits d'origine animale et leur rôle dans l'épidémiologie des maladies animales en Afrique », une recommandation a été adoptée par tous les Délégués, qui propose : que l'OIE continue, grâce au Processus PVS, d'aider au renforcement des capacités des Services vétérinaires des Pays membres de la Région ; que l'OIE continue d'apporter l'appui technique et le soutien aux actions d'amélioration du statut sanitaire des pays et régions vis-à-vis des principales maladies animales transfrontalières. Il a aussi été recommandé que les Pays membres de la Région progressent dans le Processus PVS de l'OIE, notamment en faisant des demandes de missions d'évaluation PVS de suivi, de missions du Programme d'appui à la législation vétérinaire, et d'appui aux laboratoires, et que les Pays membres et les Communautés économiques régionales (CER) de la Région amorcent ou maintiennent leurs efforts pour une collaboration bilatérale et régionale durable, fondée sur la complémentarité, l'harmonisation et l'adaptation des outils de contrôle aussi bien des maladies animales que des mouvements transfrontaliers, en s'inspirant notamment des normes existantes de l'OIE.

Il a été rappelé aux Membres de la Commission que les recommandations adoptées seraient présentées pour ratification au cours de la septième séance plénière de la 83^e Session générale le 28 mai 2015, rendant leur mise en œuvre exécutoire pour l'ensemble de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.

8. Confirmation du lieu de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2017

Le Docteur Yacouba Samaké a demandé à la Namibie de confirmer l'offre d'accueillir la prochaine Conférence régionale.

La Docteure Albertina Shilongo, représentante de la Namibie, a informé la Commission régionale que son pays est d'accord pour accueillir la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, qui se tiendra à Swakopmund (Namibie), en février 2017.

9. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres de l'Afrique

La Docteure Lina Awada, Vétérinaire épidémiologiste au Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, a brièvement fait le bilan des notifications reçues par les Membres de la région à la date du 19 mai 2015.

Elle a tout d'abord fourni des données précises sur la façon dont les Membres ont rempli leur obligation de notification pour l'année 2014, en distinguant les maladies des animaux terrestres des maladies des animaux aquatiques. Elle a ensuite indiqué le pourcentage de Membres qui doivent encore des rapports ; elle les a encouragés à fournir les rapports correspondant à 2014 mais aussi aux années précédentes. Elle a insisté sur l'importance de notifier les maladies dans les délais impartis, par pays/territoire, au moyen du système WAHIS, et de fournir d'autres informations épidémiologiques ayant trait à la prévention et au contrôle des maladies.

Par ailleurs, la Docteure Awada a donné un aperçu des maladies qui ont été le plus notifiées et de celles qui ont été le moins notifiées dans la région en 2014, tant pour ce qui concerne les animaux terrestres que pour les animaux aquatiques.

La Docteure Awada a signalé que le processus de vérification des rapports par le Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale avait connu des améliorations depuis 2014, et elle en a décrit l'impact sur la quantité et la qualité des informations.

Pour finir, la Docteure Awada a présenté le succès le plus significatif enregistré dans la région sur la notification des maladies à l'OIE, et elle a présenté les personnes qui, au sein du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, sont chargées de valider les rapports de la région Afrique.

10. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)

Le Professeur Ahmed Elsayalhy, Directeur de l'UA-BIRA, a commencé sa présentation en disant que, suite à une recommandation des Ministres africains chargés de l'élevage, le Comité exécutif de l'Union africaine avait demandé à la Commission de l'Union africaine d'élaborer une Stratégie de développement de l'élevage pour l'Afrique (LiDeSA).

Il a ajouté que l'UA-BIRA et l'UA-PANVAC avaient dirigé l'élaboration de cette stratégie qui constitue un cadre pour transformer le secteur de l'élevage en Afrique sur le long terme.

Le Professeur Elsayalhy a signalé que la stratégie LiDeSA avait été approuvée en janvier 2015 par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine. Il a précisé qu'elle est conforme aux objectifs de la « Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie » (juin 2014) et aux résultats que vise le Programme de développement global de l'agriculture africaine (CAADP).

Il a ajouté que l'UA-BIRA avait obtenu un engagement financier de la part de l'Union européenne pour un programme de développement du cheptel continental (LIVE2) sur trois ans, pour renforcer les capacités systémiques des acteurs du secteur de l'élevage au niveau continental, régional et national et jeter ainsi les bases de la mise en œuvre de la stratégie LiDeSA. Un programme complémentaire destiné à coordonner les interventions au niveau national et au niveau régional est en cours de préparation en vue de mobiliser les ressources nécessaires auprès des États membres de l'Union africaine et des partenaires du développement.

Le Professeur Elsalwalhy a signalé que l'UA-BIRA et ses partenaires ont rédigé une stratégie pour la peste porcine africaine ainsi qu'un Cadre stratégique pour le contrôle progressif des maladies animales négligées en Afrique (PROCNADA) afin de garantir la coordination et l'harmonisation du contrôle des maladies animales transfrontalières. L'UA-BIRA a aidé l'IGAD à mettre sur pied une stratégie régionale pour la peste des petits ruminants (PPR) et est en train de mettre la stratégie panafricaine pour la PPR en concordance avec la stratégie mondiale.

Pour conclure, le Professeur Elsalwalhy a déclaré que l'UA-BIRA continuait à apporter son soutien aux États membres de l'Union africaine pour la gestion des systèmes d'information zoonitaire et pour la compilation et la diffusion des données sur la situation zoonitaire, en dispensant des formations et en fournissant du matériel informatique et de communication. L'UA-BIRA continue aussi d'apporter son soutien : aux activités de surveillance et de contrôle des maladies ; à la coordination de la participation de l'Afrique à l'élaboration des normes zoonitaires ; au développement d'environnements réactifs, du point de vue décisionnel et réglementaire, pour la prestation de services vétérinaires.

Commission européenne

Le Docteur Bernard Rey, représentant de la Commission européenne, a mis en avant la coopération de longue date de la Commission européenne avec les pays en développement, dans le domaine de la santé animale.

Il a déclaré que la santé animale avait son rôle à jouer dans la réalisation des principaux objectifs de développement que s'est fixé l'Union européenne, comme par exemple le renforcement des capacités de résilience des populations qui dépendent de l'élevage ou la lutte contre les retards de croissance.

Il a aussi fait un point sur la situation du portefeuille « élevage » de l'Union européenne : les objectifs stratégiques de l'Union européenne en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ont été atteints et les principaux défis et tendances du secteur de l'élevage ont été pris en compte. Le Docteur Rey a indiqué que le scénario pourrait changer rapidement, étant donné que près d'une soixantaine de pays ont choisi la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable comme domaine prioritaire à considérer au programme de l'Union européenne pour 2014-2020.

Pour finir, le Docteur Bernard Rey a souligné le soutien spécifique de l'Union européenne à une initiative majeure pour 2015, à savoir la mise en œuvre de la stratégie LiDeSA de l'Union africaine.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Le Docteur Cheikh Ly, agent régional Production et santé animales au Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, a expliqué que la FAO menait des projets dans la Région Afrique en accord avec ses objectifs stratégiques, avec les initiatives régionales et avec les cadres de programmation par pays (CPP). Il a ajouté que des travaux sur l'alerte précoce et le développement des capacités sont en cours et qu'ils ciblent plus spécialement, pour les périodes à venir : le contrôle et l'éradication de la PPR ; le contrôle de la fièvre charbonneuse, de la péripneumonie contagieuse bovine, de la peste porcine africaine et d'autres maladies ; le soutien à l'évaluation et au renforcement des laboratoires vétérinaires.

Le Docteur Ly a ajouté que les travaux de la FAO sur la santé animale et le contrôle des zoonoses intègrent désormais des approches pluridisciplinaires. Il a expliqué que des agro-industries dynamiques et des filières plus fortes, pour les denrées d'origine animale, ont été encouragées, de même que la coordination du secteur de l'élevage au moyen de politiques rationnelles de développement de l'élevage au niveau national et au niveau régional.

Pour finir, le Docteur Ly a déclaré que la FAO soutenait les réseaux et les plateformes de différentes manières, en fonction des priorités des bénéficiaires, et que ses actions en général visent à améliorer les performances des systèmes d'élevage au niveau des pays, en prenant en compte de façon appropriée l'interface animal-humain-écosystème.

Banque mondiale

Le Docteur Stéphane Forman, représentant de la Banque mondiale pour la Région Afrique, a commencé par présenter sa collègue, Docteure Myriam Chaudron, qui a intégré la Banque mondiale en 2014 et assiste pour la première fois à la Session générale. Il a ensuite rappelé que l'élevage et la santé animale jouent un rôle important dans la réalisation du double objectif de la Banque mondiale, qui est d'éradiquer la pauvreté et de favoriser une prospérité partagée.

Il a émis le constat que ceci devrait se refléter davantage dans les opérations et les investissements de la Banque mondiale. De par le monde, et suite au *Rapport sur le développement dans le monde 2008*, qui portait sur l'agriculture, les investissements de la Banque mondiale dans l'agriculture ont plus que doublé : entre 2009 et 2014 ils se sont élevés chaque année à 3 à 5 milliards USD contre moins de 2 milliards USD en 2007 et 2008, mais malheureusement les investissements dans l'élevage n'ont pas suivi la même tendance et ont peu progressé à travers le monde.

Avec 39 % des projets et plus de 1 milliard USD au cours des dix dernières années (sur 3,3 milliards USD pour le monde entier), l'Afrique est la région qui investit le plus dans le développement de l'élevage ; toutefois la santé animale, le bien-être animal et « Une seule santé » représentent moins de 10 % de ces investissements.

Le Docteur Forman a rappelé aux participants que le processus PVS de l'OIE demeure, pour la Banque mondiale, le seul outil pré-opérationnel existant pour procéder à des investissements dans le domaine du renforcement des Services vétérinaires. Il a également déclaré que les démarches que font les Chefs des Services vétérinaires et les Ministères chargés de l'élevage pour convaincre, grâce à l'outil PVS de l'OIE, les décideurs – dont les Ministères des Finances – de procéder à ces investissements, devraient être maintenues. Il a également signalé une évolution de la tendance, comme en attestent, par exemple, les deux récents projets régionaux concernant le pastoralisme – projet RPLRP pour la Corne de l'Afrique et projet PRAPS pour le Sahel –, dans lesquels les interventions relatives à la santé animale représentent 20 % du total des investissements.

Pour finir, le Docteur Forman a mis en exergue ce qu'a fait dernièrement la Banque mondiale pour aider le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria à maîtriser la récente réapparition de l'influenza aviaire hautement pathogène dans l'ouest et le centre de l'Afrique ; il a souligné la façon dont les projets en cours peuvent être mobilisés pour financer la préparation à l'urgence et à l'intervention rapide.

11. Point sur le Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP)

Au début de son exposé, le Docteur David Sherman, coordonnateur du Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP), a indiqué que ce programme fait partie intégrante du processus PVS de l'OIE et qu'il donne aux Pays membres de l'OIE l'opportunité d'évaluer la qualité et la portée de leur législation vétérinaire au moyen de missions « d'identification de la législation vétérinaire » ainsi que l'opportunité de poursuivre leurs efforts de réforme de leur législation dans le cadre d'accords spécifiques.

Il a expliqué que la législation vétérinaire est un élément essentiel de l'infrastructure d'une nation, qu'elle confère aux Services vétérinaires les pouvoirs et l'autorité nécessaire pour mener à bien, avec efficacité, les fonctions primordiales qui sont les leurs dans le domaine vétérinaire, pour garantir la sécurité sanitaire et promouvoir le bien public.

Le Docteur Sherman a signalé que, depuis la 82^e Session générale tenue en mai 2014, 6 nouvelles demandes de missions d'identification de la législation vétérinaire ont été reçues (5 pour l'Afrique et 1 pour l'Asie) et 7 missions ont été effectuées (4 en Afrique, 1 en Asie, 1 dans les Amériques et 1 en Europe). À la date du 18 mai 2015, un total de 62 missions d'identification de la législation vétérinaire ont été demandées, 43 missions ont été effectuées et 39 rapports de mission ont été reçus ; par ailleurs, un total de 12 demandes d'accord sur la législation vétérinaire ont été reçues et 9 accords sont d'ores et déjà entrés en vigueur.

Il a ajouté que l'OIE s'est beaucoup impliqué dans des activités d'harmonisation de la législation vétérinaire au niveau régional à travers un partenariat avec l'UA-BIRA et la FAO dans le cadre du programme VET-GOV (« renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique »). Deux séminaires pour l'harmonisation de la législation sur le contrôle des maladies animales ont été organisés au niveau de communautés économiques régionales : le premier pour les pays de la CEEAC⁴⁹ à Yaoundé (Cameroun) du 27 au 31 octobre 2014 et le second pour l'IGAD à Khartoum (Soudan) du 23 au 27 novembre 2014. Deux autres séminaires sur l'harmonisation de la législation vétérinaire régionale sont prévus : l'un pour l'UMA⁵⁰ à Tunis (Tunisie) du 8 au 12 juin 2015 et le second pour la SADC à Maseru (Lesotho) du 6 au 10 juillet 2015.

Par ailleurs, le Docteur Sherman a indiqué que la législation vétérinaire est un sujet qui a été introduit dans les séminaires destinés aux points focaux OIE pour la sécurité sanitaire des aliments en phase de production. Il a précisé que la première formation de ce type a eu lieu à Hanoi (Vietnam) du 24 au 26 juin 2014, pour les points focaux de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie. Pour la région des Amériques une formation est prévue au Mexique en septembre 2015. Pour la région Europe il est probable qu'une formation similaire ait lieu en novembre 2015.

Il a ensuite signalé qu'une réédition (deuxième édition) du manuel des experts VLSP a été préparée et achevée depuis la dernière Session générale. Ce manuel comprend trois volumes : Volume 1 – *Technical guidance* [Guide technique] ; Volume 2 – *Procedures for veterinary legislation identification missions and veterinary legislation agreements* [Procédures à suivre pour les missions d'identification de la législation vétérinaire et les accords sur la législation vétérinaire] ; Volume 3 – *Working examples of primary veterinary legislation* [Exemples pratiques de lois fondamentales en matière vétérinaire]. Il est actuellement disponible en anglais ; sa traduction en français et en espagnol est en cours.

Par ailleurs, le Docteur Sherman a indiqué qu'un séminaire a été organisé avec succès à Paris du 24 au 26 mars 2015 afin de former de nouveaux experts VLSP. L'objet de ce séminaire était double : d'une part, augmenter le nombre d'experts disponibles pour mener des missions VLSP ; d'autre part, adjoindre des avocats et des juristes à l'équipe d'experts, de façon à ce que les prochaines missions incluent des personnes disposant d'une expertise technique vétérinaire et juridique. Au total, 45 personnes ont participé à cette formation, dont 8 experts vétérinaires déjà inclus dans l'équipe, 12 nouveaux apprenants qui étaient des vétérinaires et 15 nouveaux apprenants qui étaient des avocats ou des juristes. Cette formation était entièrement basée sur la nouvelle édition du manuel des experts VLSP.

Pour finir, le Docteur Sherman a précisé que 14 demandes de mission d'identification de la législation vétérinaire restent à satisfaire, mais que, grâce à l'équipe renforcée d'experts VLSP maintenant disponible, toutes ces missions seront planifiées et menées à bien avant la 84^e Session générale.

12. Le point sur l'application du concept de niveau supérieur de santé et de performances (concept « HHP ») pour les chevaux de compétition et sur les études justificatives pour certaines maladies

La Docteure Susanne Münstermann, Chargée de projet au Service scientifique et technique de l'OIE, a tout d'abord rappelé à l'assistance que le chapitre 4.16 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, qui décrit les principes généraux du concept de sous-population de chevaux à statut sanitaire élevé (chevaux « HHP »), a été approuvé en mai 2014.

Elle a expliqué que, depuis la dernière Session générale, ce concept a été amélioré par le Groupe *ad hoc* sur les déplacements internationaux de chevaux de compétition, et qu'un modèle de certificat vétérinaire pour les chevaux HHP a été élaboré et a été diffusé aux Membres pour

⁴⁹ CEEAC : Communauté économique des États de l'Afrique centrale

⁵⁰ UMA : Union du Maghreb arabe

commentaires ; ce modèle de certificat décrit les exigences zoosanitaires uniformes qui s'appliqueraient dans le monde entier aux déplacements temporaires (pour une durée n'excédant pas 90 jours) des chevaux HHP.

La Docteure Münstermann a signalé que d'autres documents de référence importants ont été préparés, notamment : des lignes directrices pour la mise en place de zones indemnes de maladies des équidés (zones « EDFZ »), des lignes directrices sur la biosécurité, et une note explicative sur le certificat vétérinaire. Ces documents seront encore retravaillés avant d'être mis à la disposition des Membres parallèlement aux procédures de commentaires et d'adoption.

Elle a précisé que les principes généraux qui sous-tendent le certificat vétérinaire et les zones EDFZ ont été testés avec succès lors des Jeux asiatiques qui se sont déroulés à Incheon (Rép. de Corée) en septembre-octobre 2014.

Elle a également informé les Délégués que les Autorités vétérinaires du Brésil ont publié un certificat vétérinaire HHP adapté qui sera utilisé dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2016 et lors des épreuves tests prévues en 2015, et que les autorités brésiliennes sont en train d'établir une EDFZ spécifique pour ces différentes manifestations.

La Docteure Münstermann a indiqué que d'autres pays (Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan) ont sollicité l'assistance technique de l'OIE pour mettre en place des EDFZ afin d'accueillir des manifestations équestres internationales auxquelles pourraient prendre part des chevaux venus d'Europe et d'ailleurs.

La Docteure Münstermann a ajouté que l'OIE a lancé un appel à propositions pour que soient menés des projets de recherche et des études scientifiques spécifiques sur la grippe équine, la peste équine et la morve, qui permettront d'asseoir encore davantage les bases scientifiques de la mise en pratique du concept HHP. Les propositions seront sélectionnées début juin et les travaux devraient débuter peu après.

Pour finir, la Docteure Münstermann a fait état de la situation particulière dans laquelle se trouvent de nombreux pays d'Afrique du fait de la présence endémique de la peste équine.

Elle a fait remarquer que le groupe ad hoc de l'OIE a accordé une attention spéciale à cette situation et a prévu, dans le certificat vétérinaire HHP, des dispositions pour l'importation de chevaux à partir de pays atteints par la peste équine. Il convient toutefois de mener des travaux pour renforcer les bases scientifiques des mesures proposées, tels que la validation du dépistage par PCR pour les chevaux destinés à l'exportation ou encore l'élaboration d'un vaccin dont l'utilisation serait acceptable dans les pays où la maladie n'est pas endémique. La Docteure Münstermann a ajouté que les études scientifiques évoquées précédemment devraient s'avérer utiles à cet égard.

13. Suivi concernant la Conférence internationale sur la PPR tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mars 2015

Le Docteur Joseph Domenech, Conseiller auprès du Service scientifique et technique de l'OIE, a rappelé aux participants que, en application de la Résolution n° 24 adoptée par l'Assemblée lors de la 82e Session générale de l'OIE en mai 2014, et suite aux recommandations émanant de la 24e Session du Comité de l'agriculture de la FAO (COAG) et de la 150e Session du Conseil de la FAO à la fin de 2014, une Conférence internationale FAO/OIE pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants (PPR) s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 31 mars au 2 avril 2015. Cette conférence avait principalement pour objet de présenter la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR préparée par l'OIE et la FAO. L'adoption de cette stratégie par les participants a jeté les bases du lancement d'un programme conjoint OIE/FAO pour le contrôle et l'éradication de la PPR à l'horizon 2030.

14. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)

Bureau de la Commission régionale

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Président : Dr Komla Batassé Batawui (Togo)
Vice-Président : Dr Theogen Rutagwenda (Rwanda)
Vice-Président : Dr Karim Boughalem (Algérie)
Secrétaire général : Dr Gaston Djonwe (Cameroun)

Conseil

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Botlhe Michael Modisane (Afrique du Sud)
Dr Nicholas Kauta (Ouganda)

Commissions spécialisées de l'OIE

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Pr Emmanuel Couacy Hymann (Côte d'Ivoire)

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Gideon Brückner (Afrique du Sud)
Dr Baptiste Dungu (Rép. du Congo)

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Dr Mehdi El Harrack (Maroc)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Dr Maxwel Barson (Zimbabwe)

La réunion a officiellement pris fin à 18 h 40.

.../Annexe

Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, lundi 25 mai 2015

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique
3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE
4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE pour l'Afrique australe, l'Afrique du nord, et l'Afrique de l'est et la corne de l'Afrique
5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017
6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique
7. Recommandations de la 21^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Rabat, Maroc, du 16 au 20 février 2015
8. Confirmation du lieu de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2017
9. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres de l'Afrique
10. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
11. Point sur le Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP)
12. Le point sur l'application du concept de niveau supérieur de santé et de performances (concept « HHP ») pour les chevaux de compétition et sur les études justificatives pour certaines maladies
13. Suivi concernant la Conférence internationale sur la PPR tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mars 2015
14. Proposition de candidatures pour les élections

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LES AMÉRIQUES**

Paris, 25 mai 2015

La Commission régionale de l'OIE pour les Amériques s'est réunie le 25 mai 2015 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. Ont participé à cette réunion 107 personnes, dont les Délégués et observateurs de 25 Pays Membres de cette Commission et les représentants de 11 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, Paraguay, République Dominicaine, Trinité et Tobago, Uruguay.

Organisations internationales / régionales : Banque mondiale, CVP⁵¹, FAO, FIAH, IICA⁵², OIRSA⁵³, OIV, OPS⁵⁴-PANAFTOSA⁵⁵, SSAFE⁵⁶, WAP⁵⁷, WFO⁵⁸.

La réunion était présidée par le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques, Délégué du Brésil et Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, assisté du Docteur Luis Osvaldo Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques, et du Docteur Carlos Correa Messuti, Délégué de l'Uruguay et ancien Président de l'Assemblée mondiale des Délégués.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, figurant en annexe, a été adopté à l'unanimité.

2. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE

Le Docteur Correa Messuti, Délégué de l'Uruguay et ancien Président de l'Assemblée mondiale des Délégués, a rappelé aux participants que les membres du Conseil de l'OIE avaient un rôle de porte-parole pour faire remonter à l'OIE les questions préoccupant la région, y compris celles afférentes à la logistique de la présente Session générale, et veiller ainsi à ce que celles-ci soient traitées comme il se doit.

Il a également exhorté les pays à participer activement au processus d'élaboration et d'adoption des normes de l'OIE en adressant leurs commentaires sur les rapports des Commissions spécialisées et, en particulier, en continuant à participer aux conférences en ligne organisées par la Représentation régionale de l'OIE pour les Amériques.

⁵¹ CVP : Comité vétérinaire permanent du Cône Sud

⁵² IICA : Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture

⁵³ OIRSA : Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale

⁵⁴ OPS : Organisation panaméricaine de la santé

⁵⁵ PANAFTOSA : Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse

⁵⁶ SSAFE : Des aliments sains partout et pour tous

⁵⁷ WAP : Société mondiale pour la protection des animaux

⁵⁸ WFO : Organisation internationale des agriculteurs

Le Docteur Correa Messuti et le Docteur Clifford ont rappelé aux participants la tenue d'élections au cours de la 83^e Session générale afin de choisir le nouveau Directeur général de l'OIE et les membres du Conseil, des Commissions spécialisées et des Commissions régionales.

Pour finir, ils ont passé en revue la liste des candidats aux Commissions spécialisées, qui avait fait l'objet de discussions lors de la dernière réunion du Conseil la semaine précédant la Session générale. Ils ont précisé que la Commission approuverait la liste de candidats proposée lors du processus de sélection des candidats qui se déroulerait plus tard au cours de la réunion.

3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques

Le Docteur Figueiredo Marques, Délégué du Brésil et Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, a fait savoir que le Bureau s'était réuni par deux fois dans ses locaux au cours de la dernière période. Ce fut l'occasion d'aborder des questions tant administratives que techniques et d'assurer le suivi des conclusions issues de la 22^e Conférence régionale qui s'était tenue au Mexique.

Le Président de la Commission régionale a informé les participants des deux dernières réunions du Bureau de la Commission régionale, qui se sont tenues du 5 au 7 août 2014 et du 12 au 13 mars 2015. Il a ajouté que le système de vidéoconférence mis en place par la Représentation régionale continuait à être utilisé pour organiser des réunions techniques sur des questions particulières et encourager une participation accrue des Délégués notamment lors de la formulation de commentaires sur les textes de l'OIE.

Pour ce qui est des aspects techniques, le Docteur Figueiredo Marques a précisé qu'il avait été convenu de diffuser à tous les Délégués le calendrier des réunions tenues et prévues dans la région en 2015, notamment : l'atelier adressé aux points focaux pour le bien-être animal (Bolivie) ; l'atelier adressé aux points focaux pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production (Mexique) ; et le séminaire du Comité des Amériques pour les médicaments vétérinaires (CAMEVET) (Guatemala). Parmi les autres manifestations organisées par les pays de la région figuraient : la réunion sous-régionale sur l'antibiorésistance adressée aux Délégués et points focaux des Pays Membres de l'OIE ainsi qu'aux ministres de la santé des pays du Marché commun du Sud (MERCOSUR) en avril 2015 ; le séminaire sur l'influenza aviaire prévu aux États-Unis d'Amérique en juin 2015 ; et le 17^e Symposium international de l'Association mondiale des spécialistes des laboratoires de diagnostic vétérinaire au Canada, qui se tiendra également en juin 2015.

Concernant les activités mises en place afin de soutenir les Membres, le Docteur Figueiredo Marques a attiré l'attention sur la réunion virtuelle organisée sur le thème de l'influenza aviaire, commanditée par les Délégués des États-Unis d'Amérique et du Canada. Celle-ci a permis de diffuser rapidement des informations de première main sur la situation de l'influenza aviaire sur le continent. Puis, il a rappelé qu'il était important que les pays des Amériques jouent un rôle actif dans les discussions. Il a également saisi cette occasion pour commenter brièvement les discussions afférentes aux progrès accomplis quant à la situation de la fièvre aphteuse sur l'ensemble du continent, l'objectif ultime étant de parvenir au statut indemne de la maladie sans vaccination.

Il a ajouté que, conformément aux années précédentes, une réunion avait été organisée le dimanche précédant la Session générale (dans le cas présent, le 24 mai 2015) afin de discuter des normes en cours d'examen et adopter une position régionale.

Il a conclu en saluant les efforts remarquables déployés par les Docteurs Luis Barcos, Montserrat Arroyo Kuribreña et Martín Minassian, ainsi que le travail d'équipe mené afin de renforcer les mesures prises par les pays des Amériques.

4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIIE pour les Amériques et de la Représentation sous-régionale de l'OIIE pour l'Amérique centrale

Le Docteur Barcos, Représentant régional de l'OIIE pour les Amériques, a résumé les activités de la Représentation régionale (Buenos Aires) et de la Représentation sous-régionale (Panama).

Le Docteur Barcos a indiqué que le Bureau de la Commission régionale se réunirait régulièrement afin d'assurer le suivi : de l'état d'avancement du programme de travail pour les Amériques ; des conclusions issues de la Conférence régionale organisée au Mexique en 2014 ; et de l'organisation de la prochaine conférence régionale qui se tiendra en Bolivie du 14 au 18 novembre 2016.

Il a ajouté que la participation des Pays Membres au processus d'actualisation des normes de l'OIIE serait encouragée dans le cadre des actions suivantes : renforcement des capacités des Services vétérinaires, y compris ceux chargés de la santé des animaux aquatiques ; séminaires destinés aux Délégués et aux points focaux nationaux ; et promotion des missions relevant du processus PVS de l'OIIE. Il a également souligné l'utilité des réunions menées par téléconférence pour résoudre des points particuliers.

Le Docteur Barcos a passé en revue l'état du Réseau de laboratoires des Amériques et les modifications qui seraient apportées à la base de données. Puis, il a demandé aux Délégués de soutenir leurs points focaux en leur fournissant des informations et en actualisant ces dernières afin qu'ils puissent les utiliser au mieux.

Il a ensuite évoqué les résultats positifs issus de la réunion sous-régionale sur l'antibiorésistance adressée aux Délégués de l'OIIE, aux points focaux nationaux de l'OIIE pour les produits vétérinaires et aux ministres de la santé du MERCOSUR, et a insisté sur la nécessité pour les Services vétérinaires et les ministères de la santé aux Amériques de mener une action concertée.

Il a fait état des efforts consentis afin d'encourager l'adhésion des pays de la sous-région des Caraïbes qui ne sont pas encore membres de l'OIIE, notamment des visites sont prévues dans ces pays afin de rencontrer les hauts-responsables, le tout avec le soutien de la Commission régionale. Il a annoncé que le Brésil avait décidé d'assumer les frais d'adhésion de ces pays pendant une période d'au moins deux ans.

Le Docteur Barcos a présenté les conclusions de la réunion du Comité de pilotage régional du Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs), au cours de laquelle les indicateurs de performance actualisés avaient été présentés. Il a rendu compte des activités menées afin de veiller à la bonne mise en œuvre des normes de l'OIIE sur la fièvre aphteuse, notamment des missions d'experts déployées sur place et de l'interaction avec les organisations tant régionales qu'internationales concernant la Stratégie mondiale FAO/OIIE de contrôle de la fièvre aphteuse.

Il a présenté les résultats issus d'une enquête menée sur la Stratégie régionale en faveur du bien-être animal, qui ont mis en lumière la nécessité de renforcer les capacités de la région afin d'aboutir à une mise en œuvre efficace de la stratégie.

Il a également fait état des actions menées dans la région en matière d'enseignement vétérinaire, qui continuent à requérir la participation tant des universités que des Organismes statutaires vétérinaires (OSV) ainsi qu'une bonne liaison entre eux.

Il a ensuite présenté un nouveau projet de l'OIIE, à savoir les Olympiades des connaissances, qui seront ouvertes aux étudiants et praticiens privés dans les Amériques en collaboration avec les universités et les OSV. Ces « Olympiades » se composeront de séries de questions éliminatoires qui aboutiront à la sélection d'un grand vainqueur pour le continent et ce, dans chaque catégorie. Les gagnants seront ensuite conviés à la Session générale et auront la possibilité d'effectuer des visites éducatives et scientifiques en mai 2016. Ce projet attend d'être approuvé par la hiérarchie de l'OIIE.

Pour ce qui est de la communication, il a présenté la dernière version du site Internet de la Représentation régionale, qui offre une plateforme permettant de diffuser des informations pertinentes à l'intention des pays de la région.

Le Docteur Barcos a détaillé en conclusion le programme des activités prévues pour l'année en cours, en remerciant les Pays Membres qui apportent leur soutien financier.

5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017

La Commission régionale a proposé d'inscrire le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux membres) à l'ordre du jour de la 85^e Session générale :

- « Traçabilité des produits vétérinaires s'inscrivant dans une stratégie d'utilisation responsable »

6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques

La Commission régionale a proposé d'inscrire le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux membres) à l'ordre du jour de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques :

- « Mise en place et maintien de la traçabilité animale : un défi à relever pour le commerce international »

7. Recommandations de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui s'est tenue à Guadalajara, Mexique, du 10 au 14 novembre 2014

Le Docteur Figueiredo Marques, Délégué du Brésil, a indiqué que la recommandation issue du thème technique I intitulé « *La formation vétérinaire relative aux animaux aquatiques et son impact sur les stratégies de contrôle des maladies des animaux aquatiques, dans la région* » reposait sur la nécessité de promouvoir l'acquisition des compétences recommandées par l'OIE dans le cadre de l'enseignement vétérinaire dispensé en santé des animaux aquatiques et ce, tant au niveau de la formation initiale que continue.

Parmi les recommandations s'adressant aux Autorités vétérinaires figuraient la nécessité de renforcer la formation vétérinaire tant initiale que continue des professionnels responsables de la santé des animaux aquatiques, ainsi que la participation aux réseaux régionaux existants, de concert avec la mise en œuvre de l'Outil de l'OIE pour l'évaluation des performances des Services chargés de la santé des animaux aquatiques. Quant à l'OIE, il lui avait été recommandé de renforcer la formation des points focaux nationaux pour les animaux aquatiques dans les domaines suivants : l'analyse des risques ; l'organisation des Services vétérinaires ; les produits pharmaceutiques ; les procédures de certification ; et les compétences en matière de communication.

Concernant le thème technique II intitulé « *Mise en œuvre du concept de compartimentation : expérience pratique et perspectives* », le Docteur Figueiredo Marques a précisé qu'il était important de promouvoir l'usage de la compartimentation en tant qu'outil indispensable pour définir et gérer les sous-populations animales présentant un statut sanitaire spécifique, conformément aux normes de l'OIE. Il a ajouté que la compartimentation pouvait également servir d'outil dans le cadre de la prévention, de la gestion et de l'éradication des maladies animales, ainsi que de base pour poursuivre l'exportation d'animaux et de produits d'origine animale lorsqu'un pays devait faire face à l'apparition d'un foyer de maladie.

Il a été recommandé aux Pays Membres d'envisager d'utiliser la compartimentation en tant que mesure de facilitation des échanges et outil permettant à la fois de protéger la santé animale en améliorant la biosécurité et de réduire tant la probabilité d'apparition d'un foyer de maladie que ses répercussions. De plus, il a été recommandé à l'OIE de promouvoir l'usage de la

compartimentation dans les Pays Membres en participant au renforcement de leurs capacités et en diffusant des modèles de réussite et de bonnes pratiques ayant trait à la mise en œuvre de la compartimentation conformément aux normes de l'OIE.

8. Confirmation de la date et du lieu de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui se tiendra en novembre 2016

Le Délégué de la Bolivie a confirmé la proposition de son pays d'accueillir la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques. Celle-ci se tiendra à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie) du 14 au 18 novembre 2016.

9. Défis du sixième Plan stratégique de l'OIE

Le Docteur Correa Messutti, Délégué de l'Uruguay et ancien président de l'Assemblée mondiale des Délégués, a en collaboration avec le Docteur Clifford, Délégué des États-Unis d'Amérique et membre du Conseil, présenté brièvement le sixième Plan stratégique de l'OIE et les défis qu'il faudra relever.

Pour commencer, ils ont présenté certains aspects fondamentaux, tels que les antécédents et l'impact du Plan stratégique sur les activités de l'OIE. Ils ont également décrit les principales étapes qui ont mené à l'élaboration de ce sixième Plan stratégique qui orientera les travaux de l'OIE pour toute la période de 2016 à 2020.

Poursuivant leur présentation, ils ont fourni un aperçu des objectifs stratégiques du sixième Plan stratégique de l'OIE, à savoir : assurer la santé et le bien-être des animaux par une gestion adaptée des risques ; établir la confiance par la communication ; renforcer les capacités et la durabilité des Services vétérinaires.

Ils ont ensuite brièvement décrit les perspectives de l'OIE à l'horizon 2020, en mettant l'accent sur les priorités essentielles de la période 2016-2020 couverte par le Plan.

Les Docteurs Correa Messutti et Clifford ont particulièrement insisté sur les principaux défis auxquels l'OIE doit faire face, notamment les préoccupations sanitaires et les questions de société et d'environnement. À cet égard, ils ont souligné la nécessité de moderniser la gouvernance de l'Organisation afin de s'assurer que ses organes statutaires soient en mesure de relever tous ces défis.

Ils ont présenté les différents programmes et activités que l'OIE a mis en œuvre ou prévoit de mettre en œuvre afin de relever ces défis et de répondre ainsi aux attentes des Pays membres. En outre, ils ont présenté brièvement plusieurs propositions visant à consolider l'excellence scientifique des travaux menés par l'OIE. Ils ont souligné l'engagement de l'OIE en faveur de la transparence de ses activités ; ils ont également souligné l'importance des outils de communication et de l'actualisation des procédures afin de garantir une bonne gestion administrative de l'OIE.

Ils ont rappelé à la Commission régionale l'importance, pour l'OIE dans son ensemble, de la réalisation des objectifs du sixième Plan stratégique, car la préservation de la crédibilité et de la légitimité de l'Organisation y est assujettie.

En guise de conclusion, les Docteurs Correa Messutti et Clifford ont remercié les Délégués qui ont contribué à l'élaboration du sixième Plan stratégique de l'OIE. Leurs précieuses remarques et l'excellent travail réalisé par le Conseil et les experts qui l'ont soutenu ont permis de finaliser une version provisoire solide, en vue de son adoption dans le courant de la semaine.

10. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres des Amériques

La Docteure Paula Cáceres-Soto, Chef du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, a brièvement fait le bilan des notifications reçues par les Membres de la région à la date du 19 mai 2015.

Elle a tout d'abord fourni des données précises sur la façon dont les Membres ont rempli leur obligation de notification pour l'année 2014, en distinguant les maladies des animaux terrestres des maladies des animaux aquatiques. Elle a ensuite indiqué le pourcentage de Membres qui doivent encore des rapports ; elle les a encouragés à fournir les rapports correspondant à 2014 mais aussi aux années précédentes. Elle a insisté sur l'importance de notifier les maladies dans les délais impartis, par pays/territoire, au moyen du système WAHIS, et de fournir d'autres informations épidémiologiques ayant trait à la prévention et au contrôle des maladies.

Par ailleurs, la Docteure Cáceres-Soto a donné un aperçu des maladies qui ont été le plus notifiées et de celles qui ont été le moins notifiées dans la région en 2014, tant pour ce qui concerne les animaux terrestres que pour les animaux aquatiques.

La Docteure Cáceres-Soto a signalé que le processus de vérification des rapports par le Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale avait connu des améliorations depuis 2014, et elle en a décrit l'impact sur la quantité et la qualité des informations.

Pour finir, la Docteure Cáceres-Soto a présenté le succès le plus significatif enregistré dans la région sur la notification des maladies à l'OIE, et elle a présenté les personnes qui, au sein du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, sont chargées de valider les rapports de la région Amériques.

Les Délégués du Mexique, d'Haïti, du Canada et du Brésil ont remercié la Docteure Paula Cáceres-Soto et le personnel technique du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale pour le soutien qu'ils ont apporté et la détermination dont ils font preuve afin de résoudre les difficultés rencontrées par les pays lors de la notification de maladies, notamment en ne cessant de maintenir un contact direct tant avec les Délégués que les points focaux pour la notification des maladies animales.

11. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE

Proposition émise par les États-Unis d'Amérique

Le Docteur Michael David a, au nom du Docteur John Clifford, Délégué des États-Unis d'Amérique, présenté à la Commission régionale la candidature du Centre pour la sécurité alimentaire et la santé publique (Center for Food Security and Public Health ou CFSPH) de l'Université d'État de l'Iowa au statut de Centre collaborateur de l'OIE pour « l'enseignement vétérinaire en ligne ».

Le Docteur David a présenté brièvement le Centre et ses activités, puis a indiqué que les informations complètes figuraient dans le document de travail de la réunion.

La Commission a souscrit à la proposition des États-Unis d'Amérique, qui sera soumise à l'approbation du Conseil et puis de l'Assemblée mondiale des Délégués en 2016.

12. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP)

Le Docteur Edgardo Vitale, Secrétaire technique du CVP, a commencé sa présentation en indiquant que le CVP se composait des Services vétérinaires officiels de ses pays membres. Il a ajouté que ses 12 années de travail ininterrompu lui avaient permis d'assumer le rôle de principale organisation responsable de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments dans la sous-région.

Le Docteur Vitale a indiqué que l'une des principales activités du CVP avait consisté à préparer la seconde phase du plan d'action pour un MERCOSUR indemne de fièvre aphteuse (PAMA), qui avait été présentée au MERCOSUR pour approbation fin avril 2015. Il a précisé que la première phase du plan avait été couronnée de succès.

Il a ajouté que les activités du CVP avaient été conduites en toute transparence et en s'appuyant sur les progrès accomplis dans la région à l'égard de la situation de la fièvre aphteuse. Il a attiré l'attention sur le fait que le dernier foyer de fièvre aphteuse remontait à plus de trois ans (janvier 2012) et que les progrès observés devaient s'accompagner d'actions afin d'assurer l'évolution favorable de la situation zoonositaire. Le Docteur Vitale a expliqué qu'une phase finale d'éradication de la fièvre aphteuse avait été prévue et que, puisque 85 % de la région étaient indemnes de la maladie avec vaccination, les pays avaient tendance à adopter des mesures accrues de surveillance de la fièvre aphteuse fondées sur le risque, auxquelles participaient les vétérinaires officiels et privés ainsi que les exploitants, afin de progresser vers le statut indemne de fièvre aphteuse sans vaccination.

Dans le cadre des efforts déployés en vue de renforcer les Services vétérinaires officiels, le Docteur Vitale a indiqué que 42 professionnels avaient été formés à l'Outil de l'OIIE pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires (Outil PVS de l'OIIE), afin de leur fournir un mécanisme leur permettant d'évaluer systématiquement les Services vétérinaires officiels. Il a ajouté que l'OIIE menait actuellement des missions de suivi du processus PVS dans les pays du CVP, avec la participation d'experts du CVP en qualité d'observateurs.

Concernant le travail des groupes ad hoc du CVP, le Docteur Vitale a déclaré que les efforts consentis par le groupe ad hoc sur la sécurité sanitaire des aliments (GIdeA) avaient permis au CVP de programmer une formation et un atelier de partage des connaissances pour le second semestre 2015, afin de réduire la contamination par les organismes de type *Escherichia coli* producteurs de Shiga-toxines (STEC). Il a ajouté que le groupe ad hoc du CVP sur la santé des volailles se réunirait afin d'analyser les foyers d'influenza aviaire observés dans le nord du continent. En avril 2014, ce groupe avait procédé à la révision des programmes nationaux actuellement appliqués par les pays du CVP dans le cadre de la prévention de l'influenza aviaire et de la mise en place de mesures d'urgence en présence de la maladie, ainsi que de la stratégie régionale du CVP pour la prévention de l'influenza aviaire qui datait de 2008 et nécessitait une mise à jour.

Le Docteur Vitale a conclu sa présentation en indiquant que, afin de renforcer le Comité, les points focaux du CVP (désignés par les Chefs des Services vétérinaires) œuvraient actuellement à l'élaboration d'un Plan stratégique pour la période 2016-2020 avec l'appui méthodologique de l'IICA.

Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale (OIRSA)

L'Ingénieur Efrain Medina Guerra, Directeur général de l'OIRSA, a indiqué que la principale mission de l'Organisation consistait à soutenir les efforts déployés par ses pays membres afin d'élaborer des plans pour la santé dans le domaine agricole, pour les services de quarantaine et pour la sécurité sanitaire des aliments, contribuant ainsi au développement tant économique que social de leurs populations par le biais d'une production agricole respectueuse de la santé et de l'environnement qui facilite les échanges.

Il a fait savoir que, en 2015, l'OIRSA avait mis sur pied son Plan stratégique 2015-2025 avec les objectifs suivants : renforcer et élaborer des programmes sanitaires pour différentes espèces animales et de nouveaux types de bétail ; prévenir l'introduction de maladies émergentes et transfrontalières dans la région ; procéder à une détection précoce et mettre sur pied des mesures zoonositaire d'intervention rapide ; contrôler et, si possible, éradiquer les maladies endémiques qui sapent la productivité d'espèces animales importantes sur le plan économique et compromettent la santé publique ; soutenir la mise en œuvre de programmes sur la biosécurité, la traçabilité et le bien-être animal qui améliorent la gestion de la production et l'accès aux marchés d'espèces qui ont une importance économique ; maintenir les accords de coopération avec les organisations internationales et les pays amis afin de promouvoir la conduite d'actions au profit des pays membres de l'OIRSA.

Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse (PANAFTOSA) / Organisation panaméricaine de la santé (OPS)

Le Docteur Ottorino Cosivi, Directeur du Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse (PANAFTOSA), a présenté les activités de santé publique vétérinaire menées par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) par l'intermédiaire du PANAFTOSA, en particulier dans les domaines des zoonoses, de la sécurité sanitaire des aliments et de la sécurité alimentaire. Il a ajouté que le PANAFTOSA était un réseau unique qui intégrait à la fois les secteurs de la santé publique et de la santé animale, notamment les administrations gouvernementales, le milieu universitaire, les secteurs privé et philanthropique, ainsi que les organisations non gouvernementales et internationales.

Le Docteur Cosivi a expliqué que la coopération technique du PANAFTOSA reposait sur une équipe technique basée au Brésil, deux conseillers basés dans les sous-régions des Andes et des Caraïbes et un conseiller principal installé au siège de l'OPS à Washington DC.

En ce qui concerne la sécurité sanitaire des aliments, le Docteur Cosivi a précisé qu'un nombre croissant d'institutions dans la région contribuaient aux réseaux intersectoriels régionaux de sécurité sanitaire des aliments afin de prévenir les maladies d'origine alimentaire, notamment : le Réseau interaméricain des laboratoires d'analyse des produits alimentaires (INFAL) ; le Réseau mondial des infections d'origine alimentaire (GFN) ; et le réseau PulseNet pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Celles-ci se penchaient, plus spécifiquement, sur l'impact de l'antibiorésistance et la promotion d'une approche intégrée à laquelle participaient différents acteurs et secteurs.

Huit pays d'Amérique latine et six pays des Caraïbes œuvrent actuellement à la mise en place d'une surveillance intégrée de l'antibiorésistance sous l'égide du GFN.

Pour ce qui est des zoonoses, le Docteur Cosivi a évoqué l'application d'un Plan d'action par le PANAFTOSA en vue d'éliminer la rage humaine transmise par les chiens, qui comportait : la conduite d'exercices et de tests comparatifs entre laboratoires ; le renforcement des capacités concernant la prophylaxie post-exposition ; la mise en place d'une coopération technique directe pour les pays prioritaires ; la définition des indicateurs de surveillance des chiens ; le développement d'un outil d'aide à la décision ; la sensibilisation ; et l'inclusion des vaccins contre la rage canine dans le fonds renouvelable de l'OPS.

Il a ajouté que le PANAFTOSA fournissait également une coopération technique et encourageait et soutenait la recherche et le renforcement des capacités dans les domaines suivants : échinococcose/hydatidose ; leptospirose ; leishmaniose ; rage sylvatique ; et surveillance des réservoirs animaux et des vecteurs de la fièvre jaune.

Puis, il a présenté l'aboutissement historique de la région au regard de la fièvre aphteuse, en précisant que, pour la première fois depuis la création du PANAFTOSA en 1951, il s'était écoulé plus de trois années successives sans qu'aucun cas de fièvre aphteuse n'ait été rapporté dans la région.

Le Docteur Cosivi a informé les participants que le Comité sud-américain pour le contrôle de la fièvre aphteuse (COSALFA) avait sollicité la création d'une banque régionale d'antigènes du virus de la fièvre aphteuse et de vaccins contre la maladie, et que des options étaient en cours d'élaboration aux fins du bon fonctionnement de la banque.

Il a ajouté que le PANAFTOSA continuait à offrir une coopération technique directe aux principaux pays afin de renforcer les programmes nationaux de contrôle de la fièvre aphteuse. Il a fait savoir que l'OIE avait ainsi officiellement reconnu la Bolivie et le Paraguay indemnes de fièvre aphteuse en 2014, et que l'Équateur obtiendrait cette reconnaissance en 2015.

Le Docteur Cosivi a conclu en déclarant que les défis à relever aujourd'hui consistaient à : préserver cet accomplissement et progresser vers un hémisphère indemne de fièvre aphteuse sans vaccination ; continuer à soutenir les pays, en particulier en introduisant de nouveaux outils et mécanismes de surveillance et d'intervention d'urgence afin de répondre à la sensibilité accrue de la population au virus de la fièvre aphteuse ; et renforcer le programme national de contrôle de la fièvre aphteuse du Venezuela.

Le Délégué de Haïti a fait état de la situation alarmante de la rage canine dans son pays. Le Docteur Cosivi et les Délégués du Brésil, du Mexique et de Cuba ont déclaré qu'ils étaient prêts à aider le pays à remédier à cette situation.

Banque mondiale

Le Docteur Laurent Msellati, Responsable Agriculture Global Practice pour la région Amérique latine et Caraïbe, a présenté brièvement les programmes de la Banque mondiale dans la région, en mettant tout particulièrement l'accent sur le sous-secteur de l'élevage. Il a confirmé que, fin 2014, le portefeuille agricole dans la région Amérique latine et Caraïbe comportait 29 opérations actives dans 15 pays, soit un engagement financier de près de 2,5 milliards USD en tout, auxquelles s'ajoutaient 10 importantes activités fiduciaires se montant à 100 millions USD au total. Ce portefeuille comprend un projet particulier consacré à l'élevage (Colombie – Comment généraliser l'élevage extensif durable). Il convient de noter que pratiquement tous les projets de prêts disposent d'une composante élevage (27 des 29 projets).

Le Docteur Msellati a ajouté que les projets financés portaient sur la restauration et l'amélioration des pâturages, la traçabilité, la sécurité sanitaire des aliments, le bien-être animal et les droits fonciers. Il a illustré ses propos par trois exemples : un projet de 1 milliard USD destiné à améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés ; le soutien apporté à l'agriculture à faible émission de carbone au Brésil ; et l'appui offert au secteur privé par le biais de la Société financière internationale (IFC) afin d'investir dans des projets destinés aux éleveurs de volailles au Mexique, aux éleveurs de porcs en Équateur, et aux producteurs de viande et de produits laitiers au Brésil et au Paraguay. Il a ajouté que l'investissement toujours croissant de la Banque mondiale dans les domaines de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments tenait compte du processus PVS de l'OIE. Il a, à cet effet, donné des exemples de projets menés au cours des trois dernières années au Paraguay, en Argentine, à Haïti et au Pérou. Il a fini sa présentation en fournissant une liste de publications sur le secteur de l'élevage parues entre 2010 et aujourd'hui. Il a ajouté que la Banque mondiale augmenterait probablement son soutien financier au secteur et développerait très certainement une coopération plus étroite avec tous les acteurs contribuant au développement de l'élevage et à la santé animale, notamment avec l'OIE.

Organisation internationale des agriculteurs (WFO)

Le Docteur Luis M. Etchevehere, Président de la Société rurale argentine (SRA), Président *pro tempore* de la Fédération des associations rurales du MERCOSUR (FARM) et Directeur de l'Organisation internationale des agriculteurs pour la région Amérique latine, a commencé par déclarer que les producteurs du MERCOSUR élargi (Argentine, Brésil ; Uruguay, Paraguay ; Chili et Bolivie) s'étaient fermement engagés à produire des aliments sains et nutritifs pour une population dont la demande en protéines de meilleure qualité ne cessait de croître.

Le Docteur Etchevehere a insisté sur le fait que, en qualité d'Organisation représentant les producteurs de toutes les espèces animales, la WFO estimait que la santé était l'une des pierres angulaires d'une production animale réussie. C'était la raison pour laquelle elle encourageait à prendre toutes les mesures qui s'imposaient pour prendre soin de la santé des animaux, la protéger et la préserver de façon optimale.

Il a ajouté que la WFO recommandait que les services de santé animale soient efficaces et compétents sur le plan technologique afin de : pouvoir mettre en œuvre toutes les dispositions couvrant le diagnostic, la prévention et la baisse de l'incidence des infections ; et prendre toutes les mesures nécessaires pour se prémunir contre l'apparition de tout foyer potentiel de maladies infectieuses, contagieuses ou parasitaires.

Il a attiré l'attention sur la participation active de la WFO aux activités des organisations nationales et internationales travaillant dans le domaine de la santé animale, notamment l'OIE, le COSALFA, le Plan hémisphérique d'éradication de la fièvre aphteuse (PHEFA) et le CVP.

Concernant la fièvre aphteuse, il a souligné les progrès significatifs accomplis au cours des dernières décennies par les programmes de contrôle et d'éradication de la fièvre aphteuse. En effet, ceux-ci ont transformé les territoires et les populations de bovins où la maladie était

endémique ou épidémique, et qui présentait une forte incidence de foyers provoqués par plusieurs types du virus, en territoires et populations indemnes de la maladie, grâce à des campagnes de vaccination systématique très efficaces. Ces efforts se sont traduits par la reconnaissance internationale du statut indemne de fièvre aphteuse avec vaccination pour la grande majorité des pays de la région, tout en consolidant la position du Cône Sud en tant que fournisseur de viande bovine, pour l'ensemble du globe, considéré comme digne de confiance.

Le Docteur Etchevehere a fait part de son inquiétude concernant la capacité de plusieurs pays membres du MERCOSUR élargi (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay et Chili [membre associé]) à maintenir l'absence actuelle de fièvre aphteuse sur leur territoire compte tenu du fait que, dans l'ensemble de l'Amérique du Sud, seuls 85 % des pays sont indemnes de fièvre aphteuse. Il estimait que cette situation présentait un risque pour les pays, d'autant plus que le PHEFA envisageait d'arrêter la vaccination contre la fièvre aphteuse d'ici 2020.

Il a conclu en expliquant que les producteurs de la région estimaient que la consolidation du statut zoosanitaire obtenu par les pays, en poursuivant les activités de caractérisation des risques et en augmentant la couverture vaccinale par le biais d'une vaccination systématique, constituait une priorité. La possibilité de mettre un terme à l'utilisation de vaccins, en tant qu'outils de contrôle de la fièvre aphteuse, devait être mesurée à l'aune du risque de réintroduction de la maladie qui s'accompagnait de retombées négatives sur le développement tant économique que social des pays touchés.

13. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)

Bureau de la Commission régionale

Les Délégués de la région ont soutenu les propositions suivantes de candidats :

| | |
|-----------------------|------------------------------------|
| Président : | Docteur Guilherme Marques (Brésil) |
| Vice-président : | Docteur Miguel Azañón (Guatemala) |
| Vice-président : | Docteur Mark Trotman (Barbade) |
| Secrétaire générale : | Docteure Martine Dubuc (Canada) |

Conseil

Les Délégués de la région ont soutenu les candidats suivants :

Docteur Joaquín Delgadillo (Mexique)
Docteur Hugo Idoyaga (Paraguay)

Commissions spécialisées

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la région ont soutenu les candidats suivants, indiqués par ordre de préférence :

Docteur Gastón Funes (Argentine)
Docteur Cristóbal Zepeda (États-Unis d'Amérique)

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la région ont soutenu les candidats suivants, indiqués par ordre de préférence :

Docteur Juan Antonio Montaña Hirose (Mexique)
Docteur Ernesto Mendoza Mainegra (Cuba)

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la région ont soutenu les candidats suivants, indiqués par ordre de préférence :

Docteure Beverly Schmitt (États-Unis d'Amérique)
Docteure Ana María Nicola (Argentine)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la région ont soutenu les candidats suivants, indiqués par ordre de préférence :

Docteure Alicia Gallardo Lagno (Chili)
Docteure Joanne Constantine (Canada)

La réunion a officiellement pris fin à 19 h 45.

.../Annexe

Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LES AMÉRIQUES**

Paris, lundi 25 mai 2015

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE
3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques
4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour les Amériques et de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Amérique centrale
5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017
6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques
7. Recommandations de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui s'est tenue à Guadalajara, Mexique, du 10 au 14 novembre 2014
8. Confirmation de la date et du lieu de la 23^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui se tiendra en novembre 2016
9. Défis du sixième Plan stratégique de l'OIE
10. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres des Amériques
11. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE
12. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
13. Proposition de candidatures pour les élections

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'ASIE, L'EXTRÊME-ORIENT ET L'OCÉANIE**

Paris, le 25 mai 2015

La Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie s'est réunie le 25 mai 2015 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. Ont participé à cette réunion 122 personnes incluant des Délégués et observateurs de 26 Membres de la Commission et 3 pays observateurs, ainsi que les représentants de 1 organisation internationale :

Membres de la Commission : Afghanistan, Australie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine (Rép. pop. de), Corée (Rép. de), Corée (Rép. pop. dém. de), États-Unis d'Amérique, Fidji, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Taïpei chinois, Thaïlande.

Pays/territoires observateurs : France, Hong Kong, Royaume-Uni.

Organisations internationales/régionales : FAO

Le Docteur Zhang Zhongqiu, Délégué de la République populaire de Chine et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, a accueilli les Délégués, les observateurs et les représentants des organisations régionales et internationales, puis a présenté les Membres du Bureau de la Commission régionale.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, présenté en annexe, a été adopté à l'unanimité.

2. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE

Le Docteur Mark Schipp, Délégué de l'Australie et membre du Conseil de l'OIE, a présenté brièvement les principaux sujets que le Conseil a eu à traiter. Il a rappelé que le Conseil se réunit trois fois par an.

En ce qui concerne cette 83^e Session générale, le Docteur Schipp a signalé que le Conseil avait validé l'ordre du jour, la liste des invités d'honneur à la cérémonie d'ouverture ainsi que la liste des organisations internationales invitées à présenter leurs activités. Par ailleurs, le Conseil a examiné trois nouveaux projets d'accords : avec Interpol, avec l'Organisation mondiale des douanes et avec le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) (révision de l'accord existant).

En ce qui concerne les élections, le Docteur Schipp a indiqué que le Conseil se propose de veiller constamment à ce que le quorum soit atteint et a convenu de rappeler aux Délégués, à chaque scrutin, qu'il est important qu'ils soient présents afin de réunir le quorum.

De très importantes élections se tiendront pendant la 83^e Session générale ; à ce sujet le Docteur Schipp a indiqué que le Conseil, ayant pris acte de la nécessité de maintenir, voire d'améliorer la qualité du travail des Commissions spécialisées, s'est montré favorable à la proposition qui a été faite de tenir compte, dans cette optique d'amélioration, de l'importance des compétences critiques, de l'implication, et de l'équilibre géographique des candidats. Il a expliqué que le Conseil avait examiné les différentes candidatures afin de donner son avis sur l'éligibilité des candidats.

Par ailleurs, le Docteur Schipp a déclaré que le Conseil avait eu un entretien avec le seul candidat au poste de Directeur général, à savoir la Docteure Monique Eloit, candidate officielle de la France et de l'Union européenne, et qu'il a reconnu les mérites professionnels de la candidate eu égard à la fonction à laquelle elle postule.

En ce qui concerne le sixième Plan stratégique de l'OIE, le Docteur Schipp a indiqué que le Conseil avait étroitement participé à la préparation de ce document. Ce document a été revu en détail, afin d'en garantir le contenu dans son ensemble ainsi que la cohérence entre les différents chapitres. Il a rappelé à l'assistance que le projet de Plan stratégique a été présenté lors de la réunion de la Commission régionale qui s'est tenue au cours de la 82^e Session générale et qu'il a été débattu au sein des Bureaux des différentes Commissions régionales, avec ; autant que possible, la contribution des membres du Conseil issus des régions en question. Lors de sa réunion de février 2015 le Conseil a validé la version finale du projet de sixième Plan stratégique, avec pour objectif de le présenter cette année à l'Assemblée pour approbation.

Par ailleurs, le Docteur Schipp a fait savoir à l'assistance que le Directeur général avait proposé au Conseil, lors de sa réunion d'octobre 2014, que soit préparée une Résolution pour faire passer de six à huit le nombre de membres des Commissions spécialisées, afin de mieux répartir la charge de travail entre les différents experts, d'améliorer l'équilibre géographique au sein des Commissions et d'assouplir la contrainte actuelle qui veut que tous les membres élus soient systématiquement et physiquement présents à toutes les réunions. Le Conseil a décidé de ne pas adopter la proposition d'accroître le nombre d'experts, mais a validé la proposition d'un projet de Résolution mettant en place un système d'évaluation, à soumettre à l'Assemblée mondiale des Délégués pour approbation.

Le Docteur Schipp a également évoqué plusieurs sujets d'ordre financier et administratif, notamment la validation du rapport d'activités du Directeur général et la révision du budget de 2015 pour présentation à l'Assemblée mondiale des Délégués. Il a également déclaré que le Conseil avait validé le principe de la création d'une caisse de retraite pour le personnel des Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE. La proposition d'augmentation des contributions pour l'année 2016 a été examinée au regard des budgets des années précédentes et du sixième Plan stratégique.

Pour finir, le Docteur Schipp a fait savoir que le Conseil approuvait l'intérêt que l'OIE porte à la question des reptiles, à la fois du point de vue du bien-être animal et du point de vue de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments. Ce dossier ne sera pris en charge que si l'OIE met en place un partenariat avec le secteur privé pour financer un groupe *ad hoc* et si un(e) chargé(e) de mission est affecté(e) à ce nouveau domaine d'activité.

3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, incluant l'état d'avancement du Plan de travail régional 2016-2020

Le Docteur Zhang Zhongqiu, Délégué de la République populaire de Chine et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, a présenté les activités de la Commission.

Le Docteur Zhang a expliqué que le groupe régional, créé suite à une recommandation du Plan de travail régional 2010-2015, a continué à organiser des réunions/ des téléconférences en tant que de besoin tout en restant en contact par courriel afin de favoriser la communication et la coordination entre la Représentation régionale et la Représentation sous-régionale et les Membres de la région. Les points abordés ont également porté sur la désignation d'experts de la région comme candidats à l'élection des Commissions spécialisées.

Le Docteur Zhang a indiqué qu'il avait participé à la septième réunion du Comité de pilotage mondial du GF-TADs, qui s'est tenue à Paris en octobre 2014 en sa qualité de Président du Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique. Il a expliqué qu'à cette occasion, il avait fait un état des activités du Comité de pilotage régional pour l'Asie et le Pacifique. Le Comité de pilotage mondial avait fait le rapport de leurs activités, y compris sur le fait qu'il se livre à une révision des différents indicateurs figurant dans le Plan d'action sur cinq ans ; que le document sur le coût-efficacité des investissements en matière de prévention des maladies animales transfrontalières était en train d'être amélioré ; que le Comité avait accepté la proposition finale pour le site web du GF-TADs ; qu'une ligne directrice avait été élaborée afin d'établir des priorités pour les maladies mais qu'elle avait encore besoin d'être améliorée.

Il a évoqué plusieurs réunions importantes au niveau mondial ou régional qui se sont déroulées après la 82e Session générale de l'OIE à laquelle ont participé les Membres de la région, notamment :

- Une réunion internationale conjointe OIE-CIC⁵⁹ portant sur la détection précoce et la prévention de la peste porcine africaine et sur d'autres questions de santé animale à l'interface animaux sauvages-animaux d'élevage-homme, Paris, France, 30 juin - 1 juillet 2014 ;
- La troisième Conférence mondiale des Centres de référence de l'OIE, Incheon, République de Corée, 14-16 octobre 2014 ;
- La troisième Conférence mondiale de l'OIE sur la santé des animaux aquatiques : préparer l'avenir, Ho-Chi-Minh-Ville, Vietnam, 20–22 janvier 2015 ;
- La Conférence internationale de la FAO et de l'OIE sur le contrôle et l'éradication de la Peste des Petits Ruminants, Abidjan, Côte d'Ivoire, 31 mars - 2 avril 2015 ; et
- La 22e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, Guadalajara, Mexique, 10-14 novembre 2014.

Il a encouragé les Membres de la Commission régionale à prendre des mesures pour mettre en place les recommandations adoptées par les Pays membres de l'OIE lors de ces importantes Conférences. Il a également remercié la République de Corée et le Vietnam d'avoir accueilli ces importants événements de l'OIE qui ont sans nul doute contribué à améliorer la participation régionale.

Le Docteur Zhang a indiqué que les discussions relatives au Plan de travail régional 2016-2020 avaient progressé. Le Docteur Zhang a notamment évoqué le calendrier pour l'adoption de ce Plan lors de la 29e Conférence de la Commission régionale.

Comme cela avait été proposé lors de la réunion de la Commission régionale qui s'était tenue au cours de la 82e Session générale de mai 2014, le groupe régional a commencé à travailler sur le Plan de travail régional pour s'assurer qu'il était toujours en phase avec le 6e Plan stratégique de l'OIE et afin qu'il reflète les besoins et les priorités actuels de cette région. Un document de discussion a été élaboré par le groupe régional en examinant le Plan de travail régional actuel afin de faciliter la discussion des Membres. Il a remis ce document aux Membres en leur demandant d'examiner plus particulièrement les neuf questions posées et de soumettre des commentaires.

Le Docteur Zhang a présenté des commentaires émanant des Membres : l'Australie a proposé de traiter la question de l'engagement en matière de santé des animaux aquatiques dans la région ; la République populaire de Chine a proposé d'ajouter des activités relevant de « l'excellence scientifique », étant donné que cela constitue l'élément clef des « domaines transversaux » du sixième Plan stratégique de l'OIE ; le Japon a suggéré d'introduire un mécanisme permettant d'enregistrer les progrès accomplis par rapport au Plan de travail ; la Malaisie a proposé d'ajouter les maladies émergentes et ré-émergentes aux objectifs.

⁵⁹ CIC : Committee on Institutional Cooperation

Il a informé les Délégués des mesures restant à prendre pour parvenir à l'adoption du second Plan de travail régional lors de la 29^e Conférence régionale de septembre 2015 ; il a encouragé les Membres de la Commission régionale à examiner le projet qui sera bientôt diffusé et à faire parvenir des commentaires, afin d'améliorer notre Plan de travail régional pour qu'il traite des besoins et des priorités de notre région.

Le Docteur Zhang a ensuite expliqué les améliorations apportées en matière de communication entre les Membres régionaux. Comme les Délégués ont déjà eu l'occasion de l'apprendre lors de réunions régionales antérieures, un site web pour les Délégués régionaux a été élaboré et va rapidement être lancé dans le cadre du site web régional. Il a exprimé l'espoir que ce site web destiné aux Délégués régionaux devienne un bon forum permettant d'améliorer la communication entre les Membres.

En conclusion, il a rappelé à la Commission que la 29^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie se tiendrait en Mongolie en septembre 2015 et que la Conférence mondiale de l'OIE sur la réduction des menaces biologiques serait organisée à Paris, France du 30 juin au 2 juillet 2015. Il a exhorté les Délégués à participer à ces importantes manifestations.

4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique

Le Docteur Hirofumi Kugita, Représentant régional de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique de la Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique a commencé sa présentation en résumant les activités menées par la Représentation régionale et en informant la Commission des récents changements de personnel survenus au sein de la Délégation régionale.

Il a évoqué le rôle joué par la Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique en qualité de Secrétariat de la Commission régionale pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie et a évoqué les principales activités de la Commission régionale, y compris la coordination des Membres quant aux candidatures proposées pour les Commissions spécialisées lors de la 83^e Session générale et l'examen du Plan de travail régional actuel en tenant compte du Sixième plan stratégique de l'OIE.

Le Docteur Kugita a ensuite présenté les progrès accomplis par la Représentation régionale dans le cadre des programmes techniques. En tant que Secrétariat permanent du Comité régional de pilotage du GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique, la Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique organise conjointement avec la FAO des réunions sous-régionales du GF-TADs pour toutes les sous-régions, à savoir l'ASEAN⁶⁰, la SAARC⁶¹ et le SCP⁶², l'une de ces réunions pour l'ASEAN s'étant tenue à Chiang Mai (Thaïlande) en mars 2015.

Il a informé la Commission des différentes activités menées dans le cadre des Projets OIE/JTF (Fonds fiduciaire japonais) portant, entre autres, sur : « Une formation avancée en matière d'analyse des données de laboratoire portant sur la fièvre aphteuse à l'intention du personnel de laboratoire mongol » ; « des campagnes de vaccination contre la fièvre aphteuse au Laos et au Myanmar en utilisant des dons de vaccins provenant du Japon » et ; « Une évaluation régionale conjointe des risques relatifs à H7N9 ⁶³ dans le cadre d'une collaboration tripartite FAO/OIE/OMS » ; « La surveillance de l'influenza sur les marchés d'oiseaux vivants au Cambodge » ; et « Une conférence scientifique régionale sur la rage en Chine ». « Une formation de laboratoire pratique régionale sur le SDRP⁶⁴ et le diagnostic des autres maladies des suidés » s'est également tenue à Beijing (Chine) en avril 2015 avec le soutien du Bureau vétérinaire de Chine et le Laboratoire de référence de l'OIE pour le SDRP en Chine (Rép. populaire).

⁶⁰ ASEAN : Association des Nations d'Asie du Sud-Est

⁶¹ SAARC : Association sud-asiatique de coopération régionale

⁶² SCP : Secrétariat de la Communauté du Pacifique

⁶³ H7N9 : virus de l'influenza aviaire A (H7N9)

⁶⁴ SDRP : Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc

Le Docteur Kugita a poursuivi en présentant les activités relatives à la santé des animaux aquatiques qui ont comporté la publication de rapports trimestriels sur les maladies des animaux aquatiques et une publication annuelle qui s’y rapporte, en collaboration avec le Réseau des centres aquacoles d’Asie et du Pacifique (NACA), ainsi que l’organisation d’un troisième séminaire à l’intention des points focaux nationaux pour les animaux aquatiques à Ho-Chi-Minh-Ville (Vietnam) en janvier 2015.

Il a ajouté que la Représentation régionale pour l’Asie et le Pacifique servait de Secrétariat pour le Groupe de Coordination de la Stratégie régionale en faveur du bien-être animal (GC RAWS) et que la neuvième réunion du GC RAWS s’était déroulée à Kuala Lumpur (Malaisie) en mars 2015.

Le Docteur Kugita a présenté à la Commission les activités prévues pour le reste de l’année 2015, y compris la 29e Conférence de la Commission régionale qui doit se tenir du 14 au 18 septembre 2015 à Oulan-Bator (Mongolie), où sera examiné pour adoption le Plan de travail régional pour la période 2016-2020. Il a également saisi l’occasion de confirmer aux Délégués que, grâce au soutien financier de la Fondation Bill & Melinda Gates, un séminaire portant sur « le développement des partenariats publics-privés en appui aux Services vétérinaires » se tiendrait le lundi 14 septembre 2015, juste avant le démarrage de la Conférence régionale.

Les activités suivantes ont également été évoquées dont certaines sont encore au stade de l’élaboration.

- L’OIE et la FAO vont organiser conjointement des réunions sous-régionales du GF-TADs pour la SAARC et le CPS ;
- Dans le cadre du Projet OIE/JTF sur la lutte contre la fièvre aphteuse en Asie, la quatrième réunion du Comité de Coordination et la deuxième réunion scientifique se tiendront à Tokyo en juin 2015 ;
- L’atelier régional sur la prévention et le contrôle des zoonoses négligées sera organisé conjointement avec l’APHCA⁶⁵ au Japon en juillet 2015 ;
- Dans le cadre du mécanisme de coordination tripartite FAO/OIE/OMS dans la région, le sixième atelier Asie-Pacifique sur la collaboration multisectorielle pour la prévention et le contrôle des zoonoses se tiendra au Japon en octobre 2015 ;
- Dans le cadre du Projet JTF sur le contrôle des zoonoses en Asie, sous l’égide du concept « Une seule santé », il sera étudié comment poursuivre la coordination ou renforcer les capacités en matière d’influenza aviaire hautement pathogène, de rage et d’antibiorésistance ;
- L’atelier régional sur les échanges internationaux dénués de risques portant sur les animaux aquatiques et les produits provenant d’animaux aquatiques se tiendra au Japon en juillet 2015 ; et
- Un séminaire de formation sur l’Outil PVS de l’OIE sera organisé en 2015 à l’intention de certains membres régionaux.

En conclusion, il a indiqué que, afin de faciliter l’implication des membres régionaux dans les activités de l’OIE, cette dernière allait bientôt ajouter une section dédiée aux Délégués sur le site web de la Représentation régionale pour l’Asie et le Pacifique.

5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation sous-régionale de l’OIE pour l’Asie du Sud-est

Le Docteur Ronello Abila, Représentant sous-régional de l’OIE pour l’Asie du Sud-Est, a présenté une communication sur le rôle et les responsabilités de la Représentation sous-régionale de l’OIE pour l’Asie du Sud-est. Il a décrit les trois principaux programmes de la Représentation sous-régionale, dans le cadre de l’initiative STANDZ (« Stop Transboundary Animal Diseases and

⁶⁵ APHCA : Commission régionale de la production et de la santé animales pour l’Asie et le Pacifique de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture

Zoonoses » ou « Halte aux maladies animales transfrontalières et aux zoonoses »), financée par le programme d'aide à l'étranger du Gouvernement australien (AusAID) ; la campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine (SEACFMD) ; l'initiative pour le renforcement des Services vétérinaires (STRIVES) ; ainsi que le programme « Une seule santé » axé sur la rage.

Le Docteur Abila a présenté en détail les activités suivantes menées par la Représentation sous-régionale.

SEACFMD (Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-est et en Chine)

La Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est a entrepris une série d'activités en 2015 afin d'apporter son soutien aux objectifs de contrôle, de prévention et d'éradication de la fièvre aphteuse, ou le maintien du statut indemne de fièvre aphteuse pour les pays participant à la SEAFMD. Il s'agit, entre autres, d'activités portant sur le contrôle, les études des facteurs contribuant à la propagation de la maladie, le renforcement des capacités, la rédaction de la troisième édition de la feuille de route pour la SEACFMD, des réunions de coordination et la mise en place de projets de partenariats pour l'avenir.

Suite au lancement du projet de vaccination contre la fièvre aphteuse dans la partie septentrionale du Laos en 2014, plus de 330 000 animaux ont été vaccinés dans 4 000 villages, touchant 80 districts dans 10 provinces. Afin de pouvoir évaluer l'efficacité de la vaccination et la protection de la population des animaux d'élevage au regard de la fièvre aphteuse dans ces zones vulnérables et à haut risque, un programme de suivi post-vaccinal est en cours s'appuyant sur la mesure du taux d'anticorps contre la fièvre aphteuse que présentent des animaux d'élevage dans certains villages sélectionnés. La Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est a également mis au point une base de données, qui a été remise au personnel chargé du projet, afin d'intégrer toutes les données portant sur les vaccinations, les villages et le suivi post-vaccinal.

Un projet similaire de vaccination contre la fièvre aphteuse a démarré dans les districts de Mandalay et de Sagaing du centre du Myanmar, qui sont les principales zones de production d'animaux d'élevage. Les vaccinations ont démarré en février 2015, 230 000 têtes de bétail et buffles ayant été vaccinés en moins de deux semaines lors de la première série de vaccination. La deuxième série de vaccination s'est déroulée sur le même laps de temps fin mars/début avril. La Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est va assurer la coordination d'un programme de suivi post-vaccinal dans le cadre de ce projet afin de suivre les réponses à la vaccination et la protection contre la fièvre aphteuse conférée par cette campagne de vaccination. La base de données mise au point par la Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est a également été déployée pour ce projet afin de recueillir et d'analyser les données relatives à la vaccination et au district.

Une étude des déplacements d'animaux dans la sous-région du Mékong supérieur a démarré à l'issue d'un atelier de planification organisé par la Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est en janvier 2015 à Bangkok. Des sites d'étude situés au nord du Vietnam, dans la partie septentrionale du Laos, en Thaïlande, au Myanmar et en Chine ont été définis et des consultants nationaux ont été nommés afin de mener des études portant sur les négociants et les personnels clefs de cette industrie dans ces zones. Les premiers résultats ont fait apparaître que des paramètres importants du marché impactent les déplacements d'animaux en Asie du Sud-Est et en Chine, et que les flux commerciaux ont évolué dans certaines zones depuis la dernière étude menée il y a six ans.

La troisième édition de la feuille de route de la SEACFMD, qui s'étend sur la période 2016 à 2020, a été rédigée et présentée à la 21^e réunion de la Sous-Commission de l'OIE sur la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine. Ce projet de feuille de route a été validé par la Sous-Commission et sera finalisé avant d'être publié dans le courant 2015.

Des réunions de coordination se sont bien déroulées avec la réunion du Groupe de travail pour le Mékong supérieur qui s'est tenue au Vietnam en février 2015 et la 21^e réunion de la Sous-Commission de l'OIE sur la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine qui s'est tenue aux Philippines en mars 2015.

Concept « une seule santé » et la rage

Le programme une seule santé de la Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est sous l'égide de l'initiative STANDZ (Halte aux maladies animales transfrontalières et aux zoonoses) se concentre sur les progrès à faire en matière d'éradication de la rage et sur la promotion de la coordination du concept « une seule santé » en Asie du Sud-Est.

Le programme « une seule santé » de la STANDZ continue à favoriser et à renforcer la coordination intersectorielle au niveau régional en Asie du Sud-Est. Un des temps forts de cette période a été le soutien constant apporté à la Stratégie d'éradication de la rage (ARES) de l'ASEAN, dont le concept et le développement ont constitué l'une des contributions du programme dans cette région. L'ARES a été approuvée par la 12^e réunion des Ministres de la Santé de l'ASEAN (AHMM) et par la 36^e réunion ministérielle sur l'agriculture et les forêts (AMAF) de l'ASEAN en septembre 2014, et se trouve maintenant au stade de la mise en application. Les 30-31 mars 2015, l'ASEAN – soutenue en partie par l'initiative STANDZ – a réuni l'atelier consultatif conjoint AEGCD⁶⁶-ASWGL⁶⁷ relatif au plan d'action de la Stratégie d'éradication de la rage de l'ASEAN. Avec d'autres partenaires internationaux luttant contre la rage (la FAO, la GARC⁶⁸ et la WAP), l'atelier a mis au point un plan de travail et désigné des pays chefs de file et des partenaires apportant leur soutien pour la mise en application.

Autre activité de coordination majeure au niveau régional de la Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est, la Conférence scientifique régionale qui s'est tenue à Wuhan (Chine) les 16 et 17 avril 2015 en liaison avec la Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique, l'Association chinoise de médecine préventive, l'Association chinoise des sciences animales et de médecine vétérinaire et avec l'Association chinoise de gestion des chiens de travail. Cette conférence de deux jours a porté sur : (a) la prévention et la lutte contre de la rage ; (b) l'épidémiologie et la surveillance de la rage ; (c) les vaccins et la vaccination contre la rage ; (d) l'écologie et la gestion de la population canine ; et (e) les progrès en matière de diagnostic de la rage. Cette Conférence a rassemblé environ 350 participants, y compris les principaux experts mondiaux de la rage.

Le document d'analyse comparative des activités portant sur la rage et l'éradication de la rage au sein des États membres de l'ASEAN a été finalisé, imprimé et distribué. Ce document est donc maintenant diffusé et il compare la situation et les pratiques de l'Asie du Sud-Est avec les normes internationales portant sur l'éradication de la rage canine.

La Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est a également fait part des avis de l'OIE en matière d'antibiorésistance et a évoqué les normes internationales relatives à l'antibiorésistance lors de discussions de groupe portant sur « les Défis et les éléments clefs en matière d'antibiorésistance chez les animaux d'élevage asiatiques » dans le cadre du Séminaire sur la stratégie en matière de sécurité sanitaire des aliments : l'antibiorésistance chez les animaux d'élevage de l'ASEAN (AMRAL) lors de la Conférence VIV Asia (12 mars 2015).

En soutien à la vaccination de masse des chiens aux Philippines, la Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est a également élaboré un plan de suivi post-vaccinal pour les régions pilotes en coordination avec l'Office de coordination du Projet (PCO) aux Philippines pour le projet STANDZ contre la rage. Le Laboratoire de référence de l'OIE a également été sollicité pour apporter son aide et cette étude va bientôt démarrer dans les régions pilotes sous l'égide du Projet STANDZ contre la rage. En outre, une étude CAP, portant sur les connaissances, les attitudes et les pratiques, est en cours dans ces zones pilotes afin de constater les progrès enregistrés dans ces zones suite aux initiatives entreprises pour sensibiliser l'opinion.

Actuellement, les principales opérations d'intervention en matière de rage entreprises par la Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est sont mises en œuvre dans le cadre du Projet STANDZ contre la rage aux Philippines, qui a démarré le 1 septembre 2014 et qui doit prendre fin en juin 2016. Le premier rapport faisant état de l'avancement du projet a été présenté et, ayant respecté toutes les autres exigences, les Philippines ont été avisées que la seconde tranche

⁶⁶ AEGCD : Groupe d'experts sur les maladies transmissibles de l'ASEAN

⁶⁷ ASWGL : Groupe sectoriel sur les animaux d'élevage de l'ASEAN

⁶⁸ GARC : Alliance Mondiale contre la Rage (Global Alliance for Rabies Control)

serait bientôt débloquée. Des réunions sur l'orientation du projet et la rage ont été tenues dans les quatre provinces pilotes (Albay, Camarines Norte, Camarines Sur et Masbate) en ciblant le personnel de terrain et les autres parties prenantes impliquées dans la vaccination de masse des chiens, la surveillance de la rage et la gestion de la population canine. Avec la première livraison de 300.000 doses provenant de la banque de vaccins de l'OIIE financée par l'initiative STANDZ, et avec un soutien financier pour la réalisation de l'opération, les zones pilotes se sont également préparées pour réaliser la vaccination de masse des chiens au cours de cette période avec, en février 2015, un total de 149.942 chiens vaccinés dans les provinces d'Albay, de Masbate, de Camarines Sur et de Camarines Norte.

STRIVES (Initiative pour le renforcement des Services vétérinaires)

La Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est a poursuivi le soutien apporté au renforcement des Services vétérinaire des pays de l'Asie du Sud-est par le biais du Processus PVS de l'OIIE. À l'aide des conclusions issues de l'évaluation PVS et des rapports d'analyses des écarts PVS, la Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est a été en mesure de fournir une aide technique spécifique, un soutien financier, des ateliers, des séminaires pour étayer les recommandations figurant dans le rapport.

En liaison avec le processus PVS de l'OIIE, le Myanmar a formulé une demande officielle d'une mission d'évaluation PVS de suivi par l'OIIE qui a donc été menée et terminée en janvier 2015. En outre, le projet de jumelage de laboratoires de l'OIIE sur la brucellose entre la France et la Thaïlande a permis à l'Institut national de la Santé animale (NIAH) de Thaïlande de demander une reconnaissance comme Laboratoire de référence de l'OIIE. Cette demande est en cours d'examen à l'OIIE.

Un enseignement vétérinaire de grande qualité est essentiel pour apporter aux futurs vétérinaires les compétences dont ils ont besoin pour rejoindre les Services vétérinaires nationaux. Dans un souci de renforcer l'offre d'enseignement vétérinaire en Asie du Sud-Est, la Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est a organisé le Séminaire d'information de l'OIIE à l'intention des établissements d'enseignements vétérinaires (EEV). Ce séminaire d'une demi-journée s'est déroulé à l'Université Chulalongkorn (Thaïlande) le 20 mars 2015, puis à l'Université Putra (Universiti Putra) en Malaisie le 10 avril 2015.

La Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est propose des séminaires d'information de l'OIIE destinés aux vétérinaires du secteur public et aux vétérinaires praticiens en Asie du Sud-Est afin d'encourager les partenariats entre ces deux secteurs, tout en améliorant dans le même temps leurs connaissances de ces normes. La Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est a collaboré avec l'Association médicale vétérinaire thaïe ainsi qu'avec le Ministère du développement des animaux d'élevage afin d'organiser des séminaires d'information de l'OIIE à l'intention des vétérinaires praticiens en Thaïlande le 3 avril 2015. Elle a également collaboré avec l'Association vétérinaire de Malaisie et le Département des Services vétérinaires pour organiser un autre séminaire en Malaisie le 11 avril 2015.

Reconnaissant l'importance de former le personnel de laboratoire aux questions de santé et sécurité au travail, la Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est continue d'offrir cette formation au personnel des laboratoires de diagnostic vétérinaires. Le premier cours de formation s'est déroulé au NIAH (Institut national de santé animale) en Thaïlande du 21 au 23 avril 2015. Au cours de cette formation, le personnel de laboratoire a appris sur les questions de santé et de sécurité au sein des laboratoires, ainsi que sur la façon dont ils devaient conduire leur propre évaluation des risques et à rédiger la révision de la politique en matière de santé et de sécurité pour le NIAH. La Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est va travailler avec le NIAH afin de garantir que ces lignes directrices en matière de santé et de sécurité puissent être définies, puis appliquées.

La Représentation régionale pour l'Asie du Sud-Est a organisé un atelier sous-régional portant sur le processus PVS de l'OIIE à Bali (Indonésie) du 28 au 30 avril 2015. Cet atelier a pu atteindre ses objectifs qui étaient : (a) discussion des recommandations et des conclusions de précédentes missions d'évaluation PVS et d'analyse des écarts PVS ; (b) reconnaissance et discussion des progrès accomplis, des résultats, des bonnes pratiques et des approches visant à renforcer les

Services vétérinaires ; (c) facilitation et promotion de la collaboration entre les Services vétérinaires des États Membres de l'ASEAN afin de surmonter les lacunes communes identifiées au niveau sous-régional ; et (d) recommandations à soumettre à l'examen de l'OIE et des pays en matière d'activités actuelles et futures portant sur le processus PVS de l'OIE dans la sous-région.

6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017

Le sujet technique suivant (avec questionnaire aux Membres) a été proposé pour inclusion à l'ordre du jour de la 85^e Session générale :

- « Enseignement vétérinaire : une voie vers l'accréditation internationale. » (A partir de la Conférence mondiale de 2013, examiner les normes des écoles vétérinaires et leur accréditation dans le but de mettre en place une accréditation internationale)

7. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 29^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se tiendra en Mongolie en septembre 2015

Le sujet technique suivant (sans questionnaire) a été adopté pour être retenu pour la 29^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie :

- « Comment faire avancer la coopération entre le secteur de la santé animale et celui de la santé publique ? »

8. Organisation de la 29^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se tiendra à Oulan-Bator, Mongolie, du 14 au 18 septembre 2015

La Docteure Bolortuya Purevsuren, Déléguée de la Mongolie, a informé la Commission régionale des dispositions prises par les autorités de son pays afin de pouvoir organiser la 29^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se réunira du 14 au 18 septembre 2015 à Oulan-Bator. Elle a indiqué que l'OIE avait déjà envoyé les lettres d'invitation à l'ensemble des Délégués de la région.

Elle a invité tous les Délégués de la région à cette Conférence en soulignant l'importance de participer à cet événement qui, avec la Session générale, constitue l'une des réunions statutaires de l'OIE et donc fait partie des obligations incombant aux Délégués de l'OIE.

Elle a également évoqué le Séminaire sur le partenariat public-privé des Services vétérinaires organisé conjointement à la Conférence régionale.

Le Délégué de l'Afghanistan a confirmé que l'invitation de l'Afghanistan à participer à la 29^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie devrait leur être adressée par la voie diplomatique.

9. Conclusions issues de la 21^e réunion de la Sous-commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-est et en Chine, qui s'est tenue à Manille, Philippines, du 10 au 13 mars 2015

Le Docteur Ronello Abila, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est, a présenté rapidement les conclusions issues de la 21^e Réunion de la Sous-Commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine qui s'est tenue à Manille (Philippines) du 10 au 13 mars 2015. Il a précisé que l'objectif de la réunion était d'examiner les derniers développements en matière de fièvre aphteuse observés dans la région et dans le monde, d'évaluer les progrès accomplis, de communiquer sur les faits déterminants survenus dans le cadre du programme et de formuler des recommandations sur les questions de politique, de stratégie, de technique et de gouvernance.

Il a indiqué que la réunion avait été ouverte par la Docteure Monique Eloit, Directrice générale adjointe de l'OIIE et le Docteur Davinio Catbagan, Secrétaire adjoint pour l'élevage au Ministère de l'Agriculture des Philippines.

Le Docteur Abila a indiqué qu'un point avait été fait sur le statut de la fièvre aphteuse au niveau mondial ainsi que sur les activités des Laboratoires de référence à l'échelle mondiale. Des informations spécifiques ont également été données sur la situation en matière de fièvre aphteuse dans la région asiatique. Le risque persistant d'une épidémie à sérotype A pour certains pays du Sud-est asiatique a été souligné.

Il a précisé que la réunion avait présenté en avant-première un petit film produit par la RSR-SEA avec l'aide de personnalités connues dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la fièvre aphteuse. Ce film souligne l'importance de la fièvre aphteuse dans cette région et présente en détail le rôle joué par la SEACFMD (Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine) et ses partenaires dans la lutte contre la maladie.

En dehors des rapports habituels et des présentations faites par les partenaires le premier jour, le Docteur Abila a évoqué différents documents techniques présentés lors de la deuxième journée, à savoir : (a) test de compétence ; (b) recherche liée à la fièvre aphteuse ; (c) correspondance des vaccins et suivi post-vaccinal ; (d) normes de l'OIIE relatives à la fièvre aphteuse et validation des plans nationaux de contrôle ; (e) projets relatifs à la lutte contre la fièvre aphteuse recevant le soutien de l'OIIE au Myanmar et en République démocratique populaire du Laos ; ainsi que (f) l'expérience des Philippines pour conserver le statut d'indemne de fièvre aphteuse. Il a déclaré que ces présentations avaient mis en lumière des aspects que la SEACFMD se devait d'aborder afin de faire progresser la lutte contre la fièvre aphteuse dans la région. Il a ajouté, que lors des discussions, les pays avaient demandé davantage de soutien pour préparer leurs plans nationaux qui seront présentés à l'OIIE pour validation.

Le Docteur Abila a précisé que lors d'une session relative à la stratégie de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine, les participants ont été informés des dernières connaissances en matière de facteurs de risques en lien avec l'étude des déplacements d'animaux dans la région du Mékong supérieur. Une présentation a porté sur les facteurs de risque liés à la fièvre aphteuse en Asie du Sud-est et en Chine, y compris les différents sérotypes et leur propagation dans le temps, les facteurs prix, les systèmes de production et le changement des valeurs « r » dans les tests d'appariement des vaccins. Des stratégies visant à réduire les risques, y compris la vaccination et des interventions à la source et aux points critiques, ont également été présentées.

Il a indiqué que le second jour de la dernière session, avait porté sur les révisions apportées à la feuille de route 2020 de la SEACFMD. Les participants ont été informés de la logique adoptée pour mettre au point cette feuille de route, des différentes itérations ainsi que le cadre et des principales stratégies de cette feuille de route. Un exercice de cartographie des ressources a ensuite été présenté, les membres ayant des exemples de ce qui peut être fait à partir de la cartographie des ressources dans la région et comment on peut l'utiliser.

Le Docteur Abila a noté que les sujets suivants avaient été évoqués lors de l'atelier organisé le troisième jour : nécessité d'une approche multidisciplinaire pour faire une analyse, collecte de renseignements et synthèse ; nécessité d'impliquer les responsables politiques du sommet vers la base et transversalement au sein des différents services gouvernementaux ; importance des plans d'urgence (surtout pour les pays indemnes de la maladie); besoin de garantir que les plans nationaux relatifs à la fièvre aphteuse soient harmonisés avec la feuille de route 2020 de la SEACFMD et importance des négociations bi- et multilatérales.

Il a indiqué qu'une session spéciale s'était tenue sur le concept une seule santé avec des présentations d'informations relatives aux normes de l'OIIE sur la rage et sur la Stratégie régionale de lutte contre la rage, établissant une passerelle entre le processus PVS de l'OIIE et le Cadre de surveillance des réglementations sanitaires internationales de l'OMS, portant également sur les activités triparties et les activités zoonosaires de l'ASEAN. Une présentation relative aux banques de vaccins de l'OIIE (pour la fièvre aphteuse et la rage) a également eu lieu.

Enfin, le Docteur Abila a présenté des commentaires sur les recommandations clefs qui sont sorties de la réunion et qui contribueront à guider le travail de la campagne de la SEACFMD pour l'année à venir. Ces recommandations clefs portaient sur les points suivants : validation du cadre stratégique de la troisième édition de la feuille de route 2020 de la SEACFMD et des questions d'échéancier qui s'y rattachent ; accord afin de mettre au point une application pour la reconnaissance par l'OIE des programmes nationaux de lutte contre la fièvre aphteuse ; organisation d'une réunion des Directeurs généraux mi-2015 afin d'examiner le rapport final de l'étude des mouvements d'animaux dans le Mékong supérieur ; accord afin de conserver et promouvoir la banque de vaccins contre la fièvre aphteuse de l'OIE ; encouragement des Pays Membres à poursuivre les missions de suivi des évaluations PVS ; et accord pour continuer la mobilisation à haut niveau à l'échelle de l'ASEAN et à l'échelon national ainsi que poursuivre l'engagement du secteur privé.

10. Rapport sur la Stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS)

Le Docteur Gardner Murray, Expert-conseil auprès de l'OIE et Président du Groupe de coordination de la stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS), a commencé sa présentation en disant que la RAWS, qui en est maintenant à sa deuxième édition, a constitué une approche majeure pour apporter un soutien à la mise en application dans cette région des normes de l'OIE sur le bien-être animal et celles qui y sont rattachées. Il a ajouté que cela constituait un cadre utile pour l'élaboration de stratégies nationales en matière de bien-être animal et a noté avec satisfaction, que ce modèle avait été adopté par d'autres régions de l'OIE, notamment l'Europe, le Moyen-Orient et les Amériques.

Il a ajouté que l'Australie par le biais (maintenant) du Ministère de l'Agriculture, avait financé la mise en place de la RAWS, y compris les réunions des Groupes de coordination de la RAWS, dans le cadre d'un accord avec l'OIE.

Il a indiqué que ce soutien financier au profit de l'initiative RAWS se terminerait fin mai 2015.

Étant donné la valeur de la RAWS, le Docteur Murray a souligné que la Commission régionale se devait d'examiner son avenir, capitaliser sur les réussites connues jusqu'alors et apporter son soutien à une approche durable pour mettre en application de bonnes pratiques en matière de bien-être animal.

Il a indiqué qu'une copie complète du rapport de la réunion du Groupe de coordination 9 de la RAWS avait été adressée à l'ensemble des Pays Membres de la Commission régionale et pouvait aussi être consultée dans le document de travail remis à tous les participants.

Le Docteur Murray a ensuite présenté les options prises en compte par le Groupe de coordination 9 de la RAWS afin de soutenir la poursuite de la RAWS. Ces options prévoyaient, entre autres ; (a) mettre un terme au Groupe de Coordination de la RAWS et promouvoir l'acceptation de la RAWS par les pays de la région avec une supervision générale assurée par la Commission régionale ; (b) la Commission régionale assumerait la pleine responsabilité de la RAWS et établirait un cadre de gestion approprié ; et (c) un pays aurait en charge la responsabilité de la RAWS suivant le modèle australien, en notant bien que jusqu'à ce jour il n'y a pas eu d'intérêt exprimé en ce sens.

Le Docteur Murray a noté que, dans l'ensemble, le Groupe de coordination 9 de la RAWS était d'avis que la Commission régionale devait assumer la totale responsabilité des activités de la RAWS menées actuellement et devait élaborer un mandat s'appuyant sur le mandat actuel ainsi qu'un *modus operandi*. Il a ajouté que le Groupe de coordination de la RAWS avait suggéré qu'un groupe consultatif soit constitué afin de conseiller la Commission régionale et l'OIE, que les membres du groupe consultatif soient nommés par le Directeur général de l'OIE et qu'il y ait un renouvellement des membres après un mandat.

Si cette option devait être retenue, le Docteur Murray a expliqué que la Commission régionale devrait songer à un soutien financier pour les réunions et, si nécessaire pour les petits projets. Il existe la possibilité d'avoir recours à l'auto-financement, comme les contributions des membres de la Commission régionale, et de tenir des réunions en association avec d'autres activités de l'OIE. Le secrétariat continuerait à être assuré par la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie-

Pacifique (Tokyo). Au cas où un financement serait possible, le Groupe de coordination de la RAWS était d'avis qu'un atelier régional destiné à des participants choisis devrait être organisé afin d'élaborer des propositions spécifiques pour la poursuite de la RAWS et des dispositions pour la période de transition.

Il a indiqué que le Groupe de coordination 9 de la RAWS avait examiné le plan d'action afin d'apporter un soutien à la RAWS et avait décidé qu'il devrait être simplifié pour plus de clarté. Un petit groupe de rédaction a été créé pour revoir le document existant.

Le Docteur Murray a souligné que les rapports des membres du Groupe de coordination de la RAWS et des observateurs avaient indiqué que des progrès importants étaient en train d'être accomplis en matière de bien-être animal dans les pays ayant fait parvenir un rapport. Il a toutefois fait remarquer avec inquiétude que tous les pays n'avaient pas fait de rapports, rendant ainsi difficile, voire même impossible d'évaluer les progrès globaux réalisés. Il a ajouté qu'il était fortement recommandé aux pays de fournir de brefs rapports annuels, même s'ils ne font qu'une page. Le Docteur Murray a indiqué que les points focaux nationaux de l'OIE en matière de bien-être animal pourraient jouer un rôle clef à cet égard.

Enfin, le Docteur Murray a déclaré que la RAWS constitue une initiative innovante et importante au niveau régional et mondial et que tous ceux qui ont été impliqués dans sa mise au point, maintenant ou dans le passé, devraient être remerciés de leurs efforts. Le gouvernement australien devrait recevoir des remerciements pour avoir financé cette initiative.

Le Délégué de la Nouvelle-Zélande a remercié l'Australie et a précisé que toutes les occasions qui pourront se présenter à l'avenir devront utiliser les structures existantes et les capacités en place afin que les financements futurs émanant de bailleurs de fonds soient utilisés pour financer des activités.

Le Délégué du Bhoutan a reconnu le soutien financier apporté par l'Australie à l'initiative RAWS et a posé les questions suivantes, étant donné que le financement arrive à son terme : quelles sont les stratégies ? Qu'ont fait les gouvernements de la région pour assurer sa pérennité ?

Le Docteur Murray a cité des exemples provenant de différents pays, par exemple dans le domaine de la législation et de l'élaboration de stratégies tout comme la mise en place d'activités de formation. De plus, il a souligné différentes actions qui toutes, illustrent l'engagement des pays pour améliorer le bien-être animal, conformément aux priorités nationales et aux normes de l'OIE.

11. Défis du sixième Plan stratégique de l'OIE

Le Docteur Mark Schipp, Délégué de l'Australie et membre du Conseil a présenté brièvement le sixième Plan stratégique de l'OIE et les défis qu'il faudra relever.

Pour commencer, il a présenté certains aspects fondamentaux, tels que les antécédents et l'impact du Plan stratégique sur les activités de l'OIE. Il a également décrit les principales étapes qui ont mené à l'élaboration de ce sixième Plan stratégique qui orientera les travaux de l'OIE pour toute la période de 2016 à 2020.

Poursuivant sa présentation, le Docteur Schipp a fourni un aperçu des objectifs stratégiques du sixième Plan stratégique de l'OIE, à savoir : assurer la santé et le bien-être des animaux par une gestion adaptée des risques ; établir la confiance par la communication ; renforcer les capacités et la durabilité des Services vétérinaires.

Il a ensuite brièvement décrit les perspectives de l'OIE à l'horizon 2020, en mettant l'accent sur les priorités essentielles de la période 2016-2020 couverte par le Plan.

Le Docteur Schipp a particulièrement insisté sur les principaux défis auxquels l'OIE doit faire face, notamment les préoccupations sanitaires et les questions de société et d'environnement. À cet égard, il a souligné la nécessité de moderniser la gouvernance de l'Organisation afin de s'assurer que ses organes statutaires soient en mesure de relever tous ces défis.

Il a présenté les différents programmes et activités que l'OIE a mis en œuvre ou prévoit de mettre en œuvre afin de relever ces défis et de répondre ainsi aux attentes des Pays membres. En outre, il a présenté brièvement plusieurs propositions visant à consolider l'excellence scientifique des travaux menés par l'OIE. Le Docteur Schipp a souligné l'engagement de l'OIE en faveur de la transparence de ses activités ; il a également souligné l'importance des outils de communication et de l'actualisation des procédures afin de garantir une bonne gestion administrative de l'OIE.

Il a rappelé à la Commission régionale l'importance, pour l'OIE dans son ensemble, de la réalisation des objectifs du sixième Plan stratégique, car la préservation de la crédibilité et de la légitimité de l'Organisation y est assujettie.

En guise de conclusion, le Docteur Schipp a remercié les Délégués qui ont contribué à l'élaboration du sixième Plan stratégique de l'OIE. Leurs précieuses remarques et l'excellent travail réalisé par le Conseil et les experts qui l'ont soutenu ont permis de finaliser une version provisoire solide, en vue de son adoption dans le courant de la semaine.

12. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres de l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie

Le Docteur Neo Mapitse Adjoint au Chef du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale de l'OIE a brièvement fait le bilan des notifications reçues par les Membres de la région à la date du 19 mai 2015.

Il a tout d'abord fourni des données précises sur la façon dont les Membres ont rempli leur obligation de notification pour l'année 2014, en distinguant les maladies des animaux terrestres des maladies des animaux aquatiques. Il a ensuite indiqué le pourcentage de Membres qui doivent encore des rapports ; il les a encouragés à fournir les rapports correspondant à 2014 mais aussi aux années précédentes. Il a insisté sur l'importance de notifier les maladies dans les délais impartis, par pays/territoire, au moyen du système WAHIS, et de fournir d'autres informations épidémiologiques ayant trait à la prévention et au contrôle des maladies.

Par ailleurs, le Docteur Mapitse a donné un aperçu des maladies qui ont été le plus notifiées et de celles qui ont été le moins notifiées dans la région en 2014, tant pour ce qui concerne les animaux terrestres que pour les animaux aquatiques.

Le Docteur Mapitse a signalé que le processus de vérification des rapports par le Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale avait connu des améliorations depuis 2014, et il en a décrit l'impact sur la quantité et la qualité des informations.

Pour finir, le Docteur Mapitse a présenté le succès le plus significatif enregistré dans la région sur la notification des maladies à l'OIE, et il a présenté les personnes qui, au sein du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, sont chargées de valider les rapports de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie.

13. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE

Centre collaborateur de l'OIE pour « le renforcement des capacités des Services vétérinaires »

Le Docteur Ayuth Harintharanon, Délégué de la Thaïlande auprès de l'OIE, a présenté à la Commission régionale la candidature du Département du développement de l'élevage (DLD) et du Centre public de santé vétérinaire pour l'Asie-Pacifique de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Chiangmai (CMU) en vue de leur reconnaissance comme Centre collaborateur de l'OIE pour « le renforcement des capacités des Services vétérinaires ».

Il a donné un bref aperçu du centre et de ses activités en indiquant que de plus amples détails se trouvaient dans le document de travail de la réunion.

La Commission a approuvé la proposition de la Thaïlande.

14. Point sur le Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP)

Au début de son exposé, le Docteur David Sherman, coordonnateur du Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP), a indiqué que ce programme fait partie intégrante du processus PVS de l'OIE et qu'il donne aux Pays membres de l'OIE l'opportunité d'évaluer la qualité et la portée de leur législation vétérinaire au moyen de missions « d'identification de la législation vétérinaire » ainsi que l'opportunité de poursuivre leurs efforts de réforme de leur législation dans le cadre d'accords spécifiques.

Il a expliqué que la législation vétérinaire est un élément essentiel de l'infrastructure d'une nation, qu'elle confère aux Services vétérinaires les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour mener à bien, avec efficacité, les fonctions primordiales qui sont les leurs dans le domaine vétérinaire, pour garantir la sécurité sanitaire et promouvoir le bien public.

Le Docteur Sherman a signalé que, depuis la 82^e Session générale tenue en mai 2014, 6 nouvelles demandes de missions d'identification de la législation vétérinaire ont été reçues (5 pour l'Afrique et 1 pour l'Asie) et 7 missions ont été effectuées (4 en Afrique, 1 en Asie, 1 dans les Amériques et 1 en Europe). À la date du 18 mai 2015, un total de 62 missions d'identification de la législation vétérinaire ont été demandées, 43 missions ont été effectuées et 39 rapports de mission ont été reçus ; par ailleurs, un total de 12 demandes d'accord sur la législation vétérinaire ont été reçues et 9 accords sont d'ores et déjà entrés en vigueur.

Il a ajouté que l'OIE s'est beaucoup impliquée dans des activités d'harmonisation de la législation vétérinaire au niveau régional à travers un partenariat avec l'UA-BIRA et la FAO dans le cadre du programme VET-GOV (« renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique »). Deux séminaires pour l'harmonisation de la législation sur la lutte contre les maladies animales ont été organisés au niveau de communautés économiques régionales : le premier pour les pays de la CEEAC à Yaoundé (Cameroun) du 27 au 31 octobre 2014 et le second pour l'IGAD à Khartoum (Soudan) du 23 au 27 novembre 2014. Deux autres séminaires sur l'harmonisation de la législation vétérinaire régionale sont prévus : l'un pour l'UMA à Tunis (Tunisie) du 8 au 12 juin 2015 et le second pour la SADC à Maseru (Lesotho) du 6 au 10 juillet 2015.

Par ailleurs, le Docteur Sherman a indiqué que la législation vétérinaire est un sujet qui a été introduit dans les séminaires destinés aux points focaux OIE pour la sécurité sanitaire des aliments en phase de production. Il a précisé que la première formation de ce type a eu lieu à Hanoï (Vietnam) du 24 au 26 juin 2014, pour les points focaux de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie. Pour la région des Amériques une formation est prévue au Mexique en septembre 2015. Pour la région Europe, il est probable qu'une formation similaire ait lieu en novembre 2015.

Il a ensuite signalé qu'une réédition (deuxième édition) du manuel des experts VLSP a été préparée et achevée depuis la dernière Session générale. Ce manuel comprend trois volumes : Volume 1 – *Technical guidance* [Guide technique] ; Volume 2 – *Procedures for veterinary legislation identification missions and veterinary legislation agreements* [Procédures à suivre pour les missions d'identification de la législation vétérinaire et les accords sur la législation vétérinaire] ; Volume 3 – *Working examples of primary veterinary legislation* [Exemples pratiques de lois fondamentales en matière vétérinaire]. Il est actuellement disponible en anglais ; sa traduction en français et en espagnol est en cours.

Par ailleurs, le Docteur Sherman a indiqué qu'un séminaire a été organisé avec succès à Paris du 24 au 26 mars 2015 afin de former de nouveaux experts VLSP. L'objet de ce séminaire était double : d'une part, augmenter le nombre d'experts disponibles pour mener des missions VLSP ; d'autre part, adjoindre des avocats et des juristes à l'équipe d'experts, de façon à ce que les prochaines missions incluent des personnes disposant d'une expertise technique vétérinaire et juridique. Au total, 45 personnes ont participé à cette formation, dont 8 experts vétérinaires déjà inclus dans l'équipe, 12 nouveaux apprenants qui étaient des vétérinaires et 15 nouveaux apprenants qui étaient des avocats ou des juristes. Cette formation était entièrement basée sur la nouvelle seconde édition du manuel des experts VLSP.

Pour finir, le Docteur Sherman a précisé que 14 demandes de mission d'identification de la législation vétérinaire restent à satisfaire, mais que, grâce à l'équipe renforcée d'experts VLSP maintenant disponible, toutes ces missions seront planifiées et menées à bien avant la 84^e Session générale.

15. Point sur l'application du concept de niveau supérieur de santé et de performances (concept HHP) pour les chevaux de compétition et sur les études justificatives pour certaines maladies

La Docteure Susanne Münstermann, Chargée de projet au Service scientifique et technique de l'OIE, a tout d'abord rappelé à l'assistance que le chapitre 4.16 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, qui décrit les principes généraux du concept de sous-population de chevaux à statut sanitaire élevé (chevaux « HHP »), a été approuvé en mai 2014.

Elle a expliqué que, depuis la dernière Session générale, ce concept a été amélioré par le Groupe ad hoc sur les déplacements internationaux de chevaux de compétition, et qu'un modèle de certificat vétérinaire pour les chevaux HHP a été élaboré et a été diffusé aux Membres pour commentaires ; ce modèle de certificat décrit les exigences zoosanitaires uniformes qui s'appliqueraient dans le monde entier aux déplacements temporaires (pour une durée n'excédant pas 90 jours) des chevaux HHP.

La Docteure Münstermann a signalé que d'autres documents de référence importants ont été préparés, notamment : des lignes directrices pour la mise en place de zones indemnes de maladies des équidés (zones « EDFZ »), des lignes directrices sur la biosécurité, et une note explicative sur le certificat vétérinaire. Ces documents seront encore retravaillés avant d'être mis à la disposition des Membres parallèlement aux procédures de commentaires et d'adoption.

Elle a précisé que les principes généraux qui sous-tendent le certificat vétérinaire et les zones EDFZ ont été testés avec succès lors des Jeux asiatiques qui se sont déroulés à Incheon (Rép. de Corée) en septembre-octobre 2014.

Elle a également informé les Délégués que les Autorités vétérinaires du Brésil ont publié un certificat vétérinaire HHP adapté qui sera utilisé dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2016 et lors des épreuves tests prévues en 2015, et que les autorités brésiliennes sont en train d'établir une EDFZ spécifique pour ces différentes manifestations.

La Docteure Münstermann a indiqué que d'autres pays (Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan) ont sollicité l'assistance technique de l'OIE pour mettre en place des EDFZ afin d'accueillir des manifestations équestres internationales auxquelles pourraient prendre part des chevaux venus d'Europe et d'ailleurs.

La Docteure Münstermann a ajouté que l'OIE a lancé un appel à propositions pour que soient menés des projets de recherche et des études scientifiques spécifiques sur la grippe équine, la peste équine et la morve, qui permettront d'asseoir encore davantage les bases scientifiques de la mise en pratique du concept HHP. Les propositions seront sélectionnées début juin et les travaux devraient débiter peu après.

Pour finir, elle a remercié et félicité la République de Corée qui a fait œuvre de pionnier en adoptant les principes du concept HHP dans ses mesures à l'importation et qui a eu une approche exemplaire dans la mise en place d'une EDFZ lorsqu'elle a accueilli les Jeux équestres asiatiques.

16. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

La Docteure Wantanee Kalpravidh, Directrice régionale, Centre d'urgence des maladies transfrontalières, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a commencé sa présentation en expliquant que la région Asie-Pacifique devait affronter le risque d'émergence et de propagation de maladies à forte incidence touchant la production animale et la santé publique – résultant de la croissance de la population, d'une urbanisation rapide, d'une intensification des

systèmes d'élevage, de l'empiètement sur la forêt et de la mondialisation des échanges portant sur les animaux et les produits d'origine animale – tout en continuant à porter le fardeau de certaines maladies endémiques.

Elle a fait observer qu'avec l'objectif global d'assurer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, y compris la subsistance des communautés pauvres et celui de promouvoir la santé animale et le bien-être public, cinq axes d'action en matière de santé animale avaient été identifiés pour cette région, à savoir : (a) soutien des efforts nationaux pour contrôler/sélectionner les maladies / les syndromes à forte incidence présents dans cette région, tels que la fièvre aphteuse, les maladies des suidés, la rage et l'influenza animale ; (b) une amélioration générale des systèmes nationaux de lutte contre les maladies ; (c) favoriser la coopération régionale et la mise au point d'approches régionales et de capacité de coordination pour la gestion des maladies transfrontalières prioritaires et émergentes ce qui comprend le développement de l'épidémiologie régionale et de la capacité des laboratoires ainsi que des programmes de réseautage ; (d) la promotion de la collaboration des secteurs humain et animal par le biais d'approches pluridisciplinaires et plurisectorielles afin de couvrir une large gamme de vecteurs de maladies zoonotiques ; et (e) générer et diffuser l'information.

Elle a conclu en mentionnant que lors de la mise en application des axes d'action évoqués ci-dessus, la FAO continuera de s'engager aux côtés de partenaires, tels que l'OIE, l'OMS, l'ASEAN, l'APHCA et la SAARC afin de soutenir le renforcement des systèmes existants de santé publique et animale en matière de surveillance, de prévention, d'alerte et de réaction.

17. Suivi concernant la Conférence internationale sur la PPR tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mars 2015

Le Docteur Joseph Domenech, Conseiller auprès du Service scientifique et technique de l'OIE, a rappelé aux participants que, en application de la Résolution n° 24 adoptée par l'Assemblée lors de la 82^e Session générale de l'OIE en mai 2014, et suite aux recommandations émanant de la 24^e Session du Comité de l'agriculture de la FAO (COAG) et de la 150^e Session du Conseil de la FAO à la fin de 2014, une Conférence internationale FAO/OIE pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants (PPR) s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 31 mars au 2 avril 2015. Cette conférence avait principalement pour objet de présenter la Stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la PPR préparée par l'OIE et la FAO. L'adoption de cette stratégie par les participants a jeté les bases du lancement d'un programme conjoint OIE/FAO pour le contrôle et l'éradication de la PPR à l'horizon 2030.

18. Propositions de candidatures pour les élections (à huis clos)

Bureau de la Commission régionale

Les Délégués de la région ont convenu de proposer les noms suivants :

| | |
|----------------------|--|
| Président : | Docteur Zhang Zhongqiu (République populaire de Chine) |
| Vice-président : | Docteur Sen Sovann (Cambodge) |
| Vice-président : | Docteur Keshav Prasad Premy (Népal) |
| Secrétaire général : | Docteur Matthew Stone (Nouvelle-Zélande) |

Conseil

Les Délégués de la région ont convenu de proposer les noms suivants :

Docteur Mark Schipp (Australie)
Docteur Toshiro Kawashima (Japon)

Commissions spécialisées

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la région ont convenu de proposer les noms suivants :

Docteur Masatsugu Okita (Japon)
Professeur Stuart MacDiarmid (Nouvelle-Zélande)

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la région ont convenu de proposer les noms suivants :

Docteur Jef Hammond (Australie)
Docteur Zhiliang Wang (République Populaire de Chine)

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la région ont convenu de proposer les noms suivants :

Docteur Peter Daniels (Australie)
Docteur Hualan Chen (République Populaire de Chine)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la région ont convenu de proposer les noms suivants :

Docteur Ingo Ernst (Australie)
Professeur Dato' Dr Mohammed Shariff bin Mohamed Din (Malaisie)

La réunion a pris officiellement fin à 19 h 00.

.../Annexe

Annexe

**RÉUNION DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE
POUR L'ASIE, L'EXTRÊME-ORIENT ET L'OCÉANIE**

Paris, lundi 25 mai 2015

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE
3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, incluant l'état d'avancement du Plan de travail régional 2016-2020
4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique
5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Asie du Sud-est
6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017
7. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 29^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se tiendra en Mongolie en septembre 2015
8. Organisation de la 29^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se tiendra à Oulan-Bator, Mongolie, du 14 au 18 septembre 2015
9. Conclusions issues de la 21^e réunion de la Sous-commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-est et en Chine, qui s'est tenue à Manille, Philippines, du 10 au 13 mars 2015
10. Rapport sur la Stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS)
11. Défis du sixième Plan stratégique de l'OIE
12. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres de l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie
13. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE
14. Point sur le Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP)
15. Point sur l'application du concept de niveau supérieur de santé et de performances (concept HHP) pour les chevaux de compétition et sur les études justificatives pour certaines maladies
16. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
17. Suivi concernant la Conférence internationale sur la PPR tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mars 2015
18. Propositions de candidatures pour les élections

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'EUROPE**

Paris, le 25 mai 2015

La Commission régionale de l'OIE pour l'Europe s'est réunie le 25 mai 2015 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. Ont participé à cette réunion 121 personnes dont des Délégués et observateurs de 46 Membres de cette Commission, ainsi que les représentants de 10 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Allemagne, Andorre, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Ex-Rép. Youg. de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldavie, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque, Turquie, Ukraine.

Organisations internationales/régionales : CEE⁶⁹, Commission européenne, Conseil de l'Union européenne, FAO, FEEVA⁷⁰, FESASS⁷¹, FVE⁷², IZSAM⁷³, IZSLER⁷⁴, IZSVE⁷⁵.

La réunion était présidée par le Docteur Ago Pärtel (Estonie), Président de la Commission régionale, assisté du Docteur Ivan Bisiuk (Ukraine), Vice-Président de la Commission, du Docteur Lucio Carbajo Goñi (Espagne), Vice-président de la Commission, du Docteur Budimir Plavšić (Serbie), Secrétaire général de la Commission, du Professeur Nikola T. Belev, Représentant régional de l'OIE pour l'Europe de l'Est et Président honoraire de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, et de la Docteure Nadège Leboucq, Représentante sous-régionale de l'OIE à Bruxelles.

Le Président a souhaité la bienvenue aux Délégués, aux observateurs et aux représentants des organisations internationales et régionales.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité ; néanmoins un point a été ajouté concernant le suivi de la Conférence internationale sur la peste des petits ruminants qui s'est tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mars 2015.

⁶⁹ CEE : Commission économique eurasienne

⁷⁰ FEEVA : Fédération des associations vétérinaires équines européennes

⁷¹ FESASS : Fédération européenne pour la santé animale et la sécurité sanitaire

⁷² FVE : Fédération des vétérinaires d'Europe

⁷³ IZSAM : Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise "G. Caporale"

⁷⁴ IZSLER : Istituto Zooprofilattico Sperimentale della Lombardia e dell'Emilia Romagna

⁷⁵ IZSVE : Istituto Zooprofilattico Sperimentale delle Venezie

2. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE

La Docteure Karin Schwabenbauer, Déléguée de l'Allemagne et Présidente de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, a présenté brièvement les principaux sujets que le Conseil a eu à traiter. Elle a rappelé que le Conseil se réunit trois fois par an.

En ce qui concerne cette 83^e Session générale, la Docteure Schwabenbauer a signalé que le Conseil avait validé l'ordre du jour, la liste des invités d'honneur invités à la cérémonie d'ouverture ainsi que la liste des organisations internationales invitées à présenter leurs activités. Par ailleurs le Conseil a examiné trois nouveaux projets d'accords : avec Interpol, avec l'Organisation mondiale des douanes et avec le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) (révision de l'accord existant).

En ce qui concerne les élections, la Docteure Schwabenbauer a indiqué que le Conseil se propose de veiller constamment à ce que le quorum soit atteint et a convenu de rappeler aux Délégués, à chaque scrutin, qu'il est important qu'ils soient présents afin de réunir le quorum.

De très importantes élections se tiendront pendant la 83^e Session générale ; à ce sujet la Docteure Schwabenbauer a indiqué que le Conseil, ayant pris acte de la nécessité de maintenir, voire d'améliorer la qualité du travail des Commissions spécialisées, s'est montré favorable à la proposition qui a été faite de tenir compte, dans cette optique d'amélioration, de l'importance des compétences critiques, de l'implication, et de l'équilibre géographique des candidats. Elle a expliqué que le Conseil avait examiné les différentes candidatures afin de donner son avis sur l'éligibilité des candidats.

Par ailleurs, la Docteure Schwabenbauer a déclaré que le Conseil avait eu un entretien avec le seul candidat au poste de Directeur général, à savoir la Docteure Monique Eloit, candidate officielle de la France et de l'Union européenne, et qu'il a reconnu les mérites professionnels de la candidate eu égard à la fonction à laquelle elle postule.

En ce qui concerne le sixième Plan stratégique de l'OIE, la Docteure Schwabenbauer a indiqué que le Conseil avait étroitement participé à la préparation de ce document. Ce document a été revu en détail, afin d'en garantir le contenu dans son ensemble ainsi que la cohérence entre les différents chapitres. Elle a rappelé à l'assistance que le projet de Plan stratégique a été présenté lors de la réunion de la Commission régionale qui s'est tenue au cours de la 82^e Session générale et qu'il a été débattu au sein des Bureaux des différentes Commissions régionales, avec, autant que possible, la contribution des membres du Conseil issus des régions en question. Lors de sa réunion de février 2015 le Conseil a validé la version finale du projet de sixième Plan stratégique, avec pour objectif de le présenter cette année à l'Assemblée pour approbation.

Par ailleurs, la Docteure Schwabenbauer a fait savoir à l'assistance que le Directeur général avait proposé au Conseil, lors de sa réunion d'octobre 2014, que soit préparée une Résolution pour faire passer de six à huit le nombre de membres des Commissions spécialisées, afin de mieux répartir la charge de travail entre les différents experts, d'améliorer l'équilibre géographique au sein des Commissions et d'assouplir la contrainte actuelle qui veut que tous les membres élus soient systématiquement présents à toutes les réunions. Le Conseil a décidé de ne pas adopter la proposition d'accroître le nombre d'experts, mais a validé la proposition d'un projet de Résolution mettant en place un système d'évaluation, à soumettre à l'Assemblée mondiale des Délégués pour approbation.

La Docteure Schwabenbauer a également évoqué plusieurs sujets d'ordre financier et administratif, notamment la validation du rapport d'activités du Directeur général et la révision du budget de 2015 pour présentation à l'Assemblée mondiale des Délégués. Elle a également déclaré que le Conseil avait validé le principe de la création d'une caisse de retraite pour le personnel des Représentations régionales et sous-régionales de l'OIE. La proposition d'augmentation des contributions pour l'année 2016 a été examinée au regard des budgets des années précédentes et du sixième Plan stratégique.

Pour finir, la Docteure Schwabenbauer a fait savoir que le Conseil approuvait l'intérêt que l'OIE porte à la question des reptiles, à la fois du point de vue du bien-être animal et du point de vue de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments. Ce dossier ne sera pris en charge que si l'OIE met en place un partenariat avec le secteur privé pour financer un groupe *ad hoc* et si un(e) chargé(e) de mission est affecté(e) à ce nouveau domaine d'activité.

3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe

Le Docteur Ago Pärtel, Délégué de l'Estonie et Président de la Commission régionale, a présenté le rapport des activités de la Commission régionale et a détaillé la composition du Bureau de la Commission régionale : Président, Docteur Ago Pärtel (Estonie) ; Vice-Président, Docteur Ivan Bisiuk (Ukraine) ; second Vice-Président, Docteur Lucio Carbajo Goñi (Espagne) ; Secrétaire général, Docteur Budimir Plavšić (Serbie). Il a signalé que la Représentation régionale pour l'Europe de l'Est basée à Sofia (Bulgarie), la Représentation régionale à Moscou (Russie), la Représentation sous-régionale à Bruxelles (Belgique) et l'Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse à Astana (Kazakhstan) fourniraient un résumé de leurs activités.

Le Docteur Pärtel a fait savoir que, conformément aux Textes fondamentaux de l'OIE, la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe a tenu sa 26^e Conférence à Berne (Suisse) en septembre 2014. Au cours de cette conférence la Commission a examiné et discuté des questions de santé animale, de bien-être animal et de sécurité sanitaire des aliments en phase de production au sein de la région Europe. Cette Conférence a été bien suivie : 36 Pays membres sur 53 étaient représentés, de même que d'autres acteurs clés de la région. Parmi les principaux résultats de cette Conférence, il convient de signaler l'adoption de deux recommandations techniques : l'une sur « La santé animale dans le contexte de catastrophes naturelles et de bioterrorisme » et l'autre sur « Diarrhée épidémique porcine : situation actuelle dans le monde et menace potentielle pour l'Europe ». Il est prévu que ces deux recommandations soient soumises à l'approbation de l'Assemblée mondiale des Délégués au cours de cette Session générale de mai 2015, moyennant quoi elles devraient constituer d'importantes feuilles de route pour la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe.

Il a été décidé que le mécanisme de coordination continue pour l'établissement d'une position commune à toute la région serait géré par l'intermédiaire d'un groupe spécial. Ce groupe spécial comprend les Délégués du Bureau de la Commission régionale OIE, les Délégués de la Russie, de la Serbie, de la Norvège, de l'Autriche et de la France, ainsi qu'un représentant de la Commission européenne. La Commission régionale a organisé deux réunions de ce groupe spécial – une à Madrid (Espagne) en décembre 2014 et l'autre à Oslo (Norvège) en avril 2015 – afin de discuter du *modus operandi* du groupe ainsi que des thèmes pouvant faire l'objet d'une position régionale commune.

Par ailleurs, le Docteur Pärtel, en sa qualité de Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, a participé : (i) à un séminaire régional de l'OIE pour les points focaux nationaux sur la Communication, qui s'est tenu à Tallinn (Estonie) du 1^{er} au 3 juillet 2014 ; (ii) au Groupe permanent d'experts de la peste porcine africaine dans la région de la Baltique et l'Europe de l'Est (sous les auspices du GF-TADs), dont la première réunion, qui concernait la lutte contre la peste porcine africaine chez les sangliers, s'est tenue à Minsk (Biélorus) les 2 et 3 décembre 2014 et la deuxième réunion, qui concernait la biosécurité dans les grandes exploitations porcines et les petits élevages, s'est tenue à Tallinn (Estonie) les 11 et 12 février 2015.

En conclusion, le Docteur Pärtel a indiqué que les principales tâches qui incombent à la Commission régionale consistent à : (i) présenter les activités de l'OIE dans la région – activités techniques et de renforcement des capacités ; (ii) choisir les Thèmes techniques (avec questionnaire) à proposer pour être inscrits aux ordres du jour de la Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués et de la 27^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe (Portugal, septembre 2016) ; (iii) proposer de nouveaux Centres collaborateurs ; (iv) coordonner la proposition concernant les candidats de la région pour l'élection du nouveau Bureau de la Commission régionale. Ces différentes tâches seront effectuées en étroite collaboration avec les Représentations de l'OIE dans la région.

4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l’OIE pour l’Europe de l’Est, de la Représentation sous-régionale de l’OIE à Bruxelles, de la Représentation régionale de l’OIE à Moscou et de l’Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l’OIE à Astana

La Docteure Nadège Leboucq, Représentante sous-régionale de l’OIE à Bruxelles, a présenté le programme de travail de toutes les Représentations régionales et sous-régionales et du bureau de l’OIE en Europe, s’exprimant au nom du Professeur Nikola Belev, Représentant régional pour l’Europe de l’Est (Sofia, Bulgarie), du Docteur Kazimieras Lukauskas, Représentant régional à Moscou (Russie), et du Docteur Mereke Taitubayev, Chef de l’Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l’OIE à Astana (Kazakhstan).

Elle a commencé par décrire les activités menées par la Représentation régionale de l’OIE en Europe de l’Est, soulignant le travail que réalise par le Professeur Nikola Belev afin de maintenir un dialogue régulier avec les plus hautes autorités des pays de la région.

Elle a expliqué que le personnel de la Représentation régionale pour l’Europe de l’Est se compose du Professeur Nikola Belev (Représentant régional), de la Docteure Alexandra Miteva (assistante technique) et de Madame Rina Kostova (secrétaire).

Elle a ensuite décrit les différentes activités auxquelles a pris part la Représentation régionale pour l’Europe de l’Est, notamment : 62^e Assemblée générale du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC), en Bulgarie, en avril 2015 ; séminaire à l’Université de Thrace, en Bulgarie, dans le cadre de leur programme de master en administration vétérinaire ; atelier « Améliorer le bien-être animal : une approche pratique » organisé par la Fédération des vétérinaires d’Europe (FVE) en coopération avec la Direction générale Santé et sécurité alimentaire (DG SANTE) de la Commission européenne, l’Union de vétérinaires de Bulgarie (UVB) et l’Agence bulgare de sécurité sanitaire des aliments (Stara Zagora, Bulgarie, 25-26 mars 2015) ; réunion du Conseil consultatif vétérinaire du Ministère bulgare de l’agriculture et de l’alimentation (Sofia, Bulgarie, 2 avril 2015).

La Docteure Leboucq a signalé que les activités de la Représentation régionale pour l’Europe de l’Est au cours du second semestre de l’année 2015 porteront essentiellement sur le soutien aux activités des Points focaux nationaux et la participation aux Conférences mondiales de l’OIE.

La Docteure Leboucq a ensuite présenté le programme de travail de la Représentation sous-régionale à Bruxelles (RSR-Bruxelles) pour l’année 2015. Elle a tout d’abord signalé que l’équipe de la RSR-Bruxelles, jusqu’alors composée des Docteurs Stéphane de la Rocque, Stanislav Ralchev et Nadège Leboucq, a été renforcée par Monsieur O. Stucke, mis à disposition de l’OIE par l’Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les questions de communication sur le risque.

Elle a expliqué que le programme de travail de la RSR-Bruxelles pour l’année 2015 s’inscrit dans la continuité des précédents, en ligne avec le 5^e Plan stratégique de l’OIE (2011-2015), selon les principaux axes d’intervention suivants :

- La participation aux actions régionales de l’OIE en Europe, en collaboration, le cas échéant, avec les Représentations de l’OIE à Sofia et Moscou et le Bureau d’Astana. La RSR-Bruxelles, qui assure le secrétariat de la Plateforme de l’OIE pour le bien-être animal en Europe, a poursuivi la mise en œuvre du Plan d’action 2014-2016 de la Plateforme et a ainsi (a) préparé et organisé une première formation de formateurs sur le bien-être animal dans le transport et l’abattage (Géorgie, mars-avril-mai 2015) pour six pays russophones, s’inspirant du programme phare de l’OIE pour l’amélioration du bien-être animal (programme IAWP) ; (b) préparé et organisé la 4^e réunion du Groupe de pilotage de la Plateforme (Serbie, mai 2015), qui a permis de valider les programmes semestriels en cours (premier semestre 2015) et à venir (second semestre 2015) ; (c) mis à jour le site internet de la Plateforme (<http://rpawe.oie.int>), en l’abondant notamment d’exemples de bonnes pratiques et d’expériences de pays.

- Le travail d'interface avec les institutions et organisations dont le siège est à Bruxelles, par le biais de réunions de travail sur des dossiers avant tout européens mais aussi, parfois, plus globaux. Au premier semestre 2015, la RSR-Bruxelles a participé à une vingtaine de réunions de coordination avec ses partenaires (parmi lesquels la Commission européenne, la FVE, l'OMD et l'OTAN⁷⁶). La RSR-Bruxelles a en outre contribué à la préparation de l'Accord de coopération révisé avec l'OMD et de l'échange de lettres avec l'OTAN.
- La mise en œuvre du programme de travail conjoint OIE – OMS dans le cadre de l'approche 'une Seule Santé' : sur la base du document 'Cadre opérationnel OIE-OMS pour une bonne gouvernance à l'interface homme-animal : articuler les outils de l'OMS et de l'OIE pour l'évaluation des capacités nationales' publié en 2014, les deux organisations préparent l'organisation d'ateliers nationaux dans différentes régions du monde.
- La mise en œuvre du programme d'activités du GF-TADs pour l'Europe, en particulier en ce qui concerne la peste porcine africaine (PPA) : la RSR-Bruxelles assure le secrétariat du Groupe permanent d'experts PPA dans la région de la Baltique et l'Europe de l'Est, qui a pour objectif de définir des mesures de lutte coordonnées entre les sept pays infectés. La deuxième réunion du Groupe (Estonie, février 2015) portait sur la biosécurité dans les élevages de porcs, y compris les basses-cours ; lors de cette réunion, il a été décidé d'organiser des missions d'experts dans les sept pays concernés pour mieux comprendre les mesures de contrôle mises en œuvre localement et, le cas échéant, proposer des recommandations d'amélioration.
- La contribution aux travaux des groupes de travail du GF-TADs mondial sur, respectivement, la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants. La RSR-Bruxelles a ainsi participé aux réunions régulières de ces deux groupes, qui ont permis : (a) l'organisation de la 6^e réunion de la « feuille de route pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Eurasie occidentale » (Kazakhstan, avril 2015) ; (b) l'organisation d'une réunion d'experts de la fièvre aphteuse pour l'élaboration d'un guide destiné aux pays pour évaluer l'impact socio-économique de la fièvre aphteuse ; (c) la rédaction de la stratégie mondiale de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants, adoptée lors de la première conférence mondiale sur le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants (Côte d'Ivoire, mars 2015).

La Docteure Leboucq a expliqué que la RSR-Bruxelles aura à son programme d'activités du second semestre 2015 : (a) l'appui technique, en tant que de besoin, aux quatre séminaires de points focaux (animaux aquatiques, bien-être animal, sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production, laboratoires vétérinaires) ; (b) la poursuite des activités de la Plateforme pour le bien-être animal en Europe, avec principalement l'organisation d'un atelier sur la gestion des populations de chiens errants, pour les pays d'Eurasie occidentale (Kirghizistan, octobre 2015), et le lancement d'une campagne de sensibilisation sur les chiens errants dans les pays des Balkans, sous l'angle de la responsabilisation des propriétaires de chien afin de limiter les abandons. Enfin, la RSR-Bruxelles sera en première ligne dans l'organisation d'un événement au Parlement européen en octobre 2015 pour continuer d'appeler l'attention des parlementaires européens sur le mandat et les activités de l'OIE.

En ce qui concerne les activités de la Représentation régionale de l'OIE à Moscou (RR-Moscou) pour 2015, la Docteure Leboucq a expliqué que la RR-Moscou a fourni des avis techniques et a participé à plusieurs réunions, notamment à la réunion du Groupe permanent d'experts PPA dans la région de la Baltique et l'Europe de l'Est et à l'atelier sur la procédure de l'OIE pour la reconnaissance officielle du statut sanitaire des Pays membres et la validation des programmes officiels nationaux de contrôle de la fièvre aphteuse qui s'est tenu à Astana (Kazakhstan) les 26 et 27 mars 2015.

En ce qui concerne les activités de la RR-Moscou prévues pour 2015, la Docteure Leboucq a indiqué qu'elles porteront essentiellement sur le soutien aux activités des points focaux nationaux.

⁷⁶ OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

La Docteure Leboucq a fait savoir que le bureau de l'Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse à Astana (BSR-Astana) a été impliqué dans plusieurs activités au cours de la période considérée, notamment : la réunion du Conseil intergouvernemental de coopération en matière vétérinaire entre les Chefs des Services vétérinaires des pays membres de la Communauté d'États indépendants (CEI), qui s'est tenue à Sotchi (Russie) les 19 et 20 février 2015 ; la participation à la conférence de presse qui a eu lieu lors de la Journée mondiale de la santé « Sécurité sanitaire des aliments 2015 » à Astana (Kazakhstan) le 7 avril 2015 ; et la 6^e réunion annuelle de suivi de la « feuille de route pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Eurasie occidentale », tenue à Almaty (Kazakhstan) du 28 au 30 avril 2015.

5. Défis du sixième Plan stratégique de l'OIE

La Docteure Karin Schwabenbauer a présenté brièvement le sixième Plan stratégique de l'OIE et les défis qu'il faudra relever.

Pour commencer, elle a présenté certains aspects fondamentaux, tels que les antécédents et l'impact du Plan stratégique sur les activités de l'OIE. Elle a également décrit les principales étapes qui ont mené à l'élaboration de ce sixième Plan stratégique qui orientera les travaux de l'OIE pour toute la période de 2016 à 2020.

Poursuivant sa présentation, la Docteure Schwabenbauer a fourni un aperçu des objectifs stratégiques du sixième Plan stratégique de l'OIE, à savoir : assurer la santé et le bien-être des animaux par une gestion adaptée des risques ; établir la confiance par la communication ; renforcer les capacités et la durabilité des Services vétérinaires.

Elle a ensuite brièvement décrit les perspectives de l'OIE à l'horizon 2020, en mettant l'accent sur les priorités essentielles de la période 2016-2020 couverte par le Plan.

La Docteure Schwabenbauer a particulièrement insisté sur les principaux défis auxquels l'OIE doit faire face, notamment les préoccupations sanitaires et les questions de société et d'environnement. À cet égard, elle a souligné la nécessité de moderniser la gouvernance de l'Organisation afin de s'assurer que ses organes statutaires soient en mesure de relever tous ces défis.

Elle a présenté les différents programmes et activités que l'OIE a mis en œuvre ou prévoit de mettre en œuvre afin de relever ces défis et de répondre ainsi aux attentes des Pays membres. En outre, elle a présenté brièvement plusieurs propositions visant à consolider l'excellence scientifique des travaux menés par l'OIE. La Docteure Schwabenbauer a souligné l'engagement de l'OIE en faveur de la transparence de ses activités ; elle a également souligné l'importance des outils de communication et de l'actualisation des procédures afin de garantir une bonne gestion administrative de l'OIE.

Elle a rappelé à la Commission régionale l'importance, pour l'OIE dans son ensemble, de la réalisation des objectifs du sixième Plan stratégique, car la préservation de la crédibilité et de la légitimité de l'Organisation y est assujettie.

En guise de conclusion, la Docteure Schwabenbauer a remercié les Délégués qui ont contribué à l'élaboration du sixième Plan stratégique de l'OIE. Leurs précieuses remarques et l'excellent travail réalisé par le Conseil et les experts qui l'ont soutenu ont permis de finaliser une version provisoire solide, en vue de son adoption dans le courant de la semaine.

6. Point sur le Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP)

Au début de son exposé, le Docteur David Sherman, coordonnateur du Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP), a indiqué que ce programme fait partie intégrante du processus PVS de l'OIE et qu'il donne aux Pays membres de l'OIE l'opportunité d'évaluer la qualité et la portée de leur législation vétérinaire au moyen de missions « d'identification de la législation vétérinaire » ainsi que l'opportunité de poursuivre leurs efforts de réforme de leur législation dans le cadre d'accords spécifiques.

Il a expliqué que la législation vétérinaire est un élément essentiel de l'infrastructure d'une nation, qu'elle confère aux Services vétérinaires les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour mener à bien, avec efficacité, les fonctions primordiales qui sont les leurs dans le domaine vétérinaire, pour garantir la sécurité sanitaire et promouvoir le bien public.

Le Docteur Sherman a signalé que, depuis la 82^e Session générale tenue en mai 2014, 6 nouvelles demandes de missions d'identification de la législation vétérinaire ont été reçues (5 pour l'Afrique et 1 pour l'Asie) et 7 missions ont été effectuées (4 en Afrique, 1 en Asie, 1 dans les Amériques et 1 en Europe). À la date du 18 mai 2015, un total de 62 missions d'identification de la législation vétérinaire ont été demandées, 43 missions ont été effectuées et 39 rapports de mission ont été reçus ; par ailleurs, un total de 12 demandes d'accord sur la législation vétérinaire ont été reçues et 9 accords sont d'ores et déjà entrés en vigueur.

Il a ajouté que l'OIE s'est beaucoup impliqué dans des activités d'harmonisation de la législation vétérinaire au niveau régional à travers un partenariat avec l'UA-BIRA et la FAO dans le cadre du programme VET-GOV (« renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique »). Deux séminaires pour l'harmonisation de la législation sur le contrôle des maladies animales ont été organisés au niveau de communautés économiques régionales : le premier pour les pays de la CEEAC à Yaoundé (Cameroun) du 27 au 31 octobre 2014 et le second pour l'IGAD à Khartoum (Soudan) du 23 au 27 novembre 2014. Deux autres séminaires sur l'harmonisation de la législation vétérinaire régionale sont prévus : l'un pour l'UMA à Tunis (Tunisie) du 8 au 12 juin 2015 et le second pour la SADC à Maseru (Lesotho) du 6 au 10 juillet 2015.

Par ailleurs, le Docteur Sherman a indiqué que la législation vétérinaire est un sujet qui a été introduit dans les séminaires destinés aux points focaux OIE pour la sécurité sanitaire des aliments en phase de production. Il a précisé que la première formation de ce type a eu lieu à Hanoï (Vietnam) du 24 au 26 juin 2014, pour les points focaux de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie. Pour la région des Amériques une formation est prévue au Mexique en septembre 2015. Pour la région Europe il est probable qu'une formation similaire ait lieu en novembre 2015.

Il a ensuite signalé qu'une réédition (deuxième édition) du manuel des experts VLSP a été préparée et achevée depuis la dernière Session générale. Ce manuel comprend trois volumes : Volume 1 – *Technical guidance* [Guide technique] ; Volume 2 – *Procedures for veterinary legislation identification missions and veterinary legislation agreements* [Procédures à suivre pour les missions d'identification de la législation vétérinaire et les accords sur la législation vétérinaire] ; Volume 3 – *Working examples of primary veterinary legislation* [Exemples pratiques de lois fondamentales en matière vétérinaire]. Il est actuellement disponible en anglais ; sa traduction en français et en espagnol est en cours.

Par ailleurs, le Docteur Sherman a indiqué qu'un séminaire a été organisé avec succès à Paris du 24 au 26 mars 2015 afin de former de nouveaux experts VLSP. L'objet de ce séminaire était double : d'une part, augmenter le nombre d'experts disponibles pour mener des missions VLSP ; d'autre part, adjoindre des avocats et des juristes à l'équipe d'experts, de façon à ce que les prochaines missions incluent des personnes disposant d'une expertise technique vétérinaire et juridique. Au total, 45 personnes ont participé à cette formation, dont 8 experts vétérinaires déjà inclus dans l'équipe, 12 nouveaux apprenants qui étaient des vétérinaires et 15 nouveaux apprenants qui étaient des avocats ou des juristes. Cette formation était entièrement basée sur la nouvelle édition du manuel des experts VLSP.

Pour finir, le Docteur Sherman a précisé que 14 demandes de mission d'identification de la législation vétérinaire restent à satisfaire, mais que, grâce à l'équipe renforcée d'experts VLSP maintenant disponible, toutes ces missions seront planifiées et menées à bien avant la 84^e Session générale.

Le Royaume-Uni a soulevé la question de la coordination en matière de législation vétérinaire avec d'autres organisations internationales, telles que la FAO ou la Banque mondiale, en faisant notamment référence aux conclusions de la Conférence mondiale de l'OIE sur la législation vétérinaire qui s'est tenue à Djerba (Tunisie) en 2010.

Le Docteur Sherman a indiqué qu'il n'existait pas d'accord formel avec d'autres organisations pour mener des travaux sur la législation vétérinaire, mais il a souligné que plusieurs des experts VLSP de l'OIE qui mènent des missions PVS sur la législation vétérinaire viennent de diverses organisations, dont la FAO et la Banque mondiale. Des experts de la FAO et de la Banque mondiale ont été notamment formés au cours de la formation VLSP organisée par l'OIE en mars 2015.

7. Le point sur l'application du concept de niveau supérieur de santé et de performances (concept « HHP ») pour les chevaux de compétition et sur les études justificatives pour certaines maladies

La Docteure Susanne Münstermann, Chargée de projet au Service scientifique et technique de l'OIE, a tout d'abord rappelé à l'assistance que le chapitre 4.16 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, qui décrit les principes généraux du concept de sous-population de chevaux à statut sanitaire élevé (chevaux « HHP »), a été approuvé en mai 2014.

Elle a expliqué que, depuis la dernière Session générale, ce concept a été amélioré par le Groupe *ad hoc* sur les déplacements internationaux de chevaux de compétition, et qu'un modèle de certificat vétérinaire pour les chevaux HHP a été élaboré et a été diffusé aux Membres pour commentaires ; ce modèle de certificat décrit les exigences zoosanitaires uniformes qui s'appliqueraient dans le monde entier aux déplacements temporaires (pour une durée n'excédant pas 90 jours) des chevaux HHP.

La Docteure Münstermann a signalé que d'autres documents de référence importants ont été préparés, notamment : des lignes directrices pour la mise en place de zones indemnes de maladies des équidés (zones « EDFZ »), des lignes directrices sur la biosécurité, et une note explicative sur le certificat vétérinaire. Ces documents seront encore retravaillés avant d'être mis à la disposition des Membres parallèlement aux procédures de commentaires et d'adoption.

Elle a précisé que les principes généraux qui sous-tendent le certificat vétérinaire et les zones EDFZ ont été testés avec succès lors des Jeux asiatiques qui se sont déroulés à Incheon (Rép. de Corée) en septembre-octobre 2014.

Elle a également informé les Délégués que les Autorités vétérinaires du Brésil ont publié un certificat vétérinaire HHP adapté qui sera utilisé dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2016 et lors des épreuves tests prévues en 2015, et que les autorités brésiliennes sont en train d'établir une EDFZ spécifique pour ces différentes manifestations.

La Docteure Münstermann a indiqué que d'autres pays (Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan) ont sollicité l'assistance technique de l'OIE pour mettre en place des EDFZ afin d'accueillir des manifestations équestres internationales auxquelles pourraient prendre part des chevaux venus d'Europe et d'ailleurs.

La Docteure Münstermann a ajouté que l'OIE a lancé un appel à propositions pour que soient menés des projets de recherche et des études scientifiques spécifiques sur la grippe équine, la peste équine et la morve, qui permettront d'asseoir encore davantage les bases scientifiques de la mise en pratique du concept HHP. Les propositions seront sélectionnées début juin et les travaux devraient débiter peu après.

En conclusion, la Docteure Münstermann a déclaré que le concept HHP est en concordance avec la libre circulation, au sein de l'Union européenne, des équidés enregistrés, et que le but poursuivi est d'étendre cette circulation au-delà des 28 États membres de l'Union et des pays tiers agréés, notamment dans la région de l'Est hors Union européenne.

Pour finir, elle a rappelé qu'un exposé plus complet sur le concept et sur les outils qui l'accompagnent a été présenté lors de la Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui s'est tenue à Berne (Suisse) en septembre 2014.

8. Suivi concernant la Conférence internationale sur la PPR tenue à Abidjan (Côte d’Ivoire) en mars 2015

Le Docteur Joseph Domenech, Conseiller auprès du Service scientifique et technique de l’OIE, a rappelé aux participants que, en application de la Résolution n° 24 adoptée par l’Assemblée lors de la 82^e Session générale de l’OIE en mai 2014, et suite aux recommandations émanant de la 24^e Session du Comité de l’agriculture de la FAO (COAG) et de la 150^e Session du Conseil de la FAO à la fin de 2014, une Conférence internationale FAO/OIE pour le contrôle et l’éradication de la peste des petits ruminants (PPR) s’est tenue à Abidjan (Côte d’Ivoire) du 31 mars au 2 avril 2015. Cette conférence avait principalement pour objet de présenter la Stratégie mondiale de contrôle et d’éradication de la PPR préparée par l’OIE et la FAO. L’adoption de cette stratégie par les participants a jeté les bases du lancement d’un programme conjoint OIE/FAO pour le contrôle et l’éradication de la PPR à l’horizon 2030.

9. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l’ordre du jour de la 85^e Session générale de l’Assemblée mondiale des Délégués de l’OIE qui se réunira en mai 2017

La Commission régionale a proposé d’inscrire à l’ordre du jour de la 85^e Session générale le thème technique suivant (assorti d’un questionnaire adressé aux Membres) :

- “Action mondiale pour contrer la menace de la résistance aux agents antimicrobiens : examen des progrès réalisés et des différentes options d’activités à mener dans le cadre de l’initiative « Une seule santé »”

10. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l’ordre du jour de la 27^e Conférence de la Commission régionale de l’OIE pour l’Europe

Le thème technique suivant (assorti d’un questionnaire adressé aux Membres) a été retenu pour la 27^e Conférence de la Commission régionale de l’OIE pour l’Europe qui se tiendra au Portugal :

- “Contrôle et élimination de la rage en Europe : défis et stratégies pour une Europe indemne de rage”

11. Recommandations de la 26^e Conférence de la Commission régionale de l’OIE pour l’Europe qui s’est tenue à Berne, Suisse du 22 au 26 septembre 2014

Le Docteur Lucio Carbajo Goñi, Délégué de l’Espagne et Vice-Président de la Commission régionale de l’OIE pour l’Europe, a rappelé quels ont été les résultats de la 26^e Conférence de la Commission régionale de l’OIE pour l’Europe, à laquelle ont assisté 98 personnes au total, dont les Délégués OIE et/ou des personnes nommées à cet effet, en provenance de 36 Pays membres, ainsi que de hauts responsables de 10 organisations internationales ou régionales.

Le Docteur Carbajo Goñi a décrit les principales recommandations émanant des discussions qui ont fait suite à la présentation de chacun des Thèmes techniques.

Le Thème technique I a été préparé par le conférencier, avec la collaboration du Siège de l’OIE, sur la base des réponses des Pays membres à un questionnaire qui leur avait été adressé. Le sujet en était : « La santé animale dans le contexte de catastrophes naturelles et de bioterrorisme ». Il en a résulté l’adoption d’une recommandation qui pointe un certain nombre d’actions à mener, notamment : que les Pays membres encouragent le développement d’une assistance collective mutuelle afin d’augmenter la capacité des Pays membres à se préparer et répondre aux catastrophes, et qu’ils évaluent et partagent les enseignements tirés et les meilleures pratiques appliquées lors de leur gestion des questions animales au cours de catastrophes ; que l’OIE soutienne l’élaboration de formations sur les questions de santé animale, de bien-être animal et de santé publique vétérinaire dans le contexte de catastrophes, notamment d’ateliers régionaux, de formations en ligne et d’exercices de simulation, en tenant compte des outils existants tels que les *Normes et directives pour l’aide d’urgence à l’élevage (LEGS)*.

En ce qui concerne le Thème technique II, dont le sujet était : « Diarrhée épidémique porcine : situation actuelle dans le monde et menace potentielle pour l'Europe », une recommandation a été adoptée par tous les Délégués, qui propose : que l'OIE encourage, par le biais de son réseau de Centres de référence, la recherche scientifique sur les voies de transmission de la diarrhée épidémique porcine (DEP), telles que l'alimentation pour animaux, les aérosols et les contacts, et sur le développement de vaccins efficaces ; et que l'OIE continue à fournir des orientations sur la DEP et d'autres maladies émergentes à ses Pays membres lorsque de nouvelles données scientifiques sont disponibles. Il a par ailleurs été recommandé que les Pays membres de l'OIE concentrent leurs efforts sur la mise en place et le renforcement de leurs capacités de laboratoire pour pouvoir poser rapidement tout diagnostic de DEP en Europe, et qu'ils intègrent la DEP dans leurs programmes de formation et de sensibilisation aux maladies animales destinés aux acteurs concernés afin de favoriser une détection précoce de la maladie.

Il a été rappelé aux Membres de la Commission que les recommandations adoptées seraient présentées pour ratification au cours de la 83^e Session générale, rendant leur mise en œuvre exécutoire pour l'ensemble de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.

12. Confirmation du lieu de la 27^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui se tiendra en septembre 2016

Le Docteur Ago Pärtel a demandé au Délégué du Portugal de confirmer l'offre de son pays d'accueillir la prochaine Conférence régionale.

Le Professeur Álvaro Mendonça, Délégué du Portugal, a informé la Commission régionale que son pays est d'accord pour accueillir la 27^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, qui se tiendra à Porto (Portugal), en septembre 2016.

13. Initiative relative au Groupe permanent d'experts sur la peste porcine africaine en Europe de l'Est

Pour commencer son exposé, le Docteur Bernard Van Goethem, représentant de la Commission européenne, a présenté le Groupe permanent d'experts (GPE) de la peste porcine africaine (PPA) dans la région de la Baltique et l'Europe de l'Est. Il a informé l'assistance que ce GPE a été créé en septembre 2014 à l'initiative de la Commission européenne et qu'il a été organisé avec l'appui de l'OIE.

Le Docteur Van Goethem a expliqué que ce GPE a été mis en place dans le cadre du GF-TADs pour l'Europe. Il réunit régulièrement les Chefs des Services vétérinaires / Délégués OIE des pays suivants, concernés par la PPA dans la région : Bélarus, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Russie et Ukraine.

Le Docteur Van Goethem a indiqué que le GPE vise à renforcer la coopération régionale à moyen terme en ce qui concerne la PPA, notamment grâce à un échange régulier d'informations sur la situation de la maladie et sur les mesures de lutte qui sont appliquées à la fois dans la filière porcine et chez les sangliers et grâce à l'examen régulier des stratégies nationales de lutte – examen réalisé par des experts en se basant sur des évaluations scientifiques du risque, sur l'expérience des pays et sur les bonnes pratiques observées dans la région, l'objectif étant d'harmoniser les politiques sanitaires et de mettre sur pied une stratégie régionale de contrôle scientifiquement fondée.

Le Docteur Van Goethem a fait savoir que deux réunions régulières du GPE ont déjà eu lieu, en décembre 2014 et en février 2015 ; ces réunions étaient animées par des experts européens de renom, spécialistes de la PPA et de la gestion des sangliers, et elles ont traité, respectivement, de la gestion de la PPA chez les sangliers et de la biosécurité dans la production porcine (exploitations commerciales et élevages de basse-cour).

Pour finir, le Docteur Van Goethem a signalé que, suite à une décision commune de tous les pays participants, une série de missions d'expertise a été lancée dans les sept pays concernés et que ces missions permettront de rassembler des données et de formuler des recommandations d'experts sur la gestion sanitaire de la PPA. Les conclusions de ces missions menées dans les pays seront présentées par les experts à l'occasion de la troisième réunion du GPE, prévue à Vladimir (Russie) à la fin du mois de juin 2015.

14. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres de l'Europe

La Docteure Marija Popovic, Chargée de mission au Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, a brièvement fait le bilan des notifications reçues par les Membres de la région à la date du 19 mai 2015.

Elle a tout d'abord fourni des données précises sur la façon dont les Membres ont rempli leur obligation de notification pour l'année 2014, en distinguant les maladies des animaux terrestres des maladies des animaux aquatiques. Elle a ensuite indiqué le pourcentage de Membres qui doivent encore des rapports ; elle les a encouragés à fournir les rapports correspondant à 2014 mais aussi aux années précédentes. Elle a insisté sur l'importance de notifier les maladies dans les délais impartis, par pays/territoire, au moyen du système WAHIS, et de fournir d'autres informations épidémiologiques ayant trait à la prévention et au contrôle des maladies.

Par ailleurs, la Docteure Popovic a donné un aperçu des maladies qui ont été le plus notifiées et de celles qui ont été le moins notifiées dans la région en 2014, tant pour ce qui concerne les animaux terrestres que pour les animaux aquatiques.

La Docteure Popovic a signalé que le processus de vérification des rapports par le Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale avait connu des améliorations depuis 2014, et elle en a décrit l'impact sur la quantité et la qualité des informations.

Pour finir, la Docteure Popovic a présenté le succès le plus significatif enregistré dans la région sur la notification des maladies à l'OIE, et elle a présenté les personnes qui, au sein du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, sont chargées de valider les rapports de la région Europe.

15. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE

Centre collaborateur de l'OIE pour les maladies infectieuses de la reproduction animale en Europe

Le Docteur Loïc Evain, Délégué de la France auprès de l'OIE, a présenté à la Commission régionale un dossier de candidature demandant à l'OIE de considérer « le Laboratoire national de contrôle des reproducteurs » (LCNR) au mandat de « Centre collaborateur de l'OIE pour les maladies infectieuses de la reproduction animale en Europe ».

Il a brièvement présenté le Centre et ses activités, précisant que toutes les informations nécessaires sont disponibles dans le document de travail de la réunion.

La Commission a approuvé à l'unanimité la proposition présentée par la France.

16. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

Commission économique eurasiatique (CEEAA)

Le Docteur Subbotin a fait savoir que l'Union économique eurasiatique (l'UEEA, l'Union) est une organisation internationale d'intégration économique régionale dotée d'une personnalité juridique internationale. Le traité de l'Union est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

Il a présenté les États membres de l'Union, à savoir l'Arménie, le Bélarus, le Kazakhstan et la Russie. Les documents d'accession du Kirghizistan à l'Union ont été signés le 8 mai 2015 ; après leur ratification par les États membres, le Kirghizistan deviendra le cinquième membre de plein droit de l'Union.

Il a souligné que la Commission économique eurasiatique (CEEAA) est un organe législatif supranational permanent de l'Union et que, de ce fait, les décisions de la CEEAA sont applicables sur le territoire des États membres de l'Union.

La tâche principale de la CEEA, pour ce qui a trait aux mesures sanitaires et phytosanitaires, est d'élaborer (dans le cadre du développement du traité de l'UEEA) les actes juridiques de l'Union à valeur normative dans le domaine de la santé animale et de la santé publique vétérinaire sur son territoire.

Commission européenne (CE)

Le Docteur Bernard Van Goethem, Directeur des affaires vétérinaires et internationales à la Commission européenne, a présenté les activités de la Direction générale Santé et sécurité alimentaire (DG SANTE) de la Commission européenne dans le domaine de la santé animale et du bien-être animal en Europe, notamment : les programmes de lutte contre les maladies animales transfrontalières dans l'Union européenne et les pays voisins de l'Union ; les activités en lien avec l'instrument TAIEX (*Assistance technique et d'échange d'informations*) et le programme BTSF (*Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres*) ; la Plateforme de l'OIE pour le bien-être animal en Europe ainsi que d'autres activités de l'OIE financées par la Commission européennes pour le renforcement des capacités.

Il a également fait le point de la situation de la Loi de Santé Animale de l'Union européenne.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Le Docteur Andriy Rozstalnyy, agent de la FAO chargé de la production et de la santé animales, a expliqué que la FAO mettait en œuvre ses programmes d'assistance dans un contexte marqué par la décentralisation, en fusionnant les activités d'urgence et les activités de développement conformément à la modernisation du cadre stratégique et des initiatives régionales.

Il a évoqué les « cadres de priorités par pays », que les pays élaborent en collaboration avec la FAO, estimant que ces cadres sont des moteurs efficaces pour aider les pays membres à planifier et à mettre en œuvre les priorités.

Il a ajouté que, dans le secteur de la santé animale et de l'élevage, la FAO coopère largement avec l'OIE, l'OMS, la Commission européenne de l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique (USDA⁷⁷/USAID⁷⁸/autres), la BERD⁷⁹ et d'autres partenaires.

Le Docteur Rozstalnyy a souligné que les domaines suivants sont prioritaires en matière d'assistance : prévention et contrôle des maladies animales transfrontalières (par ex. : peste porcine africaine, fièvre aphteuse, peste des petits ruminants, influenza animale) et des zoonoses négligées (par ex. : brucellose) ; identification des animaux et traçabilité ; évaluation du risque et diffusion de l'information ; renforcement des compétences des vétérinaires du secteur public et du secteur privé ; renforcement des organisations professionnelles et des organisations villageoises (telles que les associations de vétérinaires libéraux, d'éleveurs et de producteurs laitiers) ; assistance technique pour ce qui concerne la sécurité sanitaire des aliments ; assistance d'urgence pour les éleveurs touchés par des inondations ; conservation et gestion durable des ressources génétiques animales.

Pour finir, il a signalé que les Services vétérinaires de la région reçoivent aussi des conseils et des éléments de formation pour appliquer de bonnes pratiques dans la gestion des situations d'urgence et pour accroître leurs efforts actuels dans la lutte contre la brucellose et pour la « feuille de route pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Eurasie occidentale ».

17. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)

La séance a été présidée par la Docteure Karin Schwabenbauer, Présidente de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, et le Docteur Evgeny Nepoklonov, membre du Conseil de l'OIE.

⁷⁷ USDA : Département de l'agriculture des États-Unis

⁷⁸ USAID : Agence des États-Unis pour le développement international

⁷⁹ BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Bureau de la Commission régionale :

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Président : Dr Ago Pärtel (Estonie)
Vice-Président : Dr Siala Rustamova (Azerbaïdjan)
Vice-Président : Dr Lucio Carbajo Goñi (Espagne)
Secrétaire général : Dr Budimir Plavšić (Serbie)

Conseil

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Dr Evgeny Nepoklonov (Russie)

Commissions spécialisées de l'OIE

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Etienne Bonbon (France)
Dr Taras I. Aliper (Russie)

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Kris De Clercq (Belgique)
Dre Silvia Bellini (Italie)
Dr Viktor Irza (Russie)

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer les noms suivants :

Dr Franck Berthe (France)
Dr Anthony Fooks (Royaume-Uni)
Dr Alexei Zaberezhny (Russie)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Les Délégués de la Région ont convenu de proposer le nom suivant :

Dr Edmund Peeler (Royaume-Uni)

La réunion a officiellement pris fin à 18 h 15.

.../Annexe

Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'EUROPE**

Paris, lundi 25 mai 2015

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE
3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe
4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est, de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, de la Représentation régionale de l'OIE à Moscou et de l'Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE à Astana
5. Défis du sixième Plan stratégique de l'OIE
6. Point sur le Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP)
7. Le point sur l'application du concept de niveau supérieur de santé et de performances (concept « HHP ») pour les chevaux de compétition et sur les études justificatives pour certaines maladies
8. Suivi concernant la Conférence internationale sur la PPR tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mars 2015
9. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017
10. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 27^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe
11. Recommandations de la 26^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui s'est tenue à Berne, Suisse du 22 au 26 septembre 2014
12. Confirmation du lieu de la 27^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui se tiendra en septembre 2016
13. Initiative relative au Groupe permanent d'experts sur la peste porcine africaine en Europe de l'Est
14. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres de l'Europe
15. Proposition pour la désignation d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE
16. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
17. Proposition de candidatures pour les élections

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT**

Paris, 25 mai 2015

La Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient s'est réunie le 25 mai 2015 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. Ont participé à cette réunion 40 personnes, dont les Délégués et observateurs de 13 Membres de cette Commission, 1 observateur, ainsi que les représentants de 2 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Arabie Saoudite, Bahreïn, Chypre, Égypte, Émirats Arabes Unis, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Soudan.

Pays/territoires observateurs : Territoires autonomes palestiniens.

Organisations internationales/régionales : FAO et WAP.

La réunion était présidée par le Docteur Kassem Al-Qahtani (Qatar), Président, assisté du Docteur Abdulghani Y. Al Fadhl (Arabie Saoudite), Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient.

Le Président a accueilli les Délégués, l'observateur et les représentants des organisations internationales et régionales.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, figurant en annexe, a été adopté à l'unanimité.

2. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

Le Docteur Kassem Al-Qahtani, Délégué du Qatar et Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, a fait remarquer que les arriérés de contribution de certains pays étaient préoccupants.

Il a encouragé les Membres de la région à relever le niveau de leur contribution obligatoire à l'OIE en fonction de leur niveau national de développement économique afin de mieux soutenir les activités de la Commission régionale et de la Représentation régionale. Il a ajouté qu'il convenait de déployer des efforts supplémentaires afin de trouver de nouvelles sources de financement pour les activités de l'OIE dans la région.

Le Docteur Al-Qahtani a rappelé les principaux objectifs de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient : aborder les questions relatives à la situation zoonositaire dans la région ; et instaurer une coopération au niveau régional afin d'améliorer la qualité des Services vétérinaires, conformément aux normes de l'OIE, grâce à une collaboration active et efficace. Il a ajouté que la tenue régulière de séminaires adressés aux points focaux nationaux de l'OIE couvrant divers domaines d'activités constituait un élément essentiel du processus de renforcement des Services vétérinaires dans la région.

Il a expliqué que la Commission régionale préparera sa 13^e Conférence régionale, qui se tiendra à Beyrouth (Liban) du 10 au 14 novembre 2015. Il a également saisi cette occasion pour confirmer aux Délégués que, grâce au soutien financier de la Fondation Bill & Melinda Gates, un séminaire sur le « Développement de partenariats public-privé en vue de soutenir les Services vétérinaires » serait organisé le lundi 9 novembre 2015, juste avant le début de la Conférence régionale.

Le Docteur Al-Qahtani a conclu en invitant les Pays Membres à participer à la conférence régionale sur les maladies vectorielles qui se tiendra à Doha (Qatar), a priori du 14 au 17 septembre 2015, en marge du séminaire d'une journée consacré à la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants (PPR).

3. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

Le Docteur Ghazi Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient, a présenté les principaux objectifs des activités menées par la Représentation régionale de l'OIE au cours des 12 mois écoulés. Il a précisé que l'un de ses principaux objectifs avait été de renforcer les capacités des Services vétérinaires et contribuer à la prévention et au contrôle des maladies animales au Moyen-Orient.

Le Docteur Yehia a exposé en détail l'assistance fournie aux pays souhaitant prendre part aux projets de jumelage entre laboratoires (Koweït-CIRAD⁸⁰ pour la PPR, Yémen-Afrique du Sud pour la Fièvre de la Vallée du Rift, et ADFCA⁸¹-IZS⁸² pour les maladies des camélidés).

Il a ensuite présenté les conclusions de la « Conférence interrégionale de l'OIE sur la fièvre de la vallée du Rift : nouvelles options en matière d'échanges, de prévention et de contrôle » qui a eu lieu à Djibouti ; de l'Atelier régional sur l'antibiorésistance qui s'est tenu au Caire ; et de deux réunions sur le coronavirus responsable du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (*MERS-CoV*), organisées à Doha et au Caire respectivement.

Il a également présenté brièvement les activités programmées pour les sept mois à venir, notamment : les séminaires adressés aux points focaux de l'OIE pour la communication et les produits vétérinaires (Byblos, octobre 2015) ; la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE (Beyrouth, novembre 2015) ; la conférence sur les maladies vectorielles et la table ronde sur la fièvre aphteuse et la PPR (Doha, septembre 2015) ; et la Conférence sous-régionale sur les maladies des camélidés (Abou Dhabi, décembre 2015).

4. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017

Le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux membres) a été proposé pour être inscrit à l'ordre du jour de la 85^e Session générale :

– « Évaluation des risques en matière de biosécurité au niveau des exploitations agricoles »

5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

Une Conférence régionale sur les maladies vectorielles étant très probablement organisée à Doha (Qatar) en septembre 2015, quelques semaines avant la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, le Président de la Commission régionale a demandé aux Pays Membres de proposer un nouveau sujet pour le thème technique I afin d'éviter toute redondance.

⁸⁰ CIRAD : Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

⁸¹ ADFCA : Autorité de contrôle alimentaire d'Abou Dhabi

⁸² IZS : Istituto Zooprofilattico Sperimentale (Italie)

Le thème technique suivant (avec questionnaire) a été retenu pour la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se réunira au Liban :

- « Contrôle de la rage dans la région du Moyen-Orient, en mettant l'accent sur le contrôle des chiens errants »

6. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

Le thème technique suivant (sans questionnaire) a été retenu pour la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se réunira au Liban :

- « Utilisation de protéines non structurales dans les vaccins »

7. Organisation et confirmation du lieu de la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se tiendra en novembre 2015

Le Docteur Elias Ibrahim, Délégué du Liban, a informé la Commission régionale des dispositions prises par les autorités du pays afin d'accueillir la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, qui se tiendra du 10 au 14 novembre 2015 à Beyrouth.

Il a invité tous les Délégués de la région à se rendre à la conférence et a insisté sur l'importance d'assister à cet événement, ainsi qu'à la Session générale. De fait, ce sont des réunions statutaires de l'OIE et, par conséquent, il incombe aux Délégués de l'OIE d'y prendre part.

Le Directeur général du Ministère libanais de l'agriculture a convié, au nom de son ministère, les Pays Membres de l'OIE à assister à cette importante conférence. Il a attiré l'attention sur l'expérience de son ministère en matière de logistique et de sécurité dans le cadre de réunions internationales.

8. Défis du sixième Plan stratégique de l'OIE

La Docteure Monique Eloit, Directrice générale adjointe de l'OIE, a présenté brièvement le sixième Plan stratégique de l'OIE et les défis qu'il faudra relever.

Pour commencer, elle a présenté certains aspects fondamentaux, tels que les antécédents et l'impact du Plan stratégique sur les activités de l'OIE. Elle a également décrit les principales étapes qui ont mené à l'élaboration de ce sixième Plan stratégique qui orientera les travaux de l'OIE pour toute la période de 2016 à 2020.

Poursuivant sa présentation, la Docteure Eloit a fourni un aperçu des objectifs stratégiques du sixième Plan stratégique de l'OIE, à savoir : assurer la santé et le bien-être des animaux par une gestion adaptée des risques ; établir la confiance par la communication ; renforcer les capacités et la durabilité des Services vétérinaires.

Elle a ensuite brièvement décrit les perspectives de l'OIE à l'horizon 2020, en mettant l'accent sur les priorités essentielles de la période 2016-2020 couverte par le Plan.

La Docteure Eloit a particulièrement insisté sur les principaux défis auxquels l'OIE doit faire face, notamment les préoccupations sanitaires et les questions de société et d'environnement. À cet égard, elle a souligné la nécessité de moderniser la gouvernance de l'Organisation afin de s'assurer que ses organes statutaires soient en mesure de relever tous ces défis.

Elle a présenté les différents programmes et activités que l'OIE a mis en œuvre ou prévoit de mettre en œuvre afin de relever ces défis et de répondre ainsi aux attentes des Pays membres. En outre, elle a présenté brièvement plusieurs propositions visant à consolider l'excellence scientifique des travaux menés par l'OIE. La Docteure Eloit a souligné l'engagement de l'OIE en faveur de la transparence de ses activités ; elle a également souligné l'importance des outils de communication et de l'actualisation des procédures afin de garantir une bonne gestion administrative de l'OIE.

Elle a rappelé à la Commission régionale l'importance, pour l'OIE dans son ensemble, de la réalisation des objectifs du sixième Plan stratégique, car la préservation de la crédibilité et de la légitimité de l'Organisation y est assujettie. En guise de conclusion, la Docteure Eloit a remercié les Délégués qui ont contribué à l'élaboration du sixième Plan stratégique de l'OIE. Leurs précieuses remarques et l'excellent travail réalisé par le Conseil et les experts qui l'ont soutenu ont permis de finaliser une version provisoire solide, en vue de son adoption dans le courant de la semaine.

Le Délégué de la Jordanie a souscrit au sixième Plan stratégique et a insisté sur l'importance d'aborder la question des maladies zoonotiques dans le cadre de la mise en œuvre du Plan dans la région du Moyen-Orient.

Le Chef des Services vétérinaires des Territoires autonomes palestiniens a rappelé qu'il était important que les pays fassent preuve de transparence lors de la notification de maladies animales à l'OIE. La Docteure Eloit a répondu que la transparence demeurerait l'un des principaux objectifs de l'OIE.

9. Point sur le Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP)

Au début de son exposé, le Docteur David Sherman, coordonnateur du Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP), a indiqué que ce programme fait partie intégrante du processus PVS de l'OIE et qu'il donne aux Pays membres de l'OIE l'opportunité d'évaluer la qualité et la portée de leur législation vétérinaire au moyen de missions « d'identification de la législation vétérinaire » ainsi que l'opportunité de poursuivre leurs efforts de réforme de leur législation dans le cadre d'accords spécifiques.

Il a expliqué que la législation vétérinaire est un élément essentiel de l'infrastructure d'une nation, qu'elle confère aux Services vétérinaires les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour mener à bien, avec efficacité, les fonctions primordiales qui sont les leurs dans le domaine vétérinaire, pour garantir la sécurité sanitaire et promouvoir le bien public.

Le Docteur Sherman a signalé que, depuis la 82^e Session générale tenue en mai 2014, 6 nouvelles demandes de missions d'identification de la législation vétérinaire ont été reçues (5 pour l'Afrique et 1 pour l'Asie) et 7 missions ont été effectuées (4 en Afrique, 1 en Asie, 1 dans les Amériques et 1 en Europe). À la date du 18 mai 2015, un total de 62 missions d'identification de la législation vétérinaire ont été demandées, 43 missions ont été effectuées et 39 rapports de mission ont été reçus ; par ailleurs, un total de 12 demandes d'accord sur la législation vétérinaire ont été reçues et 9 accords sont d'ores et déjà entrés en vigueur.

Il a ajouté que l'OIE s'est beaucoup impliqué dans des activités d'harmonisation de la législation vétérinaire au niveau régional à travers un partenariat avec l'UA-BIRA et la FAO dans le cadre du programme VET-GOV (« renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique »). Deux séminaires pour l'harmonisation de la législation sur le contrôle des maladies animales ont été organisés au niveau de communautés économiques régionales : le premier pour les pays de la CEEAC à Yaoundé (Cameroun) du 27 au 31 octobre 2014 et le second pour l'IGAD à Khartoum (Soudan) du 23 au 27 novembre 2014. Deux autres séminaires sur l'harmonisation de la législation vétérinaire régionale sont prévus : l'un pour l'UMA à Tunis (Tunisie) du 8 au 12 juin 2015 et le second pour la SADC à Maseru (Lesotho) du 6 au 10 juillet 2015.

Par ailleurs, le Docteur Sherman a indiqué que la législation vétérinaire est un sujet qui a été introduit dans les séminaires destinés aux points focaux OIE pour la sécurité sanitaire des aliments en phase de production. Il a précisé que la première formation de ce type a eu lieu à Hanoi (Vietnam) du 24 au 26 juin 2014, pour les points focaux de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie. Pour la région des Amériques une formation est prévue au Mexique en septembre 2015. Pour la région Europe il est probable qu'une formation similaire ait lieu en novembre 2015.

Il a ensuite signalé qu'une réédition (deuxième édition) du manuel des experts VLSP a été préparée et achevée depuis la dernière Session générale. Ce manuel comprend trois volumes : Volume 1 – *Technical guidance* [Guide technique] ; Volume 2 – *Procedures for veterinary legislation identification missions and veterinary legislation agreements* [Procédures à suivre pour

les missions d'identification de la législation vétérinaire et les accords sur la législation vétérinaire] ; Volume 3 – *Working examples of primary veterinary legislation* [Exemples pratiques de lois fondamentales en matière vétérinaire]. Il est actuellement disponible en anglais ; sa traduction en français et en espagnol est en cours.

Par ailleurs, le Docteur Sherman a indiqué qu'un séminaire a été organisé avec succès à Paris du 24 au 26 mars 2015 afin de former de nouveaux experts VLSP. L'objet de ce séminaire était double : d'une part, augmenter le nombre d'experts disponibles pour mener des missions VLSP ; d'autre part, adjoindre des avocats et des juristes à l'équipe d'experts, de façon à ce que les prochaines missions incluent des personnes disposant d'une expertise technique vétérinaire et juridique. Au total, 45 personnes ont participé à cette formation, dont 8 experts vétérinaires déjà inclus dans l'équipe, 12 nouveaux apprenants qui étaient des vétérinaires et 15 nouveaux apprenants qui étaient des avocats ou des juristes. Cette formation était entièrement basée sur la nouvelle édition du manuel des experts VLSP.

Pour finir, le Docteur Sherman a précisé que 14 demandes de mission d'identification de la législation vétérinaire restent à satisfaire, mais que, grâce à l'équipe renforcée d'experts VLSP maintenant disponible, toutes ces missions seront planifiées et menées à bien avant la 84^e Session générale.

Le Chef des Services vétérinaires des Territoires autonomes palestiniens s'est enquis de l'accessibilité aux experts du Manuel VSLP sur le site Web de l'OIE. Le Docteur Sherman a répondu que, pour l'heure, il n'était disponible que pour les experts VLSP certifiés par l'OIE.

10. Le point sur l'application du concept de niveau supérieur de santé et de performances (concept « HHP ») pour les chevaux de compétition et sur les études justificatives pour certaines maladies

La Docteure Susanne Münstermann, Chargée de projet au Service scientifique et technique de l'OIE, a tout d'abord rappelé à l'assistance que le chapitre 4.16 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, qui décrit les principes généraux du concept de sous-population de chevaux à statut sanitaire élevé (chevaux « HHP »), a été approuvé en mai 2014.

Elle a expliqué que, depuis la dernière Session générale, ce concept a été amélioré par le Groupe *ad hoc* sur les déplacements internationaux de chevaux de compétition, et qu'un modèle de certificat vétérinaire pour les chevaux HHP a été élaboré et a été diffusé aux Membres pour commentaires ; ce modèle de certificat décrit les exigences zoosanitaires uniformes qui s'appliqueraient dans le monde entier aux déplacements temporaires (pour une durée n'excédant pas 90 jours) des chevaux HHP.

La Docteure Münstermann a signalé que d'autres documents de référence importants ont été préparés, notamment : des lignes directrices pour la mise en place de zones indemnes de maladies des équidés (zones « EDFZ »), des lignes directrices sur la biosécurité, et une note explicative sur le certificat vétérinaire. Ces documents seront encore retravaillés avant d'être mis à la disposition des Membres parallèlement aux procédures de commentaires et d'adoption.

Elle a précisé que les principes généraux qui sous-tendent le certificat vétérinaire et les zones EDFZ ont été testés avec succès lors des Jeux asiatiques qui se sont déroulés à Incheon (Rép. de Corée) en septembre-octobre 2014.

Elle a également informé les Délégués que les Autorités vétérinaires du Brésil ont publié un certificat vétérinaire HHP adapté qui sera utilisé dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2016 et lors des épreuves tests prévues en 2015, et que les autorités brésiliennes sont en train d'établir une EDFZ spécifique pour ces différentes manifestations.

La Docteure Münstermann a indiqué que d'autres pays (Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan) ont sollicité l'assistance technique de l'OIE pour mettre en place des EDFZ afin d'accueillir des manifestations équestres internationales auxquelles pourraient prendre part des chevaux venus d'Europe et d'ailleurs.

La Docteure Münstermann a ajouté que l'OIE a lancé un appel à propositions pour que soient menés des projets de recherche et des études scientifiques spécifiques sur la grippe équine, la peste équine et la morve, qui permettront d'asseoir encore davantage les bases scientifiques de la mise en pratique du concept HHP. Les propositions seront sélectionnées début juin et les travaux devraient débiter peu après.

Pour finir, elle a informé l'assistance qu'une conférence régionale sur le concept HHP s'est tenue à Dubaï en septembre 2014 à l'intention des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, conférence au cours de laquelle les conditions de circulation des chevaux actuellement en vigueur ont été analysées et l'utilisation du concept HHP pour pallier les défauts constatés a été encouragée.

Le Docteur Yehia a souligné que la mise en œuvre du concept HHP dans la région du Moyen-Orient aurait très certainement besoin de plus de soutien.

11. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Membres du Moyen-Orient

La Docteure Aziza Mustafa, chargée de mission au Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, a brièvement fait le bilan des notifications reçues par les Membres de la région à la date du 19 mai 2015.

Elle a tout d'abord fourni des données précises sur la façon dont les Membres ont rempli leur obligation de notification pour l'année 2014, en distinguant les maladies des animaux terrestres des maladies des animaux aquatiques. Elle a ensuite indiqué le pourcentage de Membres qui doivent encore des rapports ; elle les a encouragés à fournir les rapports correspondant à 2014 mais aussi aux années précédentes. Elle a insisté sur l'importance de notifier les maladies dans les délais impartis, par pays/territoire, au moyen du système WAHIS, et de fournir d'autres informations épidémiologiques ayant trait à la prévention et au contrôle des maladies.

Par ailleurs, la Docteure Aziza a donné un aperçu des maladies qui ont été le plus notifiées et de celles qui ont été le moins notifiées dans la région en 2014, tant pour ce qui concerne les animaux terrestres que pour les animaux aquatiques.

La Docteure Aziza a signalé que le processus de vérification des rapports par le Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale avait connu des améliorations depuis 2014, et elle en a décrit l'impact sur la quantité et la qualité des informations.

Pour finir, la Docteure Aziza a présenté le succès le plus significatif enregistré dans la région sur la notification des maladies à l'OIE, et elle a présenté les personnes qui, au sein du Service d'information et d'analyse de la santé animale mondiale, sont chargées de valider les rapports de la région Moyen-Orient.

12. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Le Docteur Markos Tibbo, Responsable Élevage du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, a commencé sa présentation en expliquant que la FAO aidait les pays membres en renforçant leurs capacités dans les domaines suivants : surveillance des maladies ; prévention et contrôle des maladies animales transfrontalières (fièvre aphteuse, dermatose nodulaire contagieuse, peste des petits ruminants) et des zoonoses (influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5N1, MERS, brucellose) ; amélioration de la productivité animale et de son efficacité ; et évaluation de l'état des ressources zoogénétiques.

Il a ajouté que l'interruption de l'activité des Services vétérinaires dans les pays touchés par des conflits et la hausse des déplacements non contrôlés des animaux constituaient deux des facteurs contribuant à amplifier la menace posée par les maladies animales transfrontalières et les zoonoses dans la région. Le Docteur Tibbo a indiqué que, en réponse à cette situation, la FAO avait dispensé une formation dans les domaines suivants : bonnes pratiques de gestion des

situations d'urgence ; mesures de biosécurité ; et préparation aux crises zoonosaires et intervention mise en place dans un tel cas de figure. De surcroît, la FAO avait mis à disposition une interface de forum neutre s'adressant à divers d'acteurs.

Il a indiqué que la FAO avait également offert un soutien direct en matière de surveillance des maladies animales, ainsi que de diagnostic et de contrôle des maladies animales prioritaires (fièvre aphteuse, PPR, DNC, FVR, influenza aviaire de sous-type H5N1 et maladie de Newcastle).

Le Docteur Tibbo a ajouté que la FAO, en collaboration avec l'OIE, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres partenaires, avait organisé plusieurs réunions et événements pertinents sur des questions telles que l'éradication de la PPR, la FVR, et « MERS-CoV et Une seule santé ».

Le Docteur Tibbo a conclu en précisant que la FAO avait : fourni un avis technique, institutionnel et politique à travers le renforcement des capacités, la gestion des connaissances et la mobilisation d'experts dans des domaines spécialisés en vue d'un transfert de technologie pour une production animale durable ; aidé les pays à évaluer l'état des races locales et des ressources en alimentation animale locales ; et aidé les petits exploitants se consacrant à la production de produits laitiers et de petits ruminants à améliorer leur rendement, leur revenu, leur accès aux marchés et leur résilience aux chocs.

Le Délégué du Soudan a demandé si le renforcement des partenariats public-privé (PPP) bénéficiait du soutien de programmes spécifiques de la FAO. Le Docteur Tibbo a répondu que les PPP n'étaient couverts par aucun programme spécifique de la FAO mais qu'ils étaient encouragés le cas échéant.

13. Suivi de la Conférence internationale sur la PPR qui s'est tenue à Abidjan, Côte d'Ivoire, en mars 2015

Le Docteur Joseph Domenech, Conseiller auprès du Service scientifique et technique de l'OIE, a rappelé aux participants que conformément à la Résolution n° 24 adoptée par l'Assemblée lors de la 82^e Session générale de l'OIE en mai 2014, et selon les recommandations de la 24^e Session du Comité de l'agriculture (COAG) de la FAO et de la 150^e Session du Conseil de la FAO fin 2014, une Conférence internationale FAO/OIE pour le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants (PPR) avait été organisée à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 31 mars au 2 avril 2015. Le principal objectif visait à présenter la Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR préparée par l'OIE et la FAO. L'adoption de cette stratégie par les participants a permis de poser les fondements sur lesquels repose le lancement du programme conjoint OIE/FAO pour le contrôle et l'éradication de la PPR d'ici 2030.

14. Proposition de candidatures pour les élections (à huis clos)

Bureau de la Commission régionale

Les Délégués de la région ont soutenu les propositions suivantes de candidats :

| | |
|----------------------|---|
| Président : | Docteur Kassem N. Al-Qahtani (Qatar) |
| Vice-président : | Docteur Abdulghani Y. Al-Fadhil (Arabie Saoudite) |
| Vice-président : | Docteur Elias Ibrahim (Liban) |
| Secrétaire général : | Docteur Salah F. Abbas (Irak) |

Conseil

Les Délégués de la région ont soutenu la proposition suivante de candidat :

Docteur Hadi Al Lawati (Oman)

Commissions spécialisées

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Les Délégués de la région ont soutenu la proposition suivante de candidat :

Docteur George Khoury (Syrie)

Commission scientifique pour les maladies animales

Les Délégués de la région ont soutenu la proposition suivante de candidat :

Docteur Hassan Aidaros (Égypte)

Commission des normes biologiques

Les Délégués de la région ont soutenu la proposition suivante de candidat :

Professeur Ahmad Al-Majali (Jordanie)

Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques

Aucun candidat n'a été proposé.

La réunion a pris fin à 16 h 30.

.../Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT**

Paris, lundi 25 mai 2015

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
3. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
4. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 85^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2017
5. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
6. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
7. Organisation et confirmation du lieu de la 13^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se tiendra en novembre 2015
8. Défis du sixième Plan stratégique de l'OIE
9. Point sur le Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLSP)
10. Le point sur l'application du concept de niveau supérieur de santé et de performances (concept « HHP ») pour les chevaux de compétition et sur les études justificatives pour certaines maladies
11. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Membres du Moyen-Orient
12. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
13. Suivi de la Conférence internationale sur la PPR qui s'est tenue à Abidjan, Côte d'Ivoire, en mars 2015
14. Proposition de candidatures pour les élections